

Événement, continuités, transformations : Enquête documentaire sur la résistance à Kanehsatake de 1990

Olivier Sabourin

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de
Maîtrise ès arts en Science politique

École d'études politiques
Faculté des Sciences Sociales
Université d'Ottawa

© Olivier Sabourin, Ottawa, Canada, 2022

Table des matières

Introduction	1
Revue de la littérature : structures, rupture, transformations biographiques	3
Cadre théorique	7
Méthodologie	9
Partie 1: Pourquoi dire la résistance à Kanehsatake de 1990 ?	16
1. Une histoire de dépossession à Kanehsatake	19
1.1 Resituer la résistance à Kanehsatake	20
1.2 Construction et révélation d'un conflit de juridiction.....	29
2. Les résistances à Kanehsatake.....	39
2.1 Prendre parole pour rappeler sa juridiction	42
2.2 La résistance enhardie par la défection.....	52
Partie 2 : Rupture transformatrice	67
3. La résistance à Kanehsatake de 1990	70
3.1 Mobilisations sur la pinède.....	70
3.2 De la rupture à la crise politique.....	76
3.3 Sortie de crise par l'état d'exception	83
Trois dynamiques : asymétrie, complexité et contingence	91
4. Sur la socialisation par l'engagement : transformations identitaires ?.....	93
4.1 Les sentiers vers la résistance : comment expliquer qui se mobilise ?	99
4.2 Que sont-ils devenus après la résistance à Kanehsatake de 1990 ?	111
Continuités et transformations dans la participation politique	123
Conclusion	126
Annexe I : Face to Face	133
Annexe II : Cartes	134
Bibliographie.....	135

Remerciements

J'aimerais prendre un instant pour remercier tous ceux et celles qui ont participé à ce projet. Je tiens d'abord à remercier les professeurs qui m'ont accompagné dans ce parcours et à qui je dois énormément. En premier lieu se trouve Frédéric Vairel qui a su habilement diriger cette recherche tant dans son impulsion initiale que dans sa patience à lire, relire et commenter avec toujours une grande pertinence les multiples versions du manuscrit. Je remercie également les membres du Jury, Marie-Josée Massicotte et Dalie Giroux, qui m'ont offert des questions et des réflexions qui ont permis au travail de trouver sa forme finale et largement améliorée. Un merci tout particulier à Dalie Giroux pour ses interventions lors de la proposition de recherche qui ont savamment réorienté la recherche. Je tiens aussi à remercier Jean-Pierre Couture qui a contribué à la revue de la littérature et l'élaboration de la problématique dans le cours de méthodes. Finalement, je ne saurais compléter mes remerciements aux professeurs sans une mention toute spéciale à Boussad Berrichi qui m'a ouvert les yeux sur l'histoire de dépossession des peuples autochtones au Canada et qui m'a proposé de travailler sur la résistance à Kanehsatake de 1990. Ce travail n'aurait jamais eu lieu sans vous. J'aimerais maintenant remercier toutes les personnes de mon entourage qui m'ont soutenu tout au long du processus de recherche. Se trouve aux premières loges ma compagne Daniela qui a vécu de près les hauts et les bas de la recherche, sachant toujours me soutenir avec soin et m'aider à pousser la réflexion avec grande intelligence. Je tiens aussi à remercier ma famille qui m'a toujours soutenu et écouté malgré les risques qu'impliquent le parcours académique. Un dernier merci à mes amis qui ont toujours su porter une oreille attentive, me soutenir et m'aider à synthétiser ma pensée.

Cette recherche est réellement le fruit d'un travail collectif. Un grand merci à vous tous et toutes.

Résumé

Cette thèse porte sur la compréhension des résistances à Kanehsatake à partir du prisme de la crise politique de 1990. Le 11 juillet de cette année-là, la conjonction d'une fusillade dans la pinède de Kanehsatake et le blocage du pont Mercier inaugurent une crise politique, populairement reconnue par l'énoncé « crise d'Oka », qui durera 78 jours. Pour une énième fois dans l'histoire de la communauté, des Kanehsata'kehró : non (gens de Kanehsatake) ont résisté à la dépossession de leur territoire. Au courant des 18^e et 19^e siècles, à l'instar de la municipalité d'Oka lors de la crise, le Séminaire de Saint-Sulpice a mis en œuvre la dépossession de la communauté de Kanehsatake par la marchandisation des terres, contre quoi des Kanehsata'kehró : non se sont mobilisés en prenant parole et en confrontant l'institution religieuse et l'État colonial. En ce sens, derrière l'apparente nouveauté du point de vue des sociétés issues des colonies de peuplement, la résistance de 1990 n'est qu'une occurrence dans une longue série inaugurée depuis la prise de parole des chefs de la communauté à Montréal en 1781. Pour ceux et celles qui se sont mobilisée(e)s à Kanehsatake et à Kahnawake en 1990, l'expérience opère une transformation politique importante au niveau biographique, en renforçant les identités mobilisées pour résister. La méthode de l'enquête documentaire est utilisée pour réinscrire l'histoire de lutte au cœur de la résistance à Kanehsatake de 1990 dans une perspective historique qui se poursuit encore aujourd'hui dans les parcours des acteurs autochtones de la crise politique.

Mots-clés : Résistance, colonialisme, crise politique, conséquences biographiques de l'engagement, Kanehsatake, peuples autochtones

Introduction

« Vous nous dites que nous n'avons aucun droit à ces terres. Aucun de vos prédécesseurs ne nous a jamais parlé de cela¹ »

Les chefs de Kanehsatake au Colonel Campbell, 1781

« Je ne resterai pas une Crise d'Oka enfermée dans un livre d'histoire de toute façon !² »

Natasha Kanapé Fontaine. *Mes Lames de Tannage*, 2014

11 juillet 1990, une fusillade éclate dans la pinède de Kanehsatake. La Sûreté du Québec (SQ) mettait en application l'injonction émise par la Cour supérieure du Québec qui ordonnait le démantèlement des barricades mises en place par des Kanehsata'kehró : non³ pour bloquer l'accès au projet de développement de la Municipalité d'Oka planifié dans la forêt. Peu après, des habitants de la communauté voisine de Kahnawake barricadèrent le pont Mercier. Dans la conjonction de la fusillade à Kanehsatake et du blocage d'une artère de circulation vers la métropole de Montréal, la « crise d'Oka » commençait. Dès le 11 juillet, les agents de la SQ, et à partir du 28 août des Forces armées canadiennes (FAC), ont mis en place un siège autour des communautés de Kanehsatake et de Kahnawake. Cette crise politique qui secoua le Québec et le Canada se termina 78 jours plus tard, le 26 septembre 1990, lorsque les acteurs retranchés dans le centre de traitement des addictions de Kanehsatake décidèrent d'en sortir et rentrer chez eux.

Des indices pointent vers une caractérisation de la résistance à Kanehsatake de 1990 comme une occurrence ayant un « effet générationnel », au sens qu'il participe à « ordonner le

¹ Brenda Gabriel et Arlete Kawanatatie Van den Hende, *À l'orée du bois : Une anthologie de l'histoire du peuple de Kanehsatà : ke*. Tsi Ronterihwanónhna Ne Kanien'kéha Language and Cultural Center, Kanehsatake, 2010 : p.58.

² *Mes Lames de Tannage*. Slam, 2012, <https://natashakanapefontaine.com/2012/07/06/mes-lames-de-tannage-slam/>.

³ En Kanien'keha, le suffixe « hró : non » fait référence aux habitants du lieu. Kanehsata'kehró : non fait donc référence aux habitants de Kanehsatake et Kahnawakehró : non fait référence aux gens de Kahnawake.

système de références de ceux et celles qui ont été affectés⁴ ». Dans *This is an Honour Song*, Chrissy Swain, une activiste de Asubpeeschoseewagong à Grassy Narrows au Nord de l'Ontario, parle de l'importance de la résistance à Kanehsatake de 1990 pour les mouvements autochtones : « Young people really are speaking out, standing up, and I hear people always bringing up Oka, remembering that *it was Oka that educated them*. I feel the movement really grew after Oka⁵ (italiques ajoutées) ». Plus récemment, le mouvement *Idle No More* a fait circuler le #GénérationOka en demandant : « Are you part of #GenerationOka ? We invite you to share your story of the #MohawkUprising⁶ ». Partagé lors de ce mouvement, un(e) auteur(e) anonyme écrit ce message :

I was 9 years old... So proud to be kanienkeha: ka and still to this day. I remember the Sureté du Quebec officers pointing shotguns at my brother and I as they searched my ísta's truck. Pointing a gun at a child? For what reason? 25 years later, I am police officer and still believe this type of action is unacceptable! It brought our people together and keeps us together. It opened the deep wound left behind and cultivated by colonialism. It cannot heal when it continues to be cultivated! My heart remains with my people and our responsibility to the new generation and those still to come.⁷

Toujours dans le contexte de *Idle No More*, le message de Sonia Boileau, une femme de Kanehsatake, était le suivant :



⁴ Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique* 52, n° 2-3 (2002) : p.125-44.

⁵ Harmony Rice, « How Far Would You Go? A Women's Perspective on the Twenty Years Since the "Oka Crisis" », in *This is an Honour Song: Twenty Years Since the Blockades*. Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg, 2010 : p.24.

⁶ <http://mohawkuprising.com/>.

⁷ « #MohawkUprising ».

Ces prises de parole font référence à une forte conscience historique qui est mise à jour par la crise. Les luttes politiques ayant lieu à Kanehsatake s'inscrivent dans un processus de colonisation et de dépossession de longue date qui se poursuit encore aujourd'hui. Participant à la compréhension de cette série de résistances, la présente thèse jette un nouvel éclairage sur l'importance de l'histoire longue pour saisir la complexité des dynamiques politiques qui se jouent lors d'une crise politique et qui transforment les parcours biographiques de ceux et celles qui y ont participé.

Revue de la littérature : structures, rupture, transformations biographiques

Les écrits sur la résistance à Kanehsatake de 1990 sont des récits qui lui donnent un sens particulier. Bensa et Fassin, plutôt que d'un récit, parlent d'une « nouvelle série » que l'événement rend visible et lisible⁸. Pour les auteurs, « la contribution spécifique des sciences sociales, c'est la construction des séries pertinentes, c'est-à-dire des séries dans lesquelles l'événement prend sens⁹ ». Ce qualificatif de « pertinent » dépend toutefois de la positionnalité de qui écrit. Divers auteur(e)s ont vu des séries « pertinentes » fort différentes les un(e) des autres. La plupart des études qui portent sur la résistance à Kanehsatake de 1990 analysent spécifiquement la crise politique qui a eu lieu du 11 juillet au 26 septembre. Ce retour au moment de rupture de l'événement travaille à l'expliquer en le réduisant pour tenter de maîtriser son sens¹⁰. Penser par

⁸ Alban Bensa et Eric Fassin, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n38 (mars 2002): p.14.

⁹ Ibid, p.10.

¹⁰ La formulation de la phrase renvoie à Paul Ricoeur, « Événement et sens », *Paris-Dijon : Vrin-Société Bourguignonne de Philosophie*, Actes du XXIIe Congrès de l'Association des Sociétés de Langue Française, L'espace et le temps, Problèmes et controverses (1991): p.9-21. Pour une analyse de la photo Face to Face voir Rima Wilkes et Michael Kehl, « One image, multiple nationalisms: Face to Face and the Siege at Kanehsatà:ke », *Nations and Nationalism* 20, n° 3 (2014) : 481-502 et Émilie Guilbeault-Cayer, « Une image vaut mille mots : La crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie », *Conserveries mémorielles* 2, n° 4 (2007): 65-79. Pour une étude de cas en communication politique voir Martin J. Morris, « Overcoming the Barricades: The Crisis at Oka as a Case Study in Political Communication », *Journal of Canadian Studies* 30, n° 2 (1995) : 74-90. Les trois articles suivants utilisent une lentille théorique, respectivement le fascisme, le racisme environnemental et la sécuritisation, pour expliquer la crise politique : David Bedford et Thomas Cheney, « The Kahnawá:ke Standoff and Reflections of Fascism », *Socialist Studies: the Journal of the Society for Socialist Studies* 6, n° 1 (Printemps 2010) : p.125-36; Laura Westra, « Environmental Racism and the First Nations of Canada: Terrorism at Oka », *Journal of Social Philosophy* 30, n° 1 (Printemps 1999): p.03-24; Willem de Lint, « Securitizing the Sovereignty Stand-off: Military Efficacy and the Mohawk-Oka Crisis », *Journal of Military and Strategic Studies* 19, n° 3 (2019) : p.135-62.

théorie enferme l'événement et les acteurs qui le font dans une opération rationnelle où l'acteur individuel devient un « exemplaire substituable par n'importe quel autre¹¹ ». D'autres travaux explorent les temporalités antérieures ou postérieures pour tenter de comprendre les causes et les conséquences de la résistance à Kanehsatake de 1990. À la lumière du passé et de sa position au Royal Military College, Winegard propose par exemple que l'événement était inévitable et que le déploiement des FAC ne pouvait être évité¹². De son côté, Pierre Lepage s'exprime en termes téléologiques en racontant une « genèse » qui retrace une « séquence d'événements » culminant avec le 11 juillet. Pourtant, en mars 1990 il n'est pas attendu que la mise en place des barricades « cause » une fusillade, une lapidation et l'intervention des FAC. Sans remettre totalement en question l'apport en intelligibilité d'une théorie, des « causes » et des conséquences d'un événement, ce travail avance que l'intérêt de penser par cas est d'approfondir les contextes d'où il surgit pour lier les devenirs individuels aux processus collectifs avec lesquels ils sont en relation¹³.

Sur la question des devenirs, une littérature s'est développée à propos des transformations induites par la crise dans les politiques publiques. Au-devant de ce mouvement se trouvent Guilbeault-Cayer et Salée qui présentent des analyses sur le gouvernement du Québec dans sa relation avec les peuples autochtones après 1990, la première disant que : « la crise d'Oka peut certainement être qualifiée de catalyseur au changement¹⁴ ». Quant à Salée, l'auteur analyse l'évolution des rapports entre le gouvernement du Québec et les peuples autochtones *depuis* 1990. Dans cet usage de l'événement, la date devient un référent sursignifiant, car le processus de transformation demeure ambigu et reste à être démontré dans son lien avec la crise. Il serait donc

¹¹ Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in *Penser par cas*. Enquête 4, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2005 : Paragraphe 45. En ligne : <https://books.openedition.org/editionsehes/19921>.

¹² Timothy C. Winegard, *The Court of Last Resort: The 1990 Oka Crisis and the Canadian Forces*. Royal Military College, Kingston, 2006 : p.vii.

¹³ Philippe Corcuff, *Les nouvelles sociologies : entre le collectif et l'individuel*. 128 Armand Colin, Paris, 2011.

¹⁴ Émilie Guilbeault-Cayer, *La Crise d'Oka : Au-delà des barricades*. Septentrion, Québec, 2013 : p.177.

hasardeux de parler de conséquences¹⁵. En somme, ces analyses de l'avant ou de l'après 1990 sont peu convaincantes dans leur capacité à voir en quoi les structures antérieures produisent la crise ni en quoi la crise politique est source de transformations.

L'importance de 1990 pour expliquer les transformations sur les politiques publiques se confond en fait dans des facteurs exogènes, dont l'effet global d'entraînement suscité par la résurgence autochtone des années 1970. Bien que la mise en place de la Commission royale sur les peuples autochtones du Canada soit utilisée pour parler des transformations suscitées par la résistance à Kanehsatake de 1990¹⁶, il faut remettre en contexte l'histoire de ces Commissions pour voir que celle du Canada s'inscrit dans un mouvement global. Plusieurs pays avaient mis en place une Commission vérité depuis la première en Ouganda en 1974¹⁷. Au moment de la résistance à Kanehsatake de 1990, les États d'Amérique du Nord et d'Océanie étaient donc en retard sur le monde quant aux questions de réconciliation. Guilbeault-Cayer souligne que des facteurs internationaux font augmenter l'importance de la cause autochtone au courant des années 1990, notamment avec la mise en place de la décennie des peuples autochtones de 1995-2004¹⁸. Vue de cette façon, la résistance à Kanehsatake de 1990 participerait davantage à un mouvement global modifiant l'approche des États issus des colonies de peuplement dans leurs relations avec les peuples autochtones. Un travail reste à faire sur les transformations endogènes provenant de 1990. En analysant la situation actuelle à Kanehsatake, il serait hasardeux de dire que l'État a

¹⁵ Le texte est ponctué d'énoncés mettant de l'avant des transformations, sans pour autant qu'ils soient appuyés par des exemples qui montrent que le référent de 1990 fait partie de cette transformation. Par exemple : « la gravité des événements d'Oka a tempéré les réflexes répressifs de l'État qui, par la suite, restera soucieux d'éviter que ne se reproduise pareille commotion sociopolitique (p.329) ». Aucun exemple est offert pour appuyer ce propos et encore moins un lien clair entre la crise et les réactions subséquentes du gouvernement à une pression politique exercée par des peuples autochtones. Daniel Salée, « L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka », in *Les autochtones et le Québec : des premiers contacts au Plan Nord*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2014 : p.323-42.

¹⁶ Daniel Salée, *L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka*, p.124; Peter H. Russel, *From Oka to Ipperwash*, p.39.

¹⁷ James Slotta, « Phatic Rituals of the Liberal Democratic Polity: Hearing Voices in the Hearings of the Royal Commission on Aboriginal Peoples », *Comparative Studies in Society and History* 57, n° 1 (2015): p.130-60.

¹⁸ Émilie Guilbeault-Cayer, *La Crise d'Oka: Au-delà des barricades*, p.115-118.

réellement modifié sa relation avec les peuples autochtones alors que la question territoriale locale demeure posée dans les mêmes termes qu'au moment de la crise¹⁹.

Peter H. Russel joint les causes et les devenir en utilisant la notion de « *flashpoint event*²⁰ », inventée par John Borrows, pour analyser la résistance à Kanehsatake de 1990 vingt ans plus tard. Russel trouve la signification de l'événement dans ses causes et ses conséquences. Tous les « *flashpoint events* » auraient ainsi « a similar pattern of causal conditions²¹ ». À la manière de l'illusion étiologiste critiquée par Dobry, l'auteur évacue le moment de rupture de son analyse, comme si les causes et les conséquences étaient indépendantes de la crise et qu'il n'y ait pas de continuité entre ses déterminants et ses produits²². Loin de se comprendre dans une logique causale comme le suggère Russel, la conception originale de Borrows indique qu'il y a toujours une surprise, un « acte odieux de non-reconnaissance qui crée le *flashpoint*²³ ». Ce retour au point de rupture est crucial pour éviter l'impasse que présentent les analyses de Salée et de Russel, où l'événement n'est rien d'autre qu'un point de référence duquel suivent des transformations. En retournant à « l'acte odieux de non-reconnaissance », c'est-à-dire le projet de développement, la pesanteur de la structure coloniale se fait sentir à Kanehsatake.

À ce jour, l'un des travaux clés de cette littérature sur le cas de la résistance à Kanehsatake de 1990 est celui de *People of the Pines* par Geoffrey York et Loreen Pinder²⁴. Publié en 1991,

¹⁹ Marie-Laure Josselin, « Le conflit se poursuit au sujet de la pinède d'Oka », *Radio-Canada*, 22 octobre 2020, sect. Espaces Autochtones, <https://ici.radio-canada.ca/espace-autochtones/1743308/oka-protection-kanesatake-environnement-pinede-foret-autochtone?depuisRecherche=true>; Pierre Trudel, « Seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes : Où en sont rendues les négociations ? », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Dossier Kanehsatake/Oka : vingt ans après, XXXIX, n° 1-2 (2010) : 115-17.

²⁰ John Borrows, « Crown and Aboriginal Occupations of Land: A History & Comparison », *The Ipperwash Inquiry*, 15 octobre 2005, http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/inquiries/ipperwash/policy_part/research/index.html.

²¹ Peter H. Russel. « From Oka to Ipperwash ». In *This is an Honour Song. Twenty Years since the Blockades*. Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg, 2010 : p.29-46.

²² Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986 : p.50-52.

²³ John Borrows, p.22. Traduction libre.

²⁴ Geoffrey York et Loreen Pinder, *People of the pines: the warriors and the legacy of Oka*. Little, Brown & Company, Toronto, 1991.

ce livre rédigé par deux journalistes mêle une fine description de ce qui se passait sur les barricades à des retours historiques ainsi que quelques regards sur ce qu'ont fait les acteurs de la résistance immédiatement après sa fin. Cependant, en raison de la forte proximité de cette publication avec la crise politique, *People of the Pines* laisse largement en suspens la question des devenir. Deux décennies plus tard, Isabelle St-Amand propose *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*²⁵. Ce travail marque un nouveau référent pour comprendre ce qui s'est passé à Kanehsatake et Kahnawake en 1990, à partir d'une recherche intégrant une diversité de perspectives sur l'événement. Le regard littéraire de l'auteure tisse un récit qui :

S'efforce de faire ressortir progressivement ce qui, dans cette crise politique, a poussé les sociétés québécoise et canadienne à constater que le statu quo n'allait pas de soi, mais relevait d'un rapport de pouvoir colonial qui naturalise l'ordre étatique au même moment qu'il efface les légitimités des peuples autochtones.²⁶

Prenant comme ancrage la relation structurellement asymétrique à la base de la colonisation, St-Amand permet d'ouvrir une réflexion sur les transformations suscitées par l'événement à partir de travaux qui y font directement référence. Cette thèse s'inspire de l'apport de cet ouvrage pour mieux comprendre la résistance à Kanehsatake de 1990, tant dans son passé, dans le moment de rupture, que dans les devenir politiques des acteurs de la crise politique.

Cadre théorique

Cette thèse envisage le processus de dépossession coloniale et de reconstruction territoriale à Kanehsatake avec le concept de la résistance. Celui-ci est analysé comme un répertoire de pratiques et de discours qui s'inscrit dans un mouvement d'émancipation collective face à une forme perçue d'oppression. La résistance est un phénomène politique fondé sur un projet normativement formé par le contexte spécifique de sa mise en œuvre et dont l'objectif est une lutte

²⁵ Isabelle St-Amand, *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*. InterCultures Presses de l'Université Laval, Québec, 2015.

²⁶ Ibid, p.14.

pour la justice²⁷. Le concept trouve aujourd'hui une résonance particulière pour faire référence à une multitude de mouvements et à partir d'une diversité de lunettes théoriques, tant dans le monde académique qu'activiste des Nords et des Suds²⁸. Pour éviter de tomber dans une utilisation confuse du terme, cette section fait un travail réflexif sur ce qui est entendu par « résistance ».

Le terme trouve son origine théorique chez James C. Scott dans *Domination and the Arts of Resistance*²⁹. L'auteur y présente une analyse des discours politiques chez les groupes subordonnés avec une attention particulière à l'« infrapolitique ». Cette conceptualisation de la résistance se confine à la sphère d'activités imperceptibles pour les dominants ; cette marge subversive qu'utilisent les groupes dominés. L'argument de Scott est qu'il y aurait une continuité entre ce qu'il conçoit comme de la résistance et les formes politiques visibles par les dominants. Dans ce spectre, les moments de rupture du rituel de subordination marquent souvent un premier signe de rébellion³⁰. La conceptualisation de la résistance utilisée dans cette thèse s'inspire de celle de Scott, mais en renforçant la continuité entre l'infrapolitique et la politique ouverte de manière à ce qui est entendu par « résistance » s'étende jusqu'aux actes politiques ouverts et usuels comme les pétitions, les adresses et la confrontation, avec des spécifications propres à la résistance en contexte de colonialisme.

La résistance autochtone s'ancre dans le territoire. Elle est un mouvement de lutte territoriale qui recoupe des aspects culturels, économiques et sociaux qui permettent la souveraineté. C'est en fait une forme radicale d'action politique et d'imagination normative au

²⁷ Martin Butler, Paul Mecheril et Lea Brenningmeyer, *Resistance: Subjects, Representations, Contexts*. Transcript Verlag, Bielefeld, 2017.

²⁸ Sidney Tarrow, « From Lumping to Splitting: Specifying Globalization and Resistance », in *Globalization and Resistance: Transnational Dimensions of Social Movements*. Rowman & Littlefield Publishers, Oxford, 2002: p.232.

²⁹ James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale University Press, New Haven et Londres, 1990.

³⁰ Ibid, p.196.

sens qu'elle renverse ontologiquement les assises de la souveraineté de l'État. La résistance des Kanehsata'kehró non ne se comprend donc pas dans le sens de « *rightful resistance* » comme entendue par O'Brien, où la résistance « operates partly within (yet in tension with) official norms (...). Since [rightful resisters] often demand little more than scrupulous enforcement of existing commitments, theirs is a defiance based on strict adherence to established values³¹ ». Cette *rightful resistance* cherche à demeurer au sein du cadre étatique. La résistance qui nous intéresse fait référence à un cadre national alternatif à celui imposé par l'État, car les résistances à Kanehsatake sont avant tout basées sur une question d'autorité³². C'est une reconstruction territoriale, culturelle et politique cherchant à assurer la pérennité de la communauté politique autochtone que forme Kanehsatake. Le propre de cette forme de résistance est de faire agir et de rappeler la juridiction qui tente d'être effacée par l'État et les structures coloniales laissées dans le sillon de son établissement. Elle est donc bien plus que « la volonté de nuire aux puissants³³ » présentée par Fillieule et Bennani-Chraïbi, la « *rightful resistance* » d'O'Brien ou l'infrapolitique de Scott. Les résistances à Kanehsatake sont avant tout une question d'auto-détermination et de souveraineté en tant que communauté autonome.

Méthodologie

Tout au long du travail, une attention particulière est portée à l'utilisation de prises de parole autochtones pour mettre en récit la résistance à Kanehsatake de 1990 en raison du pouvoir des prises de parole à ancrer la théorie dans le récit. Comme l'indique Lee Maracle, « *story is the most persuasive and sensible way to present the accumulated thoughts and values of a people*³⁴ ».

³¹ Kevin J. O'Brien, « Rightful Resistance », *World Politics*, 49 (1996): p.32-33.

³² Shiri Pasternak, *Grounded Authority: The Algonquins of Barriere Lake against the State*. University of Minnesota Press, Minneapolis et Londres, 2017.

³³ Olivier Fillieule et Mounia Bennani-Chraïbi, « Exit, Voice, Loyalty et bien d'autres choses encore... », in *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Académique, Presses de Sciences Po, Paris, 2003 : p.58.

³⁴ Lee Maracle, *Oratory: Coming to Theory*, vol. 1. Women Artists' Monographs, Galerie, Vancouver, 1990 : p. 3.

Le récit individuel s'inscrit alors dans une histoire plus large qui est celle d'un peuple, d'une manière de vivre et d'une façon d'envisager le futur. Selon Episknew, « In the process of describing the colonial experience from the perspective of the colonized, Indigenous autobiography exposes the pathology of colonialism as it is experienced by the colonized³⁵ ». Raconter une série de résistances, tant historiques qu'à travers des parcours de vie, contribue à mettre de l'avant les dommages du colonialisme, mais aussi un message de lutttes et d'espoir.

La mise en œuvre d'un tel projet ne peut faire abstraction des contradictions qui animent la recherche décoloniale, particulièrement lorsqu'elle est mise en œuvre par une personne, comme moi, qui provient d'un peuple qui tire son pouvoir, son privilège et son histoire d'un héritage colonial³⁶. Ainsi, non seulement est-ce que ma position de chercheur demande réflexion, mais aussi ma position en tant que chercheur allochtone. La recherche a pendant longtemps et continue d'être un vecteur d'oppression des peuples autochtones : « Research is one of the ways in which the underlying code of imperialism and colonialism is both regulated and realized³⁷ ». Comment donc éviter de reproduire une recherche qui ne serait que la poursuite de la colonisation par le biais de la recherche? D'abord, le rapport aux archives utilisées dans ce travail est creusé et approché avec réflexivité pour mettre en lumière les dynamiques coloniales qui les animent. Les archives coloniales portent la trace de ce qu'elles ne parviennent pas à dissimuler. Elles font taire des voix, nient des destinées mais disent tout de même ce qu'elles font: voler la terre pour la valoriser, pour la marchandiser. Ensuite, de par ma positionnalité, je ne peux pas porter un message légitime sur les dimensions culturelles et affectives propres à l'identité autochtone, ni non plus parler pour les

³⁵ Jo-Ann Episknew, *Taking Back our Spirits: Indigenous Literature, Public Policy and Healing*. University of Manitoba Press Winnipeg, 2009 : p.73.

³⁶ Cette remarque est encore plus importante dans le cas de Kanehsatake où les colons locaux sont des Canadiens-français qui forment la majeure partie de mon héritage. Voir Linda Tuhiwai Smith, p.7 pour la formulation.

³⁷ Linda Tuhiwai Smith, *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Zed's Book Ltd and University of Otago Press, New York, 1999 : p.7.

acteurs. Je peux toutefois mettre en lumière le processus de dépossession du territoire et des luttes politiques qui sont obscurcies par l'événement de 1990, de manière à réhumaniser et mettre en contexte les actes individuels des participants autochtones de la crise. L'auditoire visé par ce travail est donc avant tout les personnes allochtones qui participent *in situ* au renforcement du *statu quo* et donc du colonialisme contemporain. Pour renforcer cette visée décoloniale de la recherche, je m'inspire du travail de Linda Tuhiwai Smith en structurant l'argumentaire à partir de deux projets proposés par l'autrice.

La première partie de cette thèse s'insère dans le projet de *nommer*. Celui-ci implique de redéfinir le paysage avec des contextes autochtones : « this means renaming the world using the original indigenous names³⁸ ». La seconde partie travaille dans le projet de *recadrer*, qui implique pour sa part d'être attentif à la manière avec laquelle la définition d'un problème public a été cadré par l'État en relation aux peuples autochtones pour retravailler ce qui est mis à l'avant-plan et à l'arrière-plan³⁹. Le reste de cette section discutera plus en détails de comment chacune des parties du travail répond à ces projets proposés par Tuhiwai Smith, avant de présenter une discussion sur les sources respectivement utilisées dans chacune des parties.

Nommer

Ce qui est signifié se transforme selon l'énoncé qui traduit l'événement en discours. De par sa nature d'être l'objet d'une lutte politique, le discours soulève la question du pouvoir⁴⁰. Nommer, c'est le premier pas dans la mise en récit⁴¹ ; le choix du premier énoncé transforme le reste de l'histoire. Yann Allard-Tremblay indique que la résistance autochtone peut se comprendre comme

³⁸ Linda Tuhiwai Smith, p.157.

³⁹ Ibid, p.153-154.

⁴⁰ Michel Foucault, *L'archéologie du savoir*. Bibliothèque des sciences humaines, Gallimard, Paris, 1969 : p.156-158.

⁴¹ J. Edward Chamberlin, *If This Is Your Land, Where Are Your Stories? Finding Common Ground*. Alfred A. Knoff Canada, Toronto, 2003: p.127.

la résistance à l’effacement et la dépossession, c’est-à-dire la réaffirmation d’une existence en tant que peuples autochtones selon des termes autochtones.⁴² En disant « crise d’Oka », Kanehsatake est mis à l’arrière-plan pour mettre à l’avant le lieu « Oka » et donc les légitimités et les pratiques coloniales qui le font exister. En disant « crise », les 78 jours des barricades dominent le sens en obscurcissant l’horizon du passé et du futur. Dire résistance à Kanehsatake de 1990 disjoncte ces « évidences » en ré-inscrivant l’événement dans des temporalités et des territoires autochtones, traversés par la colonisation. C’est tout le travail de la première partie.

Avant d’aller plus loin, une mesure de précaution est nécessaire à cette perspective historique. Les archives provenant de l’État colonial et ses agents sont à problématiser. L’auteure de la nation métis Emma Larocque nous invite à problématiser les sources, particulièrement celles provenant d’archives coloniales et de lectures académiques de ces archives, pour éliminer l’expression institutionnalisée du racisme envers les peuples autochtones au Canada⁴³. Cette précaution permet d’éviter de faire une histoire qui reproduise l’archive coloniale. Comme Stoler et Cooper le mettent en évidence :

We cannot just *do* colonial history based on our given sources; what constitutes the archive itself, what is excluded from it, what nomenclatures signal at certain times are themselves internal to, and the very substance of, colonialism’s cultural politics.⁴⁴

Le racism, bien avant d’être une politique impériale, est une pratique localisée inhérente au processus de dépossession⁴⁵. Cette invitation à problématiser l’information provenant de sources

⁴² Yann Allard-Tremblay, « Braiding Liberation Discourses: Dialectical, Civic and Disjunctive View about Resistance and Violence », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, numéro 2, 2022 p.269.

⁴³ Emma LaRocque, *When the other is me: Native resistance discourse, 1850-1990*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2010: p.61-62.

⁴⁴ Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, « Between Metropole and Colony: Rethinking a Research Agenda », in *Tensions of empire: colonial cultures in a bourgeois world*. ACLS Fellow’s Publications, University of California Press, Berkeley, Los Angeles et Londres, 1997: p.17-18.

⁴⁵ Ann Laura Stoler, *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*. University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 2002 : p.24.

coloniales ouvre la porte à prendre une distance face aux archives provenant du Séminaire de Saint-Sulpice et des agents de l'État colonial écrivant sur Kanehsatake. Ce qui est plus intéressant à voir dans ces sources, ce n'est pas tant ce qu'elles disent, que ce qu'elles cachent des réalités autochtones dont elles font une distorsion visant l'auto-réalisation de leur souveraineté. Sur cette question, *At the Wood's Edge : An Anthology of the History of the People of Kanehsatà:ke* est un travail de première importance auquel la première partie doit énormément. Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende ont effectué un travail colossal qui permet de filtrer les archives coloniales sur Kanehsatake par une perspective Kanehsata'kehró : non. Ce livre offre un accès aux archives coloniales qui seront utilisées dans la première partie.

Recadrer

Lors de la résistance à Kanehsatake de 1990, les acteurs autochtones sont dépeints comme des criminels par les gouvernements et les médias de masse⁴⁶. La deuxième partie de la thèse travaille à recadrer la manière dont ces acteurs sont présentés en remettant en contexte leur engagement et en rendant compte de la complexité des acteurs mobilisés dans la crise politique. 1990 redevient ainsi un moment dans un parcours de vie ; un moment de transformation qui se vit avant tout comme un événement biographique⁴⁷. Les matériaux de base pour l'analyse des devenir politiques individuels se trouvent dans des ouvrages écrits, des sites internet ou encore dans des documentaires. Le « choix » des parcours analysés ne se fait donc pas en fonction d'une logique d'échantillonnage et de représentativité mais plutôt en fonction des documents disponibles.

⁴⁶ Peter Williamson, « So I Can Hold my Head High: History and Representations of the Oka Crisis ». Thèse de maîtrise à l'Université Carleton, 1997.

⁴⁷ Michèle Leclerc-Olive, « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques », in *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Recherches, La Découverte, Paris, 2010 : p.336.

Autrement dit, ce travail fait l'histoire politique de la résistance à Kanehsatake de 1990 à partir d'une partie des traces écrites et visuelles laissées par ses acteurs⁴⁸.

La thèse est structurée en deux parties, chacune constituée de deux chapitres. La première partie réinscrit le processus de dépossession et de colonisation à l'origine de la résistance à Kanehsatake de 1990 dans une perspective historique. Le premier chapitre retrace l'histoire de Kanehsatake à partir de son occupation autochtone et de la dépossession coloniale par la marchandisation des terres sous tutelle du Séminaire de Saint-Sulpice. Le deuxième chapitre

Note sur les sources du chapitre 4

Une source documentaire cruciale est *People of the Pines: the Warriors and the Legacy of Oka*. Pindera et York ont ponctué leur récit de plusieurs notes biographiques sur les différents acteurs de la résistance à Kanehsatake de 1990 de manière à ce qu'il soit possible de reconstituer des parcours. Bien que riche en information biographique avant, au moment et peu après la crise politique, *People of the pines* n'est pas une source d'information sur ce que sont devenus les acteurs sur le moyen terme.

Dans une moindre mesure, *One Nation Under the Gun: Inside the Mohawk Civil War* a été utilisé pour rendre compte du parcours de certain acteurs comme Francis Boots. Cette source a été utilisée avec prudence en raison de l'injonction d'Ellen Gabriel et de Denise David lorsqu'il a été publié. Hornung citait ces personnes sans avoir reçu leur consentement avant publication.

Une autre source documentaire importante a été le livre *In Defense of Mohawk Land: Ethnopolitical Conflict in Native North America* dans lequel Pertusati offre des citations provenant d'entrevues qu'elle a mené avec plusieurs membres de la société Warrior ainsi que plusieurs personnes qui se sont identifiées comme Warriors lors de la crise politique.

Plusieurs autres sources écrites offrent de l'information sur des acteurs de la résistance à Kanehsatake de 1990, tel que *Entering the Warzone: A Mohawk Perspective on Resisting Invasion* par Donna Goodleaf une femme de Kahnawake ou le travail plus personnel de Dan David dans *Razorwire Dreams*. Aussi, des sources de médias écrits ont été utiles pour retracer les parcours d'acteurs, particulièrement pour les devenirs politiques. Ce type de sources a été nécessaire pour compléter et vérifier la validité des informations contenues dans *People of the pines* en plus d'offrir des perspectives provenant directement des acteurs concernés.

Finalement, les documentaires *Je m'appelle Kahentiiosta* et *Spudwrench : l'homme de Kahnawake* d'Alanis Obomsawin ont été cruciaux pour la reconstitution des parcours de Randy Horne et Kahentiiosta.

⁴⁸ La question de « traces » était déjà discutée par Henri-Irénée Marrou. Voir Benoît Lacroix, « Compte rendu de Marrou, Henri-Irénée, De la connaissance historique. Paris, éditions du Seuil, 27, rue Jacob, 1954, 300 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1954. Paul Veyne a popularisé l'usage avec « l'histoire est connaissance par traces ». Raymond Aron, « Comment l'historien écrit l'épistémologie : À propos du livre de Paul Veyne », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, décembre 1971. Pour une analyse sur comment cette notion de trace s'est « introduite dans le langage historien (p.816) », voir Joseph Morsel, « Traces ? Quelles traces ? Réflexions pour une histoire non passiste », *Revue historique* 4, n° 680 (2016): p.813-68.

raconte les résistances à Kanehsatake pour montrer que celle de 1990 n'est qu'une occurrence dans une longue série inaugurée par la prise de parole des chefs de la communauté en 1781. La seconde partie porte son attention sur la crise politique et les transformations biographiques qu'elle a suscité. Le troisième chapitre s'intéresse à la crise politique tout en montrant que le processus historique de dépossession et de colonisation par la marchandisation des terres à Kanehsatake continue d'opérer en 1990. Le quatrième chapitre analyse des parcours de vie pour montrer que participer à une crise politique en tant qu'acteur autochtone dans un contexte colonial tend à renforcer les identités mobilisées pour résister. Ce chapitre conclusif inscrit la crise dans des parcours individuels qui montrent la poursuite contemporaine de la résistance. Cette structuration de l'argumentaire permet de comprendre la temporalité de l'événement en dehors de la linéarité avant, pendant, après. À partir du prisme de l'événement, dans ce cas-ci une crise politique, on aura montré comment il s'inscrit tout à la fois dans la poursuite du colonialisme à Kanehsatake et dans une reconstruction de la territorialité selon les termes Kanien'keha : ka. Les parcours biographiques permettront de montrer que la lutte se poursuit à ce jour et donc que pour comprendre l'événement, il faut mettre en lumière son passé, le moment de rupture et ses devenirs politiques.

Partie 1 : Pourquoi dire la résistance à Kanehsatake de 1990 ?

Kierra Ladner et Leanne Simpson écrivent dans leur anthologie des écrits sur la « crise d'Oka » que : « Like it or not, Indigenous or Canadian, people identify with the “Oka Crisis” in a far greater way than they do to phrases such as “the resistance at Kanehsatà:ke” or the “standoff at Kanehsatà:ke and Kahnwà:ke.”⁴⁹ ». L'utilisation de ce référent « crise d'Oka » ne s'est stabilisé que quelques années suite à la crise politique dans les maintenant rituel rappels à tous les cinq ans de « la crise d'Oka »⁵⁰. Le problème avec l'énoncé « crise » c'est de donner l'impression d'un phénomène foncièrement nouveau et par conséquent de créer des zones d'ombre sur les enjeux coloniaux animant la crise politique. En fait, comme le rappelle René Muzlawiga Masimango, le mot « crise » cache « des conflits souvent ignorés ou négligés dans la vie individuelle et collective⁵¹ ». Autant que la résistance à Kanehsatake de 1990 surprend au moment qu'elle a lieu, ses racines proviennent du territoire d'où elle surgit. Elle n'est qu'un élément dans une série de continuités.

Travailler les représentations actuelles vers le nom « Kanehsatake » plutôt qu'« Oka » met de l'avant le contexte Kanien'keha : ka de l'événement pour réinscrire la lutte au cœur de la résistance de 1990 dans une perspective historique. Berg et Vuolteenaho proposent qu'à partir

⁴⁹ Kierra L. Ladner et Leanne Simpson, *This is an honour song: Twenty years since the blockade*. Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg, 2010 : p.9.

⁵⁰ Lors de la crise politique, le terme utilisé par les médias écrits pour nommer l'événement est en fluctuation entre « crise autochtone », « crise amérindienne », « conflit amérindien », « été des indiens », « la guerre des nerfs » et même simplement « Oka » avant de se stabiliser à « crise d'Oka » dans les commémorations de l'événement aux cinq ans. Voir Caroline Montpetit, « À qui a profité la crise? », *Le Devoir*, 11 juillet 1995 où l'auteure mentionne « La crise d'Oka, comme on l'appelle désormais ». Dépendamment du journal, cette stabilisation s'est opérée autour des années 2000. La Presse, par exemple, nomme généralement l'événement par le terme « crise d'Oka » même durant la crise politique. Pour le Journal de Montréal, le journal le plus populaire au Québec, c'est « la crise autochtone » qui est utilisée comme bannière de page pour nommer l'événement dès le lendemain de la fusillade et jusqu'à la toute fin de la couverture de la crise. Cette fluctuation dans les énoncés pour qualifier l'événement n'est pas propre aux journaux francophones, avec par exemple le Globe and Mail qui le nomme alternativement « standoff », « battle » et même « native crisis » le sur-lendemain de la « fin » de la crise le 28 septembre : Rhéal Séguin, « Inquiry into the native crisis planned », *Globe and Mail*, 28 septembre 1990. En 2020, c'est le qualificatif « Oka Crisis » qui est utilisé par le journal anglophone : Sidharta Banerjee, « Mohawk community marks 30th anniversary of Oka crisis as land dispute remains unchanged », *The Globe and Mail*, 11 juillet 2020. Dans *The Eastern Door*, le journal de la communauté de Kahnawake, il est possible de voir une prévalence depuis 2015 de l'utilisation du simple marqueur temporel « 1990 » comme qualificatif de l'événement, alors que « Oka crisis » était auparavant utilisé : Meagan Wohlberg, « Kanehsatake powwow commemorates the 1990 Oka Crisis », *The Eastern Door*, 3 septembre 2010 ; Bonspiel, « What have we learned 25 years after 1990? », *The Eastern Door*, 10 juillet 2015.

⁵¹ René Muzaliwa Masimango, *Enjeu des théories des crises politiques*. L'Harmattan, Paris, 2020 : p.23.

d'une perspective critique sur la toponymie il est possible de réunir le matériel et le discursif dans une relation productive⁵² qui, dans le cas de Kanehsatake, fait appel à un conflit de juridiction profondément ancré⁵³. Cette approche rend possible de « mieux conceptualiser les relations de pouvoir inhérentes à la dénomination géographique⁵⁴ » conflictuelle entre l'État et Kanehsatake. À partir de la formule de Wolfe, il est possible d'avancer que la colonisation par l'invasion du territoire forme structurellement la vie politique à Kanehsatake⁵⁵, depuis la création de la mission du lac des Deux-Montagnes par le roi de France en 1717 jusqu'à la veille de la résistance à Kanehsatake de 1990. Continuer de dire « Oka » s'inscrit dans cette dynamique. Cette thèse propose de poursuivre le récit sur de nouvelles bases.

Le premier chapitre expose les fondations fragiles sur lesquelles reposent la juridiction de l'État sur Kanehsatake. C'est le premier geste qui permet de dire résistance à Kanehsatake. Dans le second chapitre, les résistances à la colonisation du territoire de Kanehsatake est mise en lumière. C'est le deuxième geste pour dire la résistance à Kanehsatake de 1990. De cette reconceptualisation de l'événement, il sera possible de voir que la lutte ne s'arrête pas en 1990, mais qu'au contraire elle se poursuit chez les acteurs autochtones de la crise.

⁵² Jani Vuolteenaho et Lawrence D. Berg, « Towards Critical Toponymies », in *Critical Toponymies: The Contested Politics of Place Naming*. Ashgate Publishing, New York, 2016 : p.1.

⁵³ Vernon Neufeld Redekop, « A Hermeneutic of Deep-Rooted Conflict: An Exploration of René Girard's Theory of Mimetic Desire and Scapegoating and Its Applicability to the Oka/Kanehsata:ke Crisis of 1990 ». Thèse de doctorat en théologie à l'université Saint-Paul, Ottawa, 1998.

⁵⁴ Jani Vuolteenaho et Lawrence D. Berg, *Towards Critical Toponymies*, p.1. Traduction libre.

⁵⁵ Voir la formule initiale : « In light of [the underlying coherence of Australian history, which links present government policy to the initial invasions], invasion emerges as a structure rather than an event » dans Patrick Wolfe, « Nation and MiscegeNation: Discursive Continuity in the Post-Mabo Era », *The International Journal of Anthropology*, n° 36 (octobre 1994) : p.96. Le problème avec cette formule de Wolfe est de créer une dichotomie entre structure et événement, comme si chaque « chose » existait dans sa propre dimension indépendante, alors que les structures interagissent avec l'événement, et vice-versa, dans le sens où l'événement transforme les structures qui à leur tour viennent à la fois contraindre et rendre possibles des événements dans leur forme spécifique.

1. Une histoire de dépossession à Kanehsatake

Ce chapitre rend compte de la relation de pouvoir asymétrique entre l'État colonial et les peuples autochtones à Kanehsatake. À la racine de cette relation se trouve un conflit de juridiction opposant les habitants autochtones de Kanehsatake au Séminaire de Saint-Sulpice, l'État colonial et ultimement les gouvernements du Québec et du Canada. L'institution religieuse a travaillé à légitimer sa juridiction de concert avec l'administration coloniale française et britannique en dépossédant les habitants de Kanehsatake. L'imposition de la juridiction de l'État sur des territoires autochtones est nécessaire à l'établissement des sociétés issues des colonies de peuplement, en opérant un saut qui nie la juridiction autochtone. Cette dynamique est analogue à celle vécue par les Algonquins du lac Barrière, où ce conflit se fonde sur la relation conflictuelle entre l'autochtonie et la souveraineté coloniale est « a conflict over the inauguration of law – over whose laws of belonging will apply on those lands – and on what grounds. The conflict is over *the authority to have authority*⁵⁶ ». À Kanehsatake, les Kanehsata'kehró : non pensent avoir une entente avec le Séminaire de Saint-Sulpice quant à leur juridiction sur les terres qu'ils habitent, tel que signifié dans le *Two-Dog Wampum*. Toutefois, en 1781 le Séminaire et l'État colonial nient cette juridiction et énoncent d'un coup que toute source d'autorité à Kanehsatake doit provenir de la couronne. Dès lors, le saut est fait. Le conflit de juridiction qui se construisait depuis 1717 est révélé. Pour montrer cette dynamique coloniale, ce chapitre déconstruit d'abord le mythe de 1721 selon lequel la concession par le roi de France est le socle de l'occupation du territoire. Ensuite, il sera vu comment s'est construit et révélé le conflit de juridiction à partir du moment où la légitimité des propriétés du Séminaire a été mise en doute par l'État colonial britannique au lendemain de la conquête de 1760.

⁵⁶ Shiri Pasternak, *Grounded Authority: The Algonquins of Barriere Lake against the State*. University of Minnesota Press, Minneapolis et Londres, 2017 : p.2.

1.1 Resituer la résistance à Kanehsatake

Débuter l'histoire de Kanehsatake et de la municipalité d'Oka avant 1717 est une manière de la raconter qui sort du cadre dominant dans la littérature francophone⁵⁷. Nombre d'historiens et d'anthropologues du Québec reprennent les archives coloniales comme socle de l'histoire à Kanehsatake pour y présenter l'histoire non pas de Kanehsatake, mais de sa colonisation pour finalement la justifier. Ce chapitre propose plutôt de resituer la crise en territoire autochtone.

Dans son article issu du numéro spécial sur les 20 ans de la « crise d'Oka », Chalifoux reprend le récit d'État en débutant l'histoire de l'événement par la création de la mission des Sulpiciens au pied du Mont-Royal en 1676⁵⁸. Similairement pour Lepage, dans le même numéro, l'origine de l'événement se situe dans le régime français et sa première mission au Fort de la Montagne à Montréal⁵⁹. Ce n'est qu'incidemment que ce dernier indique que l'origine pourrait se trouver « même plus loin, selon la tradition orale Mohawk⁶⁰ », avant d'enchaîner avec l'histoire à partir de la première mission catholique à Montréal. Même Boileau, dans un livre qui se veut un plaidoyer pour la communauté de Kanehsatake, débute son histoire à partir de la perspective missionnaire⁶¹. L'auteur finit par utiliser les archives coloniales, sans les problématiser, pour tenter de montrer pourquoi la pinède appartient en fait aux Kanehsata'kehró : non. Boileau utilise à peine

⁵⁷ La littérature anglophone, au-delà des auteurs Kanien'keha : ka qui sont également très critiques de la position du Séminaire, a tendance à davantage remettre en question, ou du moins à problématiser, les fondements des revendications du Séminaire de Saint-Sulpice à Kanehsatake que la littérature francophone. Voir par exemples Timothy C. Winegard, *The Court of Last Resort: The 1990 Oka Crisis and the Canadian Forces* ; Geoffrey York et Loreen Pindera, *People of the pines: the warriors and the legacy of Oka* ; Craig Proulx, « Colonizing Surveillance: Canada Constructs an Indigenous Terror Threat », *Anthropologica* 56, n° 1 (2014): p.83-100. Il est important de mentionner que ce portrait n'est évidemment pas homogène. Il existe des textes en anglais qui problématisent peu la position de l'État tels que Martin J. Morris, « Overcoming the Barricades: The Crisis at Oka as a Case Study in Political Communication », *Journal of Canadian Studies* 30, n° 2 (1995): p.74-90 ; et en particulier P. Whitney Lackenbauer qui représente la figure du colonialiste dans « Carrying the Burden of Peace: The Mohawks, the Canadian Forces, and the Oka Crisis », *Journal of Military and Strategic Studies* 10, n° 2 (Hiver 2008): p.1-71.

⁵⁸ Éric Chalifoux, « Près de trois siècles de revendications territoriales », *Recherches Amérindiennes au Québec* 39, n° 1-2 (2010): p.109-13.

⁵⁹ Pierre Lepage, « Oka, 20 ans déjà! Les origines lointaines et contemporaines de la crise », *Recherches Amérindiennes au Québec* 39, n° 1-2 (2009): p.119-26.

⁶⁰ Ibid, p.120.

⁶¹ Gilles Boileau, *Le Silence des Messieurs : Oka, terre indienne*. Méridien, Montréal, 1991 : p.13-14.

des paroles autochtones pour discuter des enjeux territoriaux à Kanehsatake⁶², ce qui donne l'impression que c'est en fait l'histoire coloniale qui est présentée, avec les acteurs autochtones subissant passivement et en silence leur dépossession.

Les versions de l'histoire présentées par Chalifoux, Lepage et Boileau font partie de ce que Gabriel-Doxtater et Van den Hende nomment le mythe de 1721. Ce mythe raconte qu'en 1721, suivant la concession des terres de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes par le roi de France aux Sulpiciens du Séminaire de Saint-Sulpice de Paris en 1717, les prêtres aient amené des autochtones de Sault-au-Récollet (situé au nord de l'île de Montréal tout près de la rivière des Prairies) jusqu'au lac, une terre alors jugée comme inoccupée, prête à être utilisée et contrôlée, et que l'on pourrait dire, de manière anachronique, *terra nullius*. Ce principe se base sur l'idée que la possession d'une terre se définit en fonction de son utilisation et de son exploitation. Ainsi, une terre inutilisée et inexploitée serait libre d'être « prise » par qui en a les moyens économiques et politiques. Fitzmaurice montre bien que la fiction légale derrière ce principe a servi de base pour légitimer la colonisation⁶³. Selon le mythe de 1721, la concession précédant l'arrivée des autochtones, c'est aux Sulpiciens que revient la propriété des terres.

Ce récit sur les origines de l'occupation humaine à Kanehsatake s'inscrit dans le palimpseste canadien conceptualisé par Joyce Green : « Les nouveaux arrivants qui sont venus occuper le territoire ont superposé leur expérience et leur vécu sur le parchemin national, estompant du coup, voire niant les traces laissées par les peuples autochtones⁶⁴ ». Le territoire ayant d'abord été occupé par les populations autochtones, commencer par les missions catholiques

⁶² Après survol de l'ouvrage, il est possible de compter sur les doigts d'une main le nombre de citations provenant de paroles autochtones : Gilles Boileau, p.149, 192, 193, 196 et 208.

⁶³ Andrew Fitzmaurice, p.7.

⁶⁴ Joyce Green, « Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien ». *Politique et Sociétés* 23, n° 1, (2004) : p.12.

implique d'opérer un saut où la colonisation fonctionne comme une entrée dans l'histoire et se présente comme un fait accompli de manière à ce que « les anciennes strates modulent, façonnent même, en quelque sorte les ajouts subséquents.⁶⁵ » Insérer la résistance à Kanehsatake de 1990 dans une origine provenant d'une mission catholique ou plutôt d'une occupation de Ganienkeh modifie la manière avec laquelle 1990 est perçu et peut être envisagé.

Comprendre l'histoire de Kanehsatake en dehors des œillères étatiques

En Kanien'keha, l'île de Montréal se dit Kawennote Tiohtià : ke, c'est-à-dire « l'île où les peuples se divisent⁶⁶ ». L'île se situe au nord de Ganienkeh, le territoire ancestral de la nation, largement situé dans l'actuel état de New York jusqu'à la vallée du Saint-Laurent au nord. En toute reconnaissance du caractère fluide de l'occupation des territoires, Kawennote Tiohtià : ke fait donc partie de Ganienkeh, bien que plusieurs peuples aient vécu sur l'île. Quant à Kanehsatake, le terme fait partie des fondements même de l'Haudenosaunee et de la nation Kanien'keha : ka. Ce serait l'un des premiers villages à avoir accepté la paix, en étant notamment mentionné dans la cérémonie de condoléances Haudenosaunee⁶⁷.

Pour éviter de perpétuer l'exclusion engendrée par la colonisation, il est important de mentionner que Kanehsatake recoupe également une partie des territoires utilisés par la nation Abénaquis⁶⁸ et que Kawennote Tiohtià : ke est partagée avec la nation Anishinabé⁶⁹. Taiaiake Alfred rappelle que « the same site may have been the home of a number of nations during the entire period of its existence⁷⁰ ». L'occupation territoriale linéaire et totale au sens que l'entend

⁶⁵ Joyce Green, p.12.

⁶⁶ Gerald Robert Alfred, « Heeding the voices of our ancestors: Kahnawake Mohawk politics and the rise of native nationalism in Canada ». Cornell University, Ithaca, 1994 : p.54.

⁶⁷ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *At the Wood's Edge*, p.16.

⁶⁸ Denys Delâge, « Les Iroquois chrétiens des réductions, 1667-1770 : I-Migration et rapports avec les Français », *Recherches Amérindiennes au Québec* 21, n° 1-2 (1991) : p.62.

⁶⁹ Roland Viau, *Gens du fleuve, gens de l'île : Hochelaga en Laurentie iroquoise au XVIe siècle*. Boréal, Montréal, 2021.

⁷⁰ Gerald Robert Alfred, p.56.

l'État, c'est-à-dire en tant que « communauté humaine qui, dans les limites d'un territoire délimité, revendique avec succès pour son propre compte *le monopole de la violence physique légitime*⁷¹ », ne concorde pas avec une conception circulaire du monde⁷² où la fluidité de l'occupation territoriale est reconnue comme caractère inhérent à l'existence et où c'est l'équilibre dans les relations qui importe davantage que leur contrôle par une entité souveraine dominant les êtres sur un territoire délimité.

Cette réalité de l'occupation partagée du territoire par les premiers peuples de la Grande Tortue⁷³ pose problème lorsque vient le temps de revendiquer un titre autochtone sur les terres aujourd'hui. L'occupation des territoires ancestraux cadre rarement dans les catégories créées par l'État canadien pour acquérir un titre tel qu'énoncé dans les jugements Delgamuukw (1997) et Tsilhqot'in (2014) de la Cour Suprême, c'est-à-dire une occupation exclusive et continue du territoire jusqu'à ce jour par un seul peuple depuis les temps immémoriaux⁷⁴. McCrossan et Ladner critiquent la décision Tsilhqot'in, qui se base sur les mêmes critères que la décision Delgamuukw, en indiquant que cette décision n'a que « further provided federal and provincial governments with greater license to *invade* Indigenous territories through the violent judicial elimination of alternate legal orders and Indigenous jurisdictions⁷⁵ ». Non seulement la Couronne demande-t-elle une utilisation exclusive, régulière et intense sur le territoire pour qu'il y ait possibilité de titre autochtone, ce qui est rare et qui ne respecte pas les ontologies autochtones dans leurs relations au

⁷¹ Max Weber, *Le savant et le politique*, 10/18 éd. Univers Poche, Paris, 2015 : p.125.

⁷² Georges E. Sioui, *Pour une autohistoire amérindienne*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1989 : p.13-27.

⁷³ Georges Sioui, « Quatre amériques, une seule grande île sur le dos de la tortue », in *Histoires de Kanatha vues et contées : Essais et discours, 1991-2008*. Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 2009 : p.211-21.

⁷⁴ Voir Beverley McLachlin et al., « Tsilhqot'in Nation v. British Columbia » (2014) pour le seul cas de titre accordé à une nation autochtone par la Cour suprême à ce jour. Le titre est accordé en fonction d'un test où la nation doit prouver qu'elle utilise une terre de manière régulière, exclusive et intense depuis au moins le moment de « l'affirmation de la souveraineté européenne » jusqu'au moment de la demande de titre. « Il incombe au groupe revendicateur (...) d'établir l'existence du titre ancestral. »

⁷⁵ Michael McCrossan et Kierra L. Ladner, « Eliminating Indigenous Jurisdictions: Federalism, the Supreme Court of Canada, and Territorial Rationalities of Power », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 49: 3 (2016) : p.412.

territoire, mais elle prévoit en plus des situations dans lesquelles l'État peut légitimement justifier son « incursion » pour accomplir des objectifs du gouvernement⁷⁶. L'État demeure donc, en dernière instance, le « maître » des lieux, désignant quels sont les usages légitimes à atteindre sur les territoires.

Perpétué jusqu'à ce jour, ce cadre étatique imposé sur les territoires que l'on nomme Canada et Québec doit être problématisé pour comprendre l'histoire de Kanehsatake, au risque de reproduire le palimpseste canadien. Dans le contexte de la région de Zomia, James C. Scott analyse l'histoire des peuples réfugiés en montagnes en relation aux États. L'auteur propose une piste de solution au palimpseste en explicitant le biais lié à l'utilisation des sources coloniales : « We must be exceptionally wary of the written royal court records and even local chronicles that are strong on dynastic self-idealization and weak on hard information⁷⁷ ». L'importance de ces archives n'est pas dans les « faits » qu'elles mettent de l'avant. Elle se trouve surtout dans le filtre à travers lequel se perpétue ce type de discours. C'est en ce sens que sont approchés les matériaux qui seront présentés tout au long de ce chapitre de manière à reconstituer une histoire de Kanehsatake qui rend compte de la dépossession des territoires des Kanehsata'kehró : non par la Couronne via les routines locales⁷⁸ instituées par le Séminaire de Saint-Sulpice et cautionnées par l'État colonial.

Les migrations de Ganienkeh jusqu'à Kawennote Tiohtià : ke : « they exhorted us strenuously to remove further off »

Les habitants du village de Kanehsatake s'étaient déplacés au début du 17^e siècle vers le cœur de Ganienkeh pour plusieurs années, dans la région de l'actuel lac Champlain, avant de

⁷⁶ Beverley McLachlin et al., *Tsilhqot'in Nation v. British Columbia*, p.261.

⁷⁷ James C. Scott, *The Art of Not Being Governed: An Anarchist of Upland Southeast Asia*. Yale University Press, Agrarian Studies, New Haven et Londres, 2009 : p.66.

⁷⁸ Lisa Ford, *Settler Sovereignty: Jurisdiction and Indigenous People in America and Australia, 1788-1836*. Harvard University Press, Harvard Historical Studies, n°166, Cambridge et Londres, 2010 : p.4.

remonter à Kawennote Tiohtià : ke et la région actuelle de Kahnawake par la suite⁷⁹. C'est pourquoi, d'abord, Champlain a rencontré des « Iroquois » en 1609 dans ce qui est aujourd'hui le nord des États-Unis⁸⁰ et, qu'ensuite, des « Iroquois » ont été vus aux abords de la rivière des Outaouais aux rapides Carillon en 1660 lors d'une bataille entre 800 « Iroquois » et une troupe constituée de 40 Huron-Wendat, de 17 Français et de 4 Anishinabé⁸¹. Il semblerait donc qu'au courant du 17^e siècle la région du lac des Deux-Montagnes ait commencé à être réutilisée comme site de défense et d'occupation par l'Haudenosaunee face à l'agrandissement de Montréal et de l'occupation française de l'île, ce lieu étant connu depuis longtemps comme terre de chasse pour la nation Kanien'keha : ka⁸².

Les combats reprennent en 1689 avec l'attaque sur le village français de Lachine situé à la pointe ouest de l'île⁸³. L'année suivante, des éclaireurs français envoyés de Montréal ont rencontré deux canots « d'Iroquois » contenant une vingtaine de personnes sur le lac des Deux-Montagnes⁸⁴. Bien que semblant anodine, cette escarmouche en conjonction avec l'attaque de 1689 sur Lachine révèle une occupation de plus en plus organisée du territoire de Kanehsatake depuis la bataille des rapides Carillon de 1660. En effet, la même année, le gouverneur du Canada, dans une lettre adressée à la confédération Haudenosaunee (*Five Nations*), fait référence à un fort au « Canida » nommé « Canessedage »⁸⁵. Pour que le terme de fort soit utilisé, il faut certainement qu'il y ait occupation du territoire. Aussi, le fait que le nom utilisé pour marquer ce fort soit pratiquement identique au nom du village issu de la tradition Haudenosaunee, le village d'où est issu le clan de

⁷⁹ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.16.

⁸⁰ Timothy C. Winegard, *The Court of Last Resort: The 1990 Oka Crisis and the Canadian Forces*, p.33.

⁸¹ Jacques Folch-Ribas, « Monument québécois à la mémoire des héros du Long-Sault », *La Vie des Arts*, n° 50 (1968) : p.38.

⁸² Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.25.

⁸³ W. J. Eccles, *Frontenac: The Courtier Governor*. The Carleton Library, 1958 : p.193.

⁸⁴ Ibid, p.195.

⁸⁵ John Romeyn Brodhead, *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*, vol. 4. Weed, Parsons and Company, 1854 : p.120.

la tortue⁸⁶, tend à conforter l'idée que la communauté qui y est établie est Kanien'keha : ka. C'est également dans un contexte diplomatique que ce nom est utilisé, conférant une reconnaissance politique à la communauté qui défendait Kanehsatake.

Le fait que des Kanien'keha : ka aient occupé Kanehsatake avant l'arrivée du Séminaire de Saint-Sulpice ne veut pas pour autant dire qu'il est faux que les populations autochtones habitant le territoire aient quitté la montagne à Tiohtià : ke. Ceci veut plutôt dire que la migration forcée vers le lac des Deux-Montagnes s'inscrit dans une continuité historique dans l'occupation de la nation Kanien'keha : ka à Kanehsatake. Il est effectivement documenté qu'en 1671 des familles provenant de Ganienkeh se sont déplacées jusqu'à Kawennote Tiohtià : ke pour y construire des maisons longues aux pieds du Mont Royal⁸⁷ ainsi qu'au Sault le long des rapides Lachine⁸⁸. Le village constitué au Sault est devenu la communauté actuelle de Kahnawake, alors que le village au Mont-Royal deviendra la communauté de Kanehsatake. Quant aux Kanien'keha : ka qui sont restés au cœur de Ganienkeh, ils sont les ancêtres des communautés actuelles de la Baie de Quinte et de Six Nations of the Grand River⁸⁹.

Cinq ans après l'arrivée des Kanien'keha : ka à Kawennote Tiohtià : ke, la mission de la Montagne fût créée par les Sulpiciens⁹⁰. Il y avait alors en majorité des familles Kanien'keha : ka, ainsi que des Huron-Wendat, des Nepissingue, des Anishinabé et des Dakota. La langue d'usage

⁸⁶ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, p.15.

⁸⁷ John Thompson, *Materials on the History of the Land Dispute at Kanesatake (Oka)*. Treaties and Historical Research Centre, Department of Indian and Northern Affairs Canada, Ottawa, 1991 : p.6.

⁸⁸ William N. Fenton et Elisabeth Tooker, « Mohawk », in *Handbook of North-American Indians: Northeast*, vol. 15. Smithsonian Institution, Washington, 1978 : p.469.

⁸⁹ Ibid, p.476.

⁹⁰ Éric Chalifoux, « Près de trois siècles de revendications territoriales », p.110. La Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice a eu un rôle particulièrement important dans la colonisation de la vallée du Saint-Laurent. D'une part, les Sulpiciens étaient les yeux de la métropole via les lettres à Paris. Ces informations servaient de base pour prendre des décisions sur la colonie. D'autre part, c'étaient les institutions religieuses qui mettaient en œuvre les politiques d'assimilation des populations autochtones. Voir Timothy G. Pearson, « "Il sera important de me mander le détail de toutes choses" : Knowledge and Transatlantic Communication from the Sulpician Mission in Canada, 1668-1680 », *French Colonial History*, 12 (2011) : p.45-65. Sur la théorie de l'assimilation voir : Dino Costantini, « La "Mission" Civilisatrice », in *Mission civilisatrice : Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité française*. TAP / Études coloniales, La Découverte, Paris, 2008 : p.89-91.

de cette communauté plurinationale était le Kanien'keha⁹¹. À peu près au même moment, les hostilités entre les Français et l'Haudenosaunee reprenaient de plus belle. Dans ce contexte, des guerriers de Kahnawake se sont joints aux Français lors de l'attaque sur Lachine et ont servi de guides lors de missions d'expédition visant des villages Haudenosaunee entre 1693 et 1696. Tel que l'indique Winegard : « The Great Peace was broken as members of the Five Nations were now in direct conflict with one another⁹² ». Au tournant du 17^e siècle, les Kanien'keha : ka vivant aux alentours de Kawennote Tiohtià : ke étaient en alliance directe avec les Français contre la confédération Haudenosaunee, rappelant le principe de la Grande loi disant que la paix est un processus perpétuel demandant de l'entretien et étant constamment en train de se faire, sans pour autant pouvoir être complète⁹³. Cette conception de la paix permet d'éviter l'impasse imposée par la Cour suprême dans ses catégories basées sur le sang pour atteindre le titre autochtone, de manière à voir dans l'occupation de l'Haudenosaunee à Kanehsatake une continuité Kanien'keha : ka malgré le fait que des Kanien'keha : ka ait été en conflit direct avec la confédération durant cette période d'occupation de Kanehsatake.

La mission de la montagne fût de courte durée. À peine vingt ans après sa mise en place, les Sulpiciens ont entrepris de déménager la mission plus au nord au Sault-au-Récollet sur les berges de la rivière des Prairies. Boileau montre que le travail des populations autochtones à défricher, labourer, semer et généralement mettre en valeur les terres aux pieds de la montagne représentait une bonne affaire pour les Sulpiciens, particulièrement pour Belmont le vicaire-général de la mission qui avait commencé à planifier le déménagement dès 1681⁹⁴. Dans une lettre

⁹¹ William N. Fenton et Elisabeth Tooker, *Mohawk*, p.473.

⁹² Timothy C. Winegard, p.47. La seule raison offerte par Winegard pour expliquer l'alliance entre les guerriers de Kahnawake et les Français était l'influence importante des Français à ce moment. Dans la même veine, l'auteur indique que le déplacement de Ganienkeh vers l'île était dû à l'expulsion des familles qui s'étaient converties au catholicisme.

⁹³ Kayanesenh Paul Williams, *Kayanerenkó: wa The Great Law of Peace*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2018 : p.4.

⁹⁴ Gilles Boileau, *Le Silence des Messieurs : Oka, terre indienne*, p.36.

du 17 avril 1698, Belmont indique que les terres défrichées et libérées par les autochtones à la montagne allaient permettre au Séminaire de « réaliser une petite épargne tous les ans⁹⁵ ». Cette lettre de Belmont exemplifie l'esprit de « mise en valeur⁹⁶ » propre à la mission civilisatrice française qui est étroitement liée à la maîtrise du territoire et de ses premiers habitants. Dans un traité devenu un classique de la littérature coloniale, qui servira notamment « à la formation de générations de fonctionnaires⁹⁷ », Girault explique que l'essence de la colonisation se trouve dans l'utilisation de « toutes les ressources dont les premiers habitants n'ont pas su tirer parti⁹⁸ », au sens de sa racine *colere* ; cultiver la terre par l'agriculture. Sous prétexte de mission civilisatrice, il est évident que les colonialistes français cherchaient avant tout à étendre leur capital et leur propre accès à la terre qui devait nécessairement se faire sur le dos des peuples autochtones.

Le déménagement à la rivière des Prairies pris près d'une décennie pour finalement se compléter en 1704. Bien qu'ayant accepté de déménager, ce n'est pas de gaieté de cœur que les habitants autochtones ont quitté la montagne, tel que l'indique en 1788 une adresse du chef Aghneeta à John Johnson, directeur des Affaires indienne : « they exhorted us strenuously to remove farther off from the town where we would be more quiet and happy⁹⁹ ». Peu de documentation existe pour juger de la réaction des Kanien'keha : ka face à cette déportation, mais comme l'indique cette prise de parole, les Sulpiciens semblent avoir mis énormément de pression pour que se passe le déplacement à la montagne. Ce n'était que le début de la dépossession.

⁹⁵ Gilles Boileau, p.37.

⁹⁶ Dino Costantini, « La mise en valeur du globe », in *Mission civilisatrice : Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*. TAP / Études coloniales, La Découverte, Paris, 2008 : p.112-29.

⁹⁷ Ibid, p.79.

⁹⁸ Arthur Girault, *Principes de colonisation et de législation coloniale*. Librairie de la société du recueil des lois & des arrêts, Paris, 1904 : p.2.

⁹⁹ Claude Pariseau, « Les troubles de 1860-1880 à Oka : Choc de deux cultures ». Thèse de maîtrise à l'Université McGill, Montréal, 1974 : p.22.

1.2 Construction et révélation d'un conflit de juridiction

Ayant montré précédemment que le conflit se passe à Kanehsatake plutôt qu'à Oka, il convient maintenant de voir comment s'est construit le conflit de juridiction, car ce conflit latent se révélera comme une surprise pour les habitants de Kanehsatake. Préalablement à cette analyse, il faut définir l'État colonial et comprendre s'il s'agit effectivement un État colonial qui a tenté de mettre en place sa juridiction à Kanehsatake. Ceci amène ensuite la question de savoir quel rôle a joué le Séminaire de Saint-Sulpice dans la construction du conflit qui surgira en 1990.

État colonial en Nouvelle-France

Le cas de la Nouvelle-France et du Canada sont sous-analysés au sein des études sur l'État colonial. Dans son ouvrage sur les empires coloniaux, Pierre Singaravélou exclut de son analyse les expansions nord-américaines vers l'Ouest au 19^e siècle¹⁰⁰, ce qui occulte les empires coloniaux mis en place en Amériques au 17^e et au 18^e siècle. À partir des catégories présentées par Thénault¹⁰¹ et Steinmetz¹⁰² pour définir l'État colonial, il est possible d'avancer de que la colonie de la Nouvelle-France et sa transformation dans la Proclamation royale de 1763 forment un État colonial qui trouve continuité avec les gouvernements contemporains du Québec et du Canada. Selon Thénault, les administrateurs de la Nouvelle-France et leur main locale dans les institutions religieuses étaient effectivement investis de la mission civilisatrice propre à l'État colonial¹⁰³. De plus, la vallée du Saint-Laurent a indubitablement constitué « un champ de luttes relativement

¹⁰⁰ Pierre Singaravélou, « Situations coloniales et formations impériales : approches historiographiques », in *Les empires coloniaux : XIXe-XXe siècle*. Points Histoire, Éditions Points, Lonrai, 2013 : p.16.

¹⁰¹ Sylvie Thénault, « L'État colonial : Une question de domination », in *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*. Points Histoire, Points, Lonrai, 2013 : p.215-56.

¹⁰² George Steinmetz, « Le champ de l'État colonial : Le cas des colonies allemandes (Afrique du Sud-Ouest, Qingdao, Samoa) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 171-172 (2008) : p.122-43.

¹⁰³ Sylvie Thénault, *L'État colonial*, p.222.

autonome de la métropole¹⁰⁴ ». La construction de l'État s'est faite dans la rencontre entre les peuples autochtones et les administrateurs des colonies.

Dans le cas du gouvernement du Québec, son prédécesseur, c'est-à-dire l'État colonial de la Nouvelle-France, était particulièrement faible et reposait en majeure partie sur la mission civilisatrice portée par les institutions religieuses. Le cas de Kanehsatake montre ce rôle crucial des institutions religieuses dans la mise en place de la souveraineté auto-proclamée de l'État colonial qui doit se baser sur une légitimité ontologique installée, de force, sur le territoire de manière à clamer son existence¹⁰⁵. Dès la conquête de 1760 et la consolidation de l'État colonial entre les mains des Britanniques suite au départ des Français, les relations au sein du champ de lutte à Kanehsatake se sont complexifiées avec la remise en question de la légitimité de la juridiction du Séminaire de Saint-Sulpice. Cette mise en doute de « ses » propriétés l'a poussé à violemment marchander les territoires à Kanehsatake. La vente des terres à des colons s'est ajoutée à la mission civilisatrice comme moyens de dépossession des populations autochtones habitant à Kanehsatake.

« Sous voile de religion¹⁰⁶ » : établissement de la mission sur Kanehsatake

À peine la mission au Sault-au-Récollet établie en 1704, une deuxième déportation a eu lieu quelques années plus tard. Dans la même logique mercantile qu'au Mont royal, les terres nouvellement défrichées par les populations autochtones ont été vendues à des colons au profit du Séminaire de Saint-Sulpice qui voyait son capital immobilier croître dans le « Nouveau Monde ». Boileau montre que le Séminaire a graduellement encerclé la mission au Sault-au-Récollet par des habitations de colons de manière à rendre insoutenable la vie des populations

¹⁰⁴ George Steinmetz, *Le champ de l'État colonial*, p.128.

¹⁰⁵ Ibid, p.123.

¹⁰⁶ Jean Bodin, *Les six livres de la république*. Chez Jacques du Puys, Libraire Juré, à la Samaritaine, Paris, 1576 : p.548.

autochtones de la mission, notamment en limitant la chasse qui complétait une agriculture de subsistance¹⁰⁷. L'encerclement complet, le Séminaire a rapidement entamé ses démarches pour acquérir une nouvelle seigneurie au lac des Deux-Montagnes et déménager la mission une seconde fois¹⁰⁸.

Sous couvert de mission religieuse visant la conversion des populations autochtones au christianisme, l'établissement de la mission au lac des Deux-Montagnes par le Séminaire de Saint-Sulpice et la colonie de la Nouvelle-France a été pensé pour le profit économique de l'institution religieuse et de l'État colonial. Cette relation entre revendication de souveraineté par un monarque, marchandisation des territoires autochtones et rationalisation par la mission civilisatrice via la christianisation est propre à l'entreprise coloniale européenne. Ford montre que la dépossession active et réelle au niveau local¹⁰⁹ permet de donner contenu à une souveraineté qui demeurerait autrement sans juridiction. De cette façon, dans la relation entre métropole et routines locales, la souveraineté qui ne se trouve d'abord que sur papier trouve sa raison d'être dans les conversions religieuses et son contenu matériel dans la marchandisation des territoires sous la forme de propriétés à vendre aux colons.

Dans le cas de Kanehsatake, la mission est justifiée sur deux fronts : l'un au service de la colonie et l'autre du Séminaire de Saint-Sulpice ; l'un et l'autre aux dépens des populations autochtones. D'une part, la nouvelle mission au lac des Deux-Montagnes, localisée à l'embouchure de deux rivières menant au fleuve Saint-Laurent et ultimement la capitale de Québec, représentait une opportunité militaire stratégique aux yeux de l'administration de la Nouvelle-France pour protéger les villages montréalais. L'Acte de concession de 1717 dit

¹⁰⁷ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *At the Wood's Edge*, p.32.

¹⁰⁸ Gilles Boileau, p.42.

¹⁰⁹ Lisa Ford, *Settler Sovereignty*, p.4.

explicitement que « cette mission serait avantageuse non seulement pour la conversion des Indiens (...), mais aussi pour la colonie [de Montréal] qui serait ainsi protégée contre les incursions des Iroquois en temps de guerre¹¹⁰ ». D'autre part, les intentions du Séminaire avec la nouvelle mission sont clairement expliquées par l'administrateur du Séminaire lui-même dans une lettre de juin 1717 : « la concession au lac des deux montagnes nous devant demeurer quand mesme la mission serait ostée, l'affaire ne peut être mauvaise¹¹¹ ». Cette citation exemplifie l'objectif du « maître » missionnaire, « le seigneur, l'homme à l'image de Dieu¹¹² », qui est d'accroître son domaine en marginalisant les populations autochtones.

En Australie, contexte analogue à celui de l'Amérique du nord, Wolfe montre que le motif principal des mesures prises par les sociétés issues des colonies de peuplement pour marginaliser les peuples autochtones, et ultimement tenter de les éliminer, est l'accès au territoire : « territoriality is settler colonialism's specific, irreducible element. (...) Settler colonialism destroys to replace¹¹³ ». Ce remplacement établit sur les territoires dépossédés une nouvelle société basée sur une économie d'agriculture intensive facilitant la construction d'une administration afin que, dans les mots de Scott, la population puisse être la plus « lisible » et appropriable que possible¹¹⁴, c'est-à-dire taxable pour assurer les revenus de l'État et appropriable pour être utilisée comme chair à canon en cas de guerre avec un autre monarque. Un dérivé de la mise en place d'une agriculture intensive sur un territoire est l'expansion de la population, tant en termes de nombre que d'étendu, ce qui mène les colons

¹¹⁰ Brenda Gabriel et Arlete Kawanatatie Van den Hende, *À l'orée du bois*, p.32.

¹¹¹ Gilles Boileau, p.79.

¹¹² Dalie Giroux, *L'oeil du maître : Figures de l'imaginaire colonial québécois*. Mémoire d'encrier, Montréal, 2020 : p.148.

¹¹³ Partick Wolfe, « Settler colonialism and the elimination of the native », *Journal of Genocidal Research*, 8(4), 2006, p.388.

¹¹⁴ James C. Scott, *The Art of Not Being Governed*, p.76.

à continuer de repousser les peuples autochtones dans les marges pour s'approprier davantage de terres¹¹⁵.

La déportation au lac des Deux-Montagnes fût finalement complétée en 1721 et le séminaire reçut en 1733 et en 1735 des terres additionnelles à l'est pour compenser les coûts de déménagement et de construction du fort¹¹⁶. Aux débuts de la mission, toutefois, les populations autochtones avaient accès à des terres de chasse au nord et la faible démographie de canadiens-français assurait une cohabitation relativement symétrique à Kanehsatake. Le conflit de juridiction demeurait latent derrière les routines quotidiennes¹¹⁷.

De la cohabitation à l'enfermement

Les plans de la mission en 1743 et en 1751 offrent une loupe sur l'imaginaire de l'enfermement propre à l'entreprise coloniale française, ainsi qu'une modification de l'approche du Séminaire face aux populations autochtones habitant Kanehsatake au courant de cette décennie. Un plan de 1743 montre une présence autochtone importante autour du fort français. À ce moment, bien que le fort soit central au plan, il est relativement en équilibre avec les villages autochtones¹¹⁸. Les populations ont libre-accès aux terres du nord ainsi qu'au lac au sud. De plus, les quatre communautés autochtones vivant sur les lieux ont un village¹¹⁹.

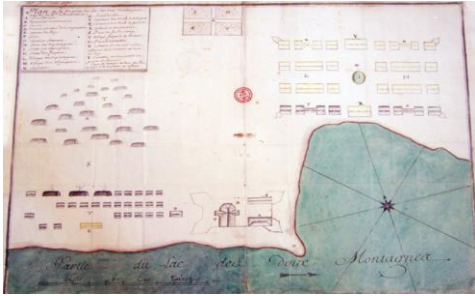
¹¹⁵ Partick Wolfe, *Settler colonialism and the elimination of the native*, p.395.

¹¹⁶ Timothy C. Winegard, *The Court of Last Resort: The 1990 Oka Crisis and the Canadian Forces*, p.59.

¹¹⁷ John Thompson, *Materials on the History of the Land Dispute at Kanesatake (Oka)*, p.11.

¹¹⁸ Christian Ayne Crouch, « Surveying the Present, Projecting the Future: Reevaluating Colonial French Plans of Kanesatake », *The William and Mary Quarterly* 75, n° 2 (avril 2018) : p.332.

¹¹⁹ Le plan nomme ces villages ainsi : le « Village Iroquois et hurons », le « Village des algonquins » et le « Village des nepissingues ».



Chevalier de Beauharnois, *Plan de la Mission du Lac des deux Montagnes*, 1743. Archives nationales d'outre-mer, Aix-en-Provence, France, 03DFC490B. Disponible en ligne sur le site de Bibliothèque et Archives Canada : <https://www-bac-lac.gc.ca/proxy.bib.uottawa.ca/fra/decouvrez/exploration-colonisation/nouvelle-france-horizons-nouveaux/Pages/fonder.aspx>

Cette cohabitation allait se modifier au courant des années 1740, lorsque les missionnaires ont commencé à tenter de convaincre les autochtones de Kanehsatake de se joindre aux Français dans leurs combats contre les Britanniques et l'Haudenosaunee. Un discours livré en 1741 par un sulpicien aux habitants du lac des Deux-Montagnes représente l'ethos du maître et corollairement celui du plan de 1751 :

écoutez avec soumission et respect vos pères les missionnaires et obéissez-leur en toutes choses qu'ils vous recommanderont de faire pour le bien de vos âmes [...]. Mes enfants, Chaque fois que vous regardez cette ceinture, elle vous dira que je suis votre père et grand chef et donc, à la tête de toutes vos affaires. (...) Mes enfants, Écoutez-moi bien. Par cette ceinture, je demande que, de la terre que vous habitez, pousse un grand arbre qui me représente. Sous son ombre, toutes les nations qui sont mes enfants peuvent venir et se reposer en paix.¹²⁰

Dans ces phrases se trouvent les fondements de l'idéologie de la « mission civilisatrice » propre à l'entreprise coloniale française post-République : « Mes enfants », « soumission », « obéissez », « je suis votre père », « à la tête de toute vos affaires », « un grand arbre qui me représente » ; tant de termes qui traduisent l'esprit colonial issu du droit romain, « c'est-à-dire la soumission absolue des fils au *pater familias*¹²¹ ». La politique de la mission civilisatrice ne s'est formalisée que beaucoup plus tard au sein de l'État colonial français, bien après que son entreprise impériale ait quitté l'Amérique en 1760. L'équation explicite entre colonisation

¹²⁰ Brenda Gabriel et Arlete Kawanatatie Van den Hende, p.37-38.

¹²¹ Dino Costantini, *La « Mission Civilisatrice »*, p.100.

et civilisation ne s'est produite que vers la seconde moitié du 18^e siècle¹²² et ne s'est érigée en politique d'État qu'en 1895¹²³.

En 1741, ce missionnaire à Kanehsatake tentait de s'arroger le contrôle de la communauté en y nommant notamment des chefs qui seraient sous sa direction. Pourtant, selon Doxtater et Van den Hende, la ceinture brandît par le sulpicien a de fortes chances d'être le *Two-Dog Wampum* créé en 1660 au Mont-Royal. Pour les auteures, ce wampum signifie que les Kanehsata'kehró : non faisaient alliances avec les français « pour vivre paisiblement sur ce territoire¹²⁴ ». Motivée par l'idéologie de la mission civilisatrice, l'entreprise coloniale se dit travailler pour le « progrès¹²⁵ » des populations qui la subisse. Dans le traité de Girault, ce professeur d'Université indique que : « peut-être ces indigènes seront-ils moins heureux qu'avant, mais ils n'en seront pas moins civilisés¹²⁶ ». Les agents coloniaux français, entendus autant en termes d'administrateurs de l'État que des missionnaires, avaient la conviction que les peuples autochtones ne pourraient jamais « progresser » sans que les Français ne deviennent maîtres de leurs affaires.

Représentatif du ton utilisé par le missionnaire, le plan de 1751 montre une présence visuelle accrue du fort qui occupe l'axe nord-sud de Kanehsatake avec ses fortifications, divisant maintenant les communautés à l'est et à l'ouest. La légende du plan opère un autre changement significatif : ce ne sont plus des villages pour chaque nation qui sont représentés, mais des cantons faisant partie du village français¹²⁷. Dans l'imaginaire de ce plan, les

¹²² Dino Costantini, p.85-88.

¹²³ Alice L. Conklin, *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*. Stanford University Press, Stanford, 1997 : p.11.

¹²⁴ Brenda Gabriel et Arlete Kawanatatie Van den Hende, p.38-39.

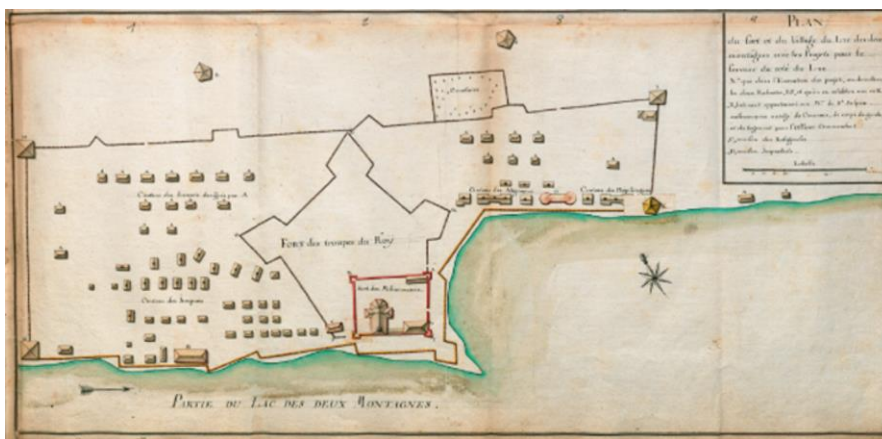
¹²⁵ Alice L. Conklin, p.6-7.

¹²⁶ Arthur Girault, *Principes de colonisation et de législation coloniale*, p.3.

¹²⁷ Christian Ayne Crouch, *Surveying the Present, Projecting the Future*, p.331.

populations autochtones sont intégrées au village français tout en étant exclues de la protection du fort. Crouch met le doigt sur la modification remarquable dans la conceptualisation de l'occupation du territoire entre ces deux plans :

In the ca. 1751 *Plan du fort et du Village du Lac des deux montagnes*, the marks of cohabitation gestured toward different human relations than the ones suggested in the watercolor by Beauharnois, which projected *inclusion and interaction between communities rather than the overpowering of one by another* through architecture and the control of the all-important lakefront. (italiques ajoutées)¹²⁸



[Louis Franquet, artiste présumé], Plan du fort et du Village du Lac des deux Montagnes avec les Projets pour le fermer du côté du Lac, 1751. Service historique de la Défense, Vincennes, France, GR 1 M 1101, fol. 183. Disponible en ligne sur le site de Bibliothèque et Archives Canada : <https://www-bac-lac-gc.ca.proxy.bib.uottawa.ca/fra/decouvrez/exploration-colonisation/nouvelle-france-horizons-nouveaux/Pages/fonder.aspx>

Two-Dog Wampum : « *ils doivent nous avertir en aboyant, et c'est ce qu'ils font depuis trois ans* »

En 1759, les troupes britanniques remportèrent la bataille des plaines d'Abraham contre les troupes françaises¹²⁹. Pariseau remarque que « c'est avec la conquête que naissent les premières disputes et revendications¹³⁰ » à Kanehsatake. Le Séminaire de Paris perdant ses propriétés en Amérique avec la capitulation française, il décida de les céder au Séminaire de Montréal, y compris

¹²⁸ Christian Ayne Crouch, p.334.

¹²⁹ C.P. Stacey, *Québec, 1759 : Le siège et la bataille*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2002.

¹³⁰ Claude Pariseau, *Les troubles de 1860-1880 à Oka*, p.27.

la mission au lac des Deux-Montagnes. Cependant, la légalité de ce transfert fût remise en question onze années plus tard par le procureur général de la province de Québec, sur les bases que le Séminaire de Montréal n'avait pas une existence juridique au moment du transfert, ce qui implique que les sulpiciens ne pouvaient pas se donner à eux-mêmes une propriété. Le gouverneur finit par confirmer la propriété du Séminaire de Montréal suite à l'invasion étatsunienne post-révolution.¹³¹

Malgré cette confirmation, le doute quant à la légalité du titre du Séminaire était soulevé et ce dernier agit rapidement en vendant le plus de terres que possible pour que les Kanehsata'kehró : non ne puissent présenter une revendication basée sur l'occupation du territoire. Le Séminaire mettait alors en action une légitimité ontologique et créée de toute pièce se basant sur une installation visible de manière à prétendre à une juridiction sur les terres¹³². Le Séminaire fît arpenter le terrain en 1780 et rapidement commença à vendre des terres aux canadiens-français avec 66 concessions en 1780. En 1781, ce fût 52 autres, en 1782 c'est 21 concessions et en 1783 c'est 54 autres concessions qui s'ajoutaient.¹³³ Le Séminaire avait juré fidélité et hommage à la couronne britannique en 1781, ce qui leur donna confiance que la couronne allait reconnaître ces propriétés dans la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes¹³⁴. La colonisation effectuée conjointement par les institutions religieuses et l'État colonial britannique avait officiellement commencée à Kanehsatake.

Dans tout ce mouvement entre la couronne britannique, le Séminaire et l'arrivée de colons sur les terres, les intérêts et les droits territoriaux des populations autochtones à Kanehsatake étaient totalement bafoués, et ce malgré une entente qui avait été conclue lors du déménagement

¹³¹ John Thompson, *Materials on the History of the Land Dispute at Kanesatake (Oka)*, p.16.

¹³² George Steinmetz, *Le champ de l'État colonial*, p.123.

¹³³ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *At the Wood's Edge*, p.62.

¹³⁴ Ibid, p.60.

forcé du Sault-au-Récollet au lac des Deux-Montagnes ainsi que les dispositions du Traité d'Oswegatchie de 1760¹³⁵ et de la Proclamation Royale de 1763¹³⁶. Dans ces documents fondateurs de l'État colonial britannique et par conséquent canadien, il est assuré aux peuples autochtones qu'il y ait « protection des possessions territoriales amérindiennes¹³⁷ ». La définition de la couronne d'une possession autochtone l'intégrait toutefois dans le régime européen de titre foncier¹³⁸, en demandant que les communautés aient obtenu un titre de la couronne française ou britannique pour qu'il soit valide. Ce saut de la couronne, qui revendique d'un coup le pouvoir de fournir la propriété, a pour effet de nullifier, au sein de son système auto-généré, toute revendication basée sur l'occupation antérieure et dès lors de mettre en conflit les autorités autochtones et celles du Séminaire sur le territoire de Kanehsatake.

Conclusion

Ce chapitre a montré les bases de la relation de pouvoir asymétrique entre l'État colonial et les peuples autochtones à Kanehsatake. La déconstruction du mythe de 1721 dévoile un conflit de juridiction opposant les habitants autochtones de Kanehsatake au Séminaire de Saint-Sulpice où les États coloniaux français et britannique ont assuré la juridiction de l'institution religieuse. Cette dernière a dépossédé les habitants de Kanehsatake par la marchandisation du territoire et l'enfermement de la communauté dans son système d'oppression. Le prochain chapitre propose d'analyser les résistances à cette colonisation du territoire de Kanehsatake.

¹³⁵ Le traité d'Oswegatchie se trouve dans la tradition orale Kanien'keha : ka ainsi que dans un wampum marquant l'entente. La tradition orale des communautés d'Akwesasne, de Kahnawake et de Kanehsatake rapportent de manière homologue que ce traité assurait la possession des terres sur lesquelles les peuples autochtones vivaient au moment de la conquête. Voir Alain Beaulieu, « Les garanties d'un traité disparu : le traité d'Oswegatchie, 30 août 1760 », *Revue juridique Thémis* 34, n° 2 (2000) : p.369-408.

¹³⁶ La proclamation royale assure la protection des terres autochtones contre la dépossession : « We do further strictly enjoin and require all Persons whatever who either willfully or inadvertently seated themselves upon any Lands within the Countries above described [incluant les terres à Kanehsatake] or upon any Lands, which not having been ceded to or purchased by Us, are still reserved to the said Indians as aforesaid, forthwith to remove themselves from such Settlements ». The King, « The Royal Proclamation » (1763), <https://www.sfu.ca/~palys/The%20Royal%20Proclamation.pdf>.

¹³⁷ Jonathan Lainey. « Les colliers de wampum comme support mémoriel : le cas du Two-Dog Wampum ». In *Les autochtones et le Québec : des premiers contacts au Plan Nord*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2014 : p.106.

¹³⁸ Ibid, p.106.

2. Les résistances à Kanehsatake

Everyone thinks that July 11, it just started. It didn't. July 11 was the wall that our back could not push through anymore. You think this came out of nowhere? What, that one day we said we are going to put up barricades? This wasn't something new. It went back hundreds of years. It wasn't a new struggle, it was part of an old one, a continuous one. Look at the history, it's there...

- Debra Etienne¹³⁹

Comme l'indique la citation de Debra Etienne, la résistance à Kanehsatake de 1990 fait « figure de répétition¹⁴⁰ », de « continuation of an historical pattern¹⁴¹ » du point de vue Kanien'keha : ka. Elle s'inscrit dans une lutte de longue date qui vise la reconstruction d'une territorialité selon des termes Kanien'keha : ka, en réponse à une violente dépossession mise en œuvre par l'État et l'Église. Audra Simpson met l'accent sur l'importance de la question territoriale pour les nations de l'Haudenosaunee en remarquant que l'anxiété liée à la perte de territoire est une réalité partagée : la communauté de Tyendinaga perdant 75 700 acres de terres de 1784 à 1900, celle de Six Nations perdant 631 214 acres de 1784 à 1900 et une perte de 95% de la base territoriale Haudenosaunee dans l'État de New York¹⁴². La situation à Kanehsatake est fortement similaire, considérant que les terres achetées par la couronne en 1945 représentaient seulement 1% de la superficie initiale de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes¹⁴³. Le politologue de Kahnawake Taiaiake Alfred formule ainsi l'objet de la résistance du point de vue traditionaliste : « Resistance to foreign notions of power and control must become a primary commitment¹⁴⁴ ». L'auteur met l'accent sur la capacité de la philosophie traditionaliste à bâtir les fondations pour

¹³⁹ Cité dans Linda Pertusati, *In Defense of Mohawk Land: Ethnopolitical Conflict in Native North America*. State University of New York Press, Plattsburgh, 1997 : p.25.

¹⁴⁰ Isabelle St-Amand, *La crise d'Oka en récits*, p.41.

¹⁴¹ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, *At the Wood's Edge*, p.246.

¹⁴² Audra Simpson, *Mohawk Interruptus: Political life across the borders of settler states*. Duke University Press, Durham et Londres, 2014: p.48-49.

¹⁴³ Geoffrey York et Loreen Pinder, *People of the pines: the warriors and the legacy of the Warriors of Oka*, p.102.

¹⁴⁴ Taiaiake Alfred, *Peace, Power, Righteousness: An Indigenous Manifesto*. Oxford University Press, Don Mills, 2009: p.11.

une gouvernance qui puisse restaurer l'harmonie perdue entre les valeurs sociales et politiques des peuples autochtones¹⁴⁵. Le Conseil de bande issu de la Loi sur les Indiens ne saurait ainsi porter ce mouvement traditionaliste qui est un projet politique prônant une revigoration politique et territoriale qui sort entièrement du cadre de l'État.

La *praxis* de la résistance peut être conceptualisée à partir du triptyque de Hirschman de prise de parole, défection et loyauté¹⁴⁶, en y ajoutant la confrontation. Hirschman propose une relation de substitution ou de complémentarité entre la prise de parole et la défection, où la prise de parole se définit comme « any attempt to change, rather than escape, an objectionable state of affairs through appeal to an higher authority with the intention of forcing change¹⁴⁷ ». Dans la relation entre les trois composantes du triptyque de Hirschman, la prise de parole implique la loyauté, alors que la défection est une solution de dernier recours pour se sortir d'une situation intenable¹⁴⁸. À Kanehsatake, la résistance se fait en relation au territoire ; une dynamique inexplorée par Hirschman. C'est l'objet de la loyauté qui motive la prise de parole et la confrontation à Kanehsatake, de manière à se réapproprier ce qui a été usurpé par les forces coloniales de l'État, de l'institution religieuse et des entreprises privées. Similairement, la possibilité de défection se produit en relation avec le territoire de Kanehsatake, et non en rapport à une entreprise, une organisation ou un État comme l'envisage Hirschman. Il faut ajouter le concept de confrontation pour clarifier ce que Hirschman entend par prise de parole, car la notion originale met dans la même catégorie deux modes d'agentivité : la conscience pratique et la

¹⁴⁵ Taiaiake Alfred, *Peace, Power, Righteousness: An Indigenous Manifesto*, p.68.

¹⁴⁶ Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Harvard University Press, Cambridge, 1970.

¹⁴⁷ Ibid, p.30.

¹⁴⁸ Ibid, p.38.

conscience discursive¹⁴⁹. À Kanehsatake, il est possible de voir toute une gamme de moyens de résistance qui s'inscrivent dans la conscience discursive par la prise de parole comme la pétition, les adresses ou les entrevues avec les médias, mais aussi dans la conscience pratique par la confrontation comme l'acte de détruire des infrastructures ou de bloquer les travaux d'un chemin de fer.

À partir de l'idée de reconstruction territoriale et de la *praxis* de la résistance, l'objectif de ce chapitre est de rendre compte des résistances des Kanehsata'kehró : non, de la prise de parole inaugurale de 1781 jusqu'à la veille de 1990. La présentation est divisée en deux sections. Dans un premier temps, il sera vu comment les habitants autochtones de Kanehsatake ont résisté à la continuation de la dépossession par l'État colonial et le Séminaire de Saint-Sulpice en prenant parole pour revendiquer leurs droits territoriaux durant la première période de résistances à Kanehsatake allant de 1781 à 1870. Dans un second temps, il sera vu que la défection des communautés Anishinabé et Nepissingue en 1877 marque un moment de bifurcation¹⁵⁰ à partir duquel les Kanehsata'kehró : non ont commencé à utiliser la confrontation en plus de la prise de parole pour résister à leur dépossession. Au final, la trame des résistances des Kanehsata'kehró : non à Kanehsatake prend la forme d'une loyauté au territoire qui s'exprime majoritairement par la prise de parole ainsi que par la confrontation lorsque les « propriétaires » ont tenté de modifier la configuration du territoire à Kanehsatake.

¹⁴⁹ Anthony Giddens, *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Social and Political Theory, Polity Press, Glasgow, 1984 : p.14-16.

¹⁵⁰ Marc Bessin, Claire Bidart, et Michel Grossetti, *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Recherches, La Découverte, Paris, 2010.

2.1 Prendre la parole pour rappeler sa juridiction

Les conflits de juridiction ont commencé en 1780, alors que des colons nouvellement arrivés empiétaient sur les terres des habitants de Kanehsatake en érigeant des clôtures sur la commune et en y faisant paître leur bétail. Dès 1781, plusieurs chefs de la communauté se sont adressés au colonel Campbell pour rappeler leurs droits au territoire. Le *Two-Dog Wampum* a été présenté au colonel pour signifier l'entente territoriale contractée avec le Séminaire à Tiohtià : ke, une entente verbale qui est par ailleurs corroborée dans des lettres du Séminaire¹⁵¹. Selon les archives de l'Abbé de Cuoq, il a été dit au Colonel Campbell :

Voici notre contrat : la ligne blanche sur ce collier mesure la longueur de notre terrain, les figures qui se donnent la main près de la croix représentent notre fidélité à la religion. Les deux chiens placés aux extrémités gardent les limites de notre terrain et si quelqu'un veut nous troubler dans notre possession, ils doivent nous avertir en aboyant, et c'est ce qu'ils font depuis trois ans.¹⁵²



Disponible en ligne: <http://www.kanehsatakevoices.com/wp-content/uploads/2021/01/KANEHSAT%C3%80KE-HISTORY-PART-2-Oct-2020.pdf>

Le fait qu'il y ait un doute relativement aux droits territoriaux des habitants autochtones de Kanehsatake était surprenant pour ces derniers. Toujours dans l'adresse au colonel Campbell :

Nous avons toujours cru que nous étions sur nos propres terres, d'après les déclarations de nos ancêtres, mais aujourd'hui, on nous affirme le contraire (...).

¹⁵¹ Gilles Boileau, *Le Silence des Messieurs*, p.76.

¹⁵² Claude Pariseau, *Les troubles de 1860-1880 à Oka*, p.29.

Vous nous dites que nous n'avons aucun droit à ces terres. Aucun de vos prédécesseurs ne nous a jamais parlé de cela.¹⁵³

Cette requête au colonel Campbell, wampum à l'appui, inaugure les résistances à Kanehsatake, à la limite de la *rightful resistance*¹⁵⁴, par une prise de parole qui rappelle les engagements pris par l'État colonial britannique et français ainsi que par le Séminaire de Saint-Sulpice envers les Kanehsata'kehró : non. La requête resta toutefois sans réponse de la part des administrateurs britanniques de la province de Québec. Le gouverneur retourna même le wampum « comme n'ayant aucune valeur et ne pouvant servir de titre de propriété à la seigneurie des Deux-Montagnes¹⁵⁵ ». Le gouvernement proposa d'évincer les habitants de Kanehsatake une troisième fois, cette fois à Saint-Régis sur la rive sud de Tiohtià : ke. Ceux-ci refusèrent de renoncer à ce qu'ils considéraient comme leur droit¹⁵⁶, dans une première instance de résistance par loyauté au territoire.

Sept ans plus tard, le 8 février 1788, le chef Aghneeta raconta une autre fois le *Two-Dog Wampum* et la promesse du Séminaire sur les terres à Kanehsatake aux représentant de la couronne, par le biais de John Johnson, directeur des Affaires indiennes¹⁵⁷. En décembre de la même année, des habitants de Kanehsatake furent convoqués pour présenter leur revendication devant un conseil qui se chargea de publier un rapport sur la question au nom du gouverneur. Au printemps suivant, le 21 avril 1789, le conseil affirma que : « no satisfactory evidence is given to the Committee, of any title *granted to the Indians* of the village in question either *by the french crown*, or any grantee of that Crown¹⁵⁸ (italiques ajoutées) ». Encore une fois, la preuve du *Two-Dog Wampum* et la prise

¹⁵³ Brenda Gabriel et Arlete Kawanatatie Van den Hende, *À l'orée du bois*, p.58-59.

¹⁵⁴ Kevin J. O'Brien, *Rightful Resistance*.

¹⁵⁵ Claude Pariseau, p.29.

¹⁵⁶ Serge Laurin, « Les troubles d'Oka ou l'histoire d'une résistance (1760-1945) », *Recherches Amérindiennes au Québec* 21, n° 1-2 (1991): 88.

¹⁵⁷ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, *At the Wood's Edge*, voir Appendice V aux pages 275-276.

¹⁵⁸ Claude Pariseau, p.30.

de parole des Kanehsata'kehró : non furent balayés du revers de la main par le gouvernement colonial, et d'un coup, l'occupation antérieure des Kanien'keha : ka sur les terres était effacée et toute source de propriété ne pouvait provenir que de la Couronne.

À partir de ce moment, la relation politique entre les habitants de Kanehsatake et les pouvoirs coloniaux passa à une relation purement légale¹⁵⁹. Autrement dit, les Kanehsata'kehró : non étaient maintenant enfermés dans un cadre juridique inégal qu'ils n'ont jamais consenti à intégrer. Ce n'était que le début de la dépossession à Kanehsatake, avec le Séminaire qui allait imposer un véritable régime tyrannique aux communautés autochtones de Kanehsatake dès les années 1820.

L'écologie historique de la pinède « revisitée » ?

Deux ans après la résistance à Kanehsatake de 1990, Michel F. Girard présenta une écologie historique de la pinède qui est particulièrement révélatrice du palimpseste¹⁶⁰ opéré par la littérature francophone sur la résistance à Kanehsatake de 1990. Dans son récit, Girard enseveli sous le fait accompli de la colonisation tout le processus de dépossession des Kanehsata'kehró : non. La version de l'auteur sera présentée avant de la problématiser et d'ensuite rétablir les faits quant au processus qui est obscurci par l'écologie historique de la pinède « revisitée ».

Le sol de Kanehsatake est sablonneux et donc propice à l'ensablement lorsque le couvert forestier est déficient. La pinède a justement été plantée au 19^e siècle pour protéger les populations locales d'un tel désastre¹⁶¹. Jusqu'aux années 1860, les Kanien'keha : ka avaient clôturé la Grande commune, le lieu de la crise politique de 1990. Ils y contrôlaient l'accès en demandant des

¹⁵⁹ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.65.

¹⁶⁰ Joyce Green, *Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme*.

¹⁶¹ Michel F. Girard, « L'aménagement de la forêt d'Oka à la lumière de l'écologie historique », *Revue d'études canadiennes* 27, n° 2 (1992) : p.8.

redevances à qui voulait l'utiliser pour faire paître son troupeau¹⁶². Toutefois, selon Girard, à partir des années 1860, les blancs ont *officiellement été admis* pour coloniser la seigneurie et utiliser la commune pour leur bétail¹⁶³. Dès les années 1870-1880, probablement en raison des animaux qui ont brouté la mince couche de végétaux poussant à la surface du sable de la Grande commune, « les dunes de sable envahirent périodiquement le village »¹⁶⁴ jusqu'au point où en 1886 une avalanche de sable de 100 pieds de largeur par 40 pieds de profondeur dévasta la région¹⁶⁵. Suite à ce désastre, le village s'organisa pour solidifier le sol en reboisant la commune. À cet effet, ce serait l'abbé Daniel-Joseph Lefebvre, Sulpicien, qui prit la décision de planter des arbres pour contrer le risque croissant d'ensablement. La plantation d'arbres « s'étendit sur une période d'environ 20 ans »¹⁶⁶, jusque vers 1920 où « les problèmes d'ensablement furent finalement résolus »¹⁶⁷. Dans ce récit reprenant la présentation de Girard, il n'y a aucune problématisation du saut effectué entre l'occupation autochtone et la dépossession, de manière à ce qu'il semble aller de soi qu'il y ait colonisation du territoire et que les habitants autochtones jouent un rôle passif dans la plantation de la pinède. Guilbeault-Cayer reprend le même argumentaire que Girard dans sa maigre présentation historique de la résistance à Kanehsatake de 1990 où le Séminaire « ouvre » tout simplement les terres de la Seigneurie à la colonisation européenne¹⁶⁸.

Il est aussi problématique que Girard et Guilbeault-Cayer utilisent la date arbitraire de 1860 pour marquer le moment à partir duquel les colons sont officiellement admis à Kanehsatake. En fait, la colonisation du territoire avait commencé dès le moment de la concession de 1717 qui

¹⁶² Michel F. Girard, *L'aménagement de la forêt d'Oka à la lumière de l'écologie historique*, p.8.

¹⁶³ Ibid.

¹⁶⁴ Ibid.

¹⁶⁵ Témoignage de M. Legault dans Jean-Louis et al. *Vs la Corporation de la paroisse de l'Annonciation*, Comté des Deux-Montagnes, \$4488, Cour du banc du roi, vol. 1, 1951, 304. Cité dans Michel F. Girard, « L'aménagement de la forêt d'Oka à la lumière de l'écologie historique », *Revue d'études canadiennes* 27, n° 2 (1992): p.9.

¹⁶⁶ Michel F. Girard, p.13.

¹⁶⁷ Ibid, p.14.

¹⁶⁸ Émilie Guilbeault-Cayer, *La Crise d'Oka*, p.23.

prétendait avoir juridiction sur Kanehsatake et elle s'était matérialisée dans la vente des terres à des paysans canadiens-français qui était importante depuis déjà 1780. De plus, Girard note au passage que « ce sont les Amérindiens qui allèrent chercher et qui plantèrent la plupart des arbres¹⁶⁹ » et que « deux Amérindiens sous les ordres des Sulpiciens procédèrent à des coupes sélectives dans les boisés plantés en rangées afin de favoriser la croissance des arbres¹⁷⁰ (italiques ajoutées) ». L'auteur fait ici rejouer un mythe profondément ancré dans la culture populaire nord-américaine. Bird explique que ce type d'histoire explique : « to Whites their right to be here and help deal with lingering guilt about the displacement of the Native inhabitants – after all, the “good” Indians helped us out and recognized the inevitability of White conquest¹⁷¹ ». Dans cette version de l'histoire, les populations autochtones sont présentées comme des êtres passifs qui acceptent leur dépossession, qui sont « sous les ordres des Sulpiciens » et qui vont bien docilement accomplir le travail qui est demandé par le « maître » des lieux. En faisant rejouer cette figure imaginaire, Girard reprend le discours d'État qui présente la dépossession en tant que fait accompli, comme l'ont fait Chalifoux¹⁷², Lepage¹⁷³ et Guilbeault-Cayer¹⁷⁴, sans offrir une perspective qui pourrait venir nuancer le processus historique menant au conflit de 1990.

À partir des années 1820, le Séminaire établit un régime tyrannique dans la Seigneurie : chaque fois qu'un habitant de Kanehsatake voulait couper un arbre, il devait en demander la permission au Séminaire, sans quoi il risquait de se faire arrêter et d'aller en prison. Autre mesure draconienne, en 1826 des Anishinabé en possession de livres jugés « dangereux » par le Séminaire se sont fait mettre dans l'obligation de les détruire. Même au niveau du mariage, le Séminaire avait

¹⁶⁹ Michel F. Girard, p.13.

¹⁷⁰ Ibid, p.15.

¹⁷¹ S. Elizabeth Bird, « Introduction: Constructing the Indian, 1830s-1990s », in *Dressing in Feathers: The Construction of the Indian in American Popular Culture*. Routledge, New York et Londres, 1996 : p.2.

¹⁷² Éric Chalifoux, *Près de trois siècles de revendications territoriales*.

¹⁷³ Pierre Lepage, *Oka, 20 ans déjà !*.

¹⁷⁴ Émilie Guilbeault-Cayer, *La Crise d'Oka*.

banni l'union entre autochtones et allochtones¹⁷⁵. En plus de ce régime despotique qui affectait violemment l'autonomie des populations autochtones, l'accroissement du contrôle du Séminaire sur les corps et les esprits Kanien'keha : ka s'est fait en tandem d'une dépossession de leurs terres de chasse sur fond de désastre épidémique.

Une épidémie de variole a frappé la communauté au courant des années 1820 et, non sans coïncidence, les terres de chasses au nord de la Seigneurie ont commencé à être vendues à des colons. Une dizaine d'années plus tard, en 1834, c'est une épidémie de choléra qui frappa la communauté. Elle a alors vu ses terres de chasse être décimées devant ses yeux. En effet, Gabriel-Doxtater et Van den Hende indiquent que « In 1823, the number of French Canadian families at the Lake of Two Mountains was *twenty-six*. By 1847, when the concession of lands at the Seigneurie of the Lake of Two Mountains was complete *over six hundred* settler families had moved on the land.¹⁷⁶ (italiques ajoutées) » Les Sulpiciens semblent avoir profité des épidémies dans la communauté pour usurper les terres, par une augmentation fulgurante, et difficilement concevable, de 2300% de concessions en deux décennies!

Suite à la guerre de 1812, et donc la dernière fois que la couronne a eu besoin des guerriers Kanien'keha : ka pour assurer l'intégrité territoriale de son État au Canada, le gouvernement a récompensé les contraintes de plus en plus tyranniques du Séminaire par son inaction face à la misère que subissait les populations autochtones de Kanehsatake. La couronne britannique a donc continué de se faire complice de la dépossession locale mise en œuvre par le Séminaire de Saint-Sulpice en confortant la colonisation des territoires de Kanehsatake. Alors que les colons s'établissaient sur les terres à Kanehsatake, les habitants autochtones prenaient parole par des

¹⁷⁵ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, *At the Wood's Edge*, p.77-78.

¹⁷⁶ Ibid, p.79.

pétitions au gouvernement britannique qui se suivaient les unes après les autres. Ils se tournèrent vers la couronne en 1794, en 1802, en 1818, en 1820, en 1824¹⁷⁷ et en 1828, « sans jamais obtenir satisfaction¹⁷⁸ ». La pétition de 1820 envoyée par les chefs Anishinabé et Nepissingue exprime des conditions de vie de plus en plus difficiles à Kanehsatake en raison de la vente de terres à des colons et rappelle les engagements de la couronne en lien avec la proclamation royale :

That the number of settlements growing considerably for several years in the places where they were accustomed to hunt, and the game becoming distant as a result of these new habitations, the petitioners find themselves in great need, which can only increase from day to day by this use of their lands on which they do their hunting.

(...) That by a Proclamation of the seventh of October Seventeen Hundred and Sixty-Three [la Proclamation royale], the Government accorded them exclusively their hunting grounds.¹⁷⁹

En 1834, aucune action de la part du gouvernement colonial n'avait été prise et les sulpiciens continuaient de vendre des terres en masse aux colons. Hughes, le superintendant des affaires indiennes, poste occupé par le ministre de l'Intérieur jusqu'à 1863¹⁸⁰, dit ceci au sujet de la situation des habitants de Kanehsatake :

They formerly killed a sufficient number of furs to cloath themselves very comfortably – and Deer were sufficiently numerous to ensure them a livelihood – *But now that they are deprived of the great and best part of their hunting Grounds* (They being granted to and settled by Emigrants). These poor Indians are now reduced to misery and want. (italiques ajoutées)¹⁸¹

Ce rapport, faisant écho à la pétition de 1820, présente de manière claire la perte des terres de chasse à Kanehsatake, des terres qui avaient pourtant été expressément concédées pour combler

¹⁷⁷ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.79.

¹⁷⁸ Serge Laurin, *Les troubles d'Oka ou l'histoire d'une résistance (1760-1945)*, p.88.

¹⁷⁹ Voir le paragraphe 97 dans Joan Holmes, « Joan Holmes Reports: 1800-1829 ». Disponible en ligne:

http://www.anahareo.ca/fileadmin/templates/images/Anahareo_pages/Historical_Documents/JoanHolmesReports-1800-29.pdf.

¹⁸⁰ Bibliothèque du parlement, « Affaires indiennes (1868-05-22 - 1936-11-30) ». Site du gouvernement du Canada, Parlement du Canada. En ligne : https://lop.parl.ca/sites/ParlInfo/default/en_CA/Federal/areasResponsibility/profile?depId=3881.

¹⁸¹ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende.

les besoins de chasse des habitants autochtones dans la Concession de 1735. Celle-ci indique clairement que :

the Indians of the mission of the said Lake of Two Mountains being accustomed to often change their place of abode, and so to render the said land more profitable, it would therefore, be necessary to extend the said land further than the three leagues as set forth in the said deed of 1718¹⁸².

En plus du non-respect des principes à la base de la juridiction de l'État colonial sur la Seigneurie, la couronne elle-même outrepassait sa Proclamation Royale de 1763 qui garantissait que :

all Persons whatever who have either willfully or inadvertently seated themselves upon any Lands within the Countries above described or upon any other Lands which, not having been ceded to or purchased by Us, are still reserved to the said Indians as aforesaid, forthwith to remove themselves from such Settlements.¹⁸³

Si des terres avaient été expressément octroyées au Séminaire en 1735 pour les besoins des populations autochtones de Kanehsatake, et qu'un siècle plus tard ces terres étaient maintenant inutilisables en raison du « settlement », comment se fait-il que la couronne n'ait pas mis en action sa propre Proclamation royale ? Le gouvernement britannique était bien au fait, dès 1820 et encore en 1834, de la situation précaire des habitants de Kanehsatake, mais malgré cela aucune action n'a été mise en œuvre pour faire respecter la Proclamation Royale et le Traité d'Oswegatchie.

L'État colonial se construit sur des principes assurant son auto-légitimation où il codifie des lois lui permettant de prendre une position de plus en plus dominante au sein du champ de luttes politiques¹⁸⁴. Au 19^e siècle, l'esprit de Kaswentha, qui refait maintenant surface comme principe de compréhension de la relation entre les peuples autochtones et les sociétés issues des colonies de peuplement¹⁸⁵, était aux oubliettes du côté de la couronne, ayant légitimé la

¹⁸² Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, voir une traduction en anglais de la copie de l'Acte de 1735 à la page 285.

¹⁸³ The King, *The Royal Proclamation*.

¹⁸⁴ George Steinmetz, *Le champ de l'État colonial*.

¹⁸⁵ Richard W. Hill Sr. et Daniel Coleman, « The Two-Row Wampum-Covenant Chain Tradition as a Guide for Indigenous-University Research Partnerships », *Cultural Studies - Critical Methodologies* 19, n° 5 (2019) : p.339-59.

dépossession Sulpicienne des terres à Kanehsatake au même moment que l'État colonial faisait lettre morte sur son propre document fondateur en Amérique du Nord.

Approfondissement de la souveraineté de l'État colonial par la surveillance et la punition

Le contexte des rébellions de 1837-1838 offre une loupe sur l'interaction entre les institutions religieuses et l'administration de l'État colonial. Ce dernier fonctionne selon une logique de souveraineté proclamée qui doit par la suite être mise en œuvre localement¹⁸⁶. De par sa faiblesse¹⁸⁷, l'État colonial, au contraire de l'État contemporain, ne peut compter sur ses propres agents pour assurer l'accès aux territoires qui forment sa souveraineté. Il doit donc faire appel à des organisations comme les institutions religieuses et les entreprises privées pour mettre en œuvre ses lois. C'est notamment de cette manière que s'est d'abord développé l'État colonial dans l'ouest canadien avec la compagnie de la Baie d'Hudson¹⁸⁸ pour que s'y installe par la suite l'État et ses agents. Dans le cas de Kanehsatake, le champ s'est d'abord ouvert avec le Séminaire de Saint-Sulpice au bénéfice de l'État colonial français, avant de voir le britannique reprendre à son compte la structure de dépossession déjà en place après la conquête.

En raison du support du Séminaire dans l'effort contre-révolutionnaire des Britanniques face aux rébellions de 1837-38¹⁸⁹, la couronne le récompensa par une ordonnance du gouvernement du Bas-Canada qui établit officiellement le titre du Séminaire de Saint-Sulpice sur la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes¹⁹⁰. Ainsi, le Séminaire voyait toutes les terres qui n'avaient pas jusqu'à maintenant été vendues à des colons lui revenir en propriété reconnue par la couronne britannique, ce qui incluait les terres où habitaient les Kanehsata'kehró : non. En plus de l'Ordonnance de 1840,

¹⁸⁶ Lisa Ford, *Settler Sovereignty*, p.4.

¹⁸⁷ Sylvie Thénault, *L'État colonial*, p.231.

¹⁸⁸ Jean Teillet, *The North-West is our mother: the story of Louis Riel's people, the Métis Nation*. Patrick Crean Editions, Toronto 2019, voir Ch. 5 : p.37-62.

¹⁸⁹ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.82.

¹⁹⁰ Claude Pariseau, p.34.

Pariseau montre que l'Acte d'abolition du régime seigneurial de 1854 ainsi que l'Acte d'amendement seigneurial de 1859 font en sorte que, dans le cadre légal de l'État, « le Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal est confirmé dans ses droits de propriété à la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes¹⁹¹ ». Dès lors, la dépossession totale des habitants de Kanehsatake devenait une politique légitimée par l'État colonial et les gouvernements qui l'ont suivi.

À partir des années 1840, les habitants de Kanehsatake ont commencé à couper du bois à des fins commerciales pour subvenir à leurs besoins. En réponse à cette activité commerciale et fort de sa nouvelle reconnaissance territoriale par l'État colonial, le Séminaire commença à punir : « procès, emprisonnements et amendes se succéderont¹⁹² ». Avec ces arrestations s'opère un approfondissement de la souveraineté de l'État à Kanehsatake par l'ajout du poids de la discipline sur le corps¹⁹³ à celui de la dépossession territoriale.

Voici donc ce qui se cache derrière la formule de Girard, reprise par Guilbeault-Cayer, voulant que « à partir des années 1860, les blancs, officiellement admis alors pour coloniser la seigneurie, eurent aussi le droit d'utiliser la commune pour leur bétail.¹⁹⁴ » Le contexte menant à ces années 1860, ce sont des décennies de dépossession, de contraintes, d'arrestations, de punitions pour avoir tenté d'assurer un revenu à sa famille, de perte de terres de chasse qui avaient pourtant été promises, d'actions en faveur du Séminaire contre les populations autochtones de la part de l'État colonial et finalement la récompense de ces actions d'usurpation par le Séminaire. Jusqu'alors, la prise de parole était le moyen utilisé par les habitants autochtones de Kanehsatake pour résister. La qualité de vie devenant de plus en plus insoutenable, la défection et la

¹⁹¹ Claude Pariseau, p.35.

¹⁹² Serge Laurin, p.88.

¹⁹³ Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Gallimard, Paris, 1975.

¹⁹⁴ Michel F. Girard, p.8.

confrontation sont devenues d'autres moyens pour affronter la dépossession effectuée par le régime despotique du Séminaire de Saint-Sulpice en coopération avec l'État colonial.

2.2 La résistance enhardie par la défection

Jusqu'à maintenant, la théorie de Hirschman est fort utile pour comprendre les résistances à Kanehsatake. La loyauté sous-jacente à la prise de parole est visible par les nombreuses pétitions qui ont été envoyées à l'État colonial par les acteurs Kanehsata'kehró : non, Anishinabé et Nepissingue qui se trouvent en position de *rightful resisters*. Cependant, à partir de l'Ordonnance de 1840 et la montée fulgurante du nombre de concessions du Séminaire de Saint-Sulpice à des paysans canadiens-français s'opère une modification dans le répertoire d'action¹⁹⁵ des populations autochtones de Kanehsatake. Seules certaines personnes de la communauté Kanien'keha : ka demeureront loyales à Kanehsatake, alors que les communautés Anishinabé et Nepissingue décideront de déménager sur un autre territoire et que certains membres de la communauté Kanien'keha : ka fuiront à Gibson. Pour ceux et celles qui décident de rester à Kanehsatake, la confrontation deviendra un moyen de choix pour résister, en plus de la prise de parole qui se fait davantage publique et non seulement adressée à l'État colonial devenu fédéral.

Des prises de parole à la confrontation : « Si la police vient pour vous prendre sans warrant, tirez sur eux »

La date de 1848 marque les premières arrestations de Kanehsata'kehró : non pour la coupe du bois. En réponse à ces arrestations, des habitants de Kanehsatake ont envoyé une requête au gouverneur Lord Elgin pour faire état, d'abord de la misère générale due aux contraintes des Sulpiciens, et ensuite des arrestations par « 12 bullies canadiens » qui menaçaient de mort toute personne qui résistait à leur mise en prison¹⁹⁶. Lord Elgin finit par répondre que les terres et le bois

¹⁹⁵ Cécile Péchu, « Répertoire d'action », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Références, Presses de Sciences Po, Paris, 2020 : p.495-502.

¹⁹⁶ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.91.

étaient pleine propriété du Séminaire¹⁹⁷, et donc que les habitants autochtones devaient effectivement demander la permission aux Sulpiciens avant de prendre du bois. Cette réponse du gouverneur général est un moment critique qui fusionne la juridiction construite localement à la projection de la souveraineté de l'État colonial. Insatisfaites du traitement du Séminaire et l'absence d'action du gouvernement colonial, les communautés Anishinabé et Nepissingue ont envoyé une pétition commune au parlement du Canada en février 1851. À peine quelques semaines plus tard, les Kanehsata'kehró : non feront de même au gouverneur. Les pétitions réitéraient pour l'essentiel les droits des communautés au territoire, ainsi qu'à une relation d'égal à égal avec la couronne et les sulpiciens. Elle demandait également la nomination d'un agent indien dans le village. Certains Kanehsata'kehró : non n'avaient pas été mis au courant de la pétition d'avril et les protestations internes commencèrent à surgir : d'un côté les quelques fidèles aux missionnaires et de l'autre la majorité ayant signé la pétition. Le résultat des échanges internes fût de destituer cinq de leurs chefs pour leur position jugée trop favorable envers les sulpiciens¹⁹⁸. Le mécontentement à Kanehsatake se manifestait dans des décisions politiques importantes.

Après un calme relatif jusqu'au début de la décennie 1860, la question du bois refait surface à Kanehsatake. Dans deux requêtes parallèles au gouvernement en 1868, des Anishinabé et des Kanehsata'kehró : non demandèrent de se libérer du joug des prêtres du Séminaire de manière à ce qu'ils puissent jouir des droits similaires aux blancs sur la seigneurie, ces derniers pouvant vendre le bois qu'ils veulent¹⁹⁹. La pétition des Kanehsatakero : non indique qu'ils en ont assez des Sulpiciens et qu'ils veulent : « To be no longer under the covetous tutorage of priests and seigniors, the presence of which they wish to have no longer²⁰⁰ ». L'année suivante, le grand chef

¹⁹⁷ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, p.91.

¹⁹⁸ Claude Pariseau, p.37.

¹⁹⁹ Ibid, p.48-49.

²⁰⁰ Ibid, p.50.

Sose Onasakenrat, par ailleurs collègue de classe de Louis Riel le leader de la rébellion de 1885 à la rivière rouge²⁰¹, amène le conflit de juridiction à un autre niveau en distribuant des terres aux Kanehsata'kehró : non. En se présentant comme source d'autorité pour fonder la propriété sur les terres, le grand chef remettait ouvertement en question la légitimité de la juridiction coloniale à Kanehsatake. De plus, il se présenta avec d'autres chefs au presbytère de la mission en affirmant parler au nom du peuple lorsqu'il demanda le départ des prêtres de la mission d'ici les huit prochains jours²⁰². La limite entre la confrontation et la prise de parole était atteinte sous le leadership et le charisme²⁰³ de Sose Onasakenrat.

En réponse aux pétitions de 1868, l'État continuait de se camper dans sa propre juridiction :

I have been requested to inform you that you must *respect the law*, and the right of property of the gentlemen of Saint-Sulpice (...). You must understand that to act otherwise would be *contrary to the law*, and that the best method for you to obtain favours from the Government, or from the gentlemen of Saint-Sulpice is to *submit*, unreservedly, *to the law*, and this without distrust.²⁰⁴ (Italiques ajoutées)

Cette position était en droite ligne de l'approche du nouveau gouvernement fédéral constitué en 1867, où « la Constitution canadienne ne reconnaît pas les peuples autochtones comme entités politiques constituantes²⁰⁵ ». En fait, les peuples autochtones et leurs terres deviennent une compétence fédérale dans l'article 91(24) de la constitution canadienne de 1867. Les plans du nouveau gouvernement fédéral étaient d'intégrer les peuples autochtones au système fédéral en offrant des terres de réserve aux communautés, qui devenait du fait même des compétences

²⁰¹ Jean Teillet, *The North-West is our mother*.

²⁰² Claude Pariseau, p.54-56.

²⁰³ Sur le rôle du charisme dans la résistance ouverte, voir : James C. Scott, *Domination and the Arts of Resistance*, p.221. Le lien avec le *hidden transcript* n'est pas aussi clair dans le cas de Kanehsatake que le présente James Scott, étant donné l'absence de sources qui nous permettraient de conclure que les propos du chef révèlent publiquement ce qui est reconnu par tous, mais le rôle du charisme de Sose Onasakenrat dans le passage de la prise de parole à la confrontation directe est indéniable vu la résonance du discours avec des actions mises en œuvre peu après.

²⁰⁴ Claude Pariseau, p.55.

²⁰⁵ Martin Papillon, « Vers un fédéralisme postcolonial ? La difficile redéfinition des rapports entre l'état canadien et les peuples autochtones », in *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2006 : p.464.

fédérales en perdant tout droit sur le fond de la terre. Encore à ce jour, la réserve est définie dans la *Loi sur les Indiens* comme une « Parcelle de terrain dont Sa Majesté est propriétaire et qu'elle a mise de côté à l'usage et au profit d'une bande²⁰⁶ ». L'État est donc propriétaire ultime des terres de réserve et la propriété en propre ne peut être « donnée » que par le ministre : « Un Indien n'est légalement en possession d'une terre dans une réserve que si, avec l'approbation du ministre, possession de la terre lui a été accordée par le conseil de bande²⁰⁷ ». Cette loi transforme les habitants des réserves en locataires sur leur propre terre. Ce plan de marginalisation et de mise en tutelle par l'institution de la réserve est mis en œuvre dès 1853 à Kanehsatake, lorsque des territoires sont mis de côté pour les communautés Anishinabé et Nepissingue pour leur offrir un déménagement à Maniwaki, et à Doncaster pour la communauté Kanien'keha : ka.

En 1877, le Séminaire érigea une clôture autour des terres communes²⁰⁸. La réponse des Kanehsata'kehró : non fût une première confrontation en éliminant la clôture par le feu. Le Séminaire, pour sa part, plaça des gardes autour des terres communes et peu de temps après, en soirée du 19 mai 1877, un combat eu lieu entre des Kanehsata'kehró : non et les gardes du Séminaire. L'institution religieuse demanda l'arrestation de 46 hommes²⁰⁹. Ces arrestations franchirent une limite pour la communauté qui s'organisa rapidement avec des patrouilles. Le grand chef Onasakenrat raconta que : « c'était pour nous garantir des assauts que la police faisait à nos gens... Je leur ai dit : Si la police vient pour vous prendre sans warrant, tirez sur eux, ne craignez rien, comme je suis votre grand chef vous êtes obligés de m'écouter²¹⁰ ». Cette nuit du 14 juin, le presbytère et l'église des Sulpiciens partirent en flammes. Les acteurs ayant allumé le feu

²⁰⁶ « Loi sur les Indiens », L.R.C. (1985), ch 1-5 § (2019), p.3.

²⁰⁷ Loi sur les Indiens, p.21.

²⁰⁸ Le lieu qui deviendra la pinède.

²⁰⁹ John Thompson, *Materials on the History of the Land Dispute at Kanesatake (Oka)*, p.31.

²¹⁰ Claude Pariseau, p.90.

demeurent inconnus à ce jour. 14 mandats d'arrestation furent émis à l'endroit de Kanehsata'kehró : non. Ces hommes comparurent devant la cour en janvier 1878 dans une série de procès qui ne réussirent pas à trouver de coupables. Lors du dernier procès, le juge indiqua « qu'il ne croyait pas que ce ne serait jamais possible d'obtenir un verdict unanime en cette cause.²¹¹ » Entre le moment des arrestations et le procès, la police demeura dans la communauté un total de 76 jours de juin à août²¹², ce qui mène Guilbeault-Cayer à parler d'une « première crise d'Oka²¹³ ».

Lors de l'occupation de la communauté, la police débarqua au milieu de la nuit du 27 juin pour arrêter huit hommes dans des démêlés brutaux²¹⁴. Faisant partie des huit arrêtés et faisant face au jury, le grand chef Onasakenrat dit que :

For the past seven or eight years it has been the practice of the police to come in groups of 40 or more to arrest people in the middle of the night. They break down doors, fire off weapons and haul people off without warrants. When the people appear before the magistrate, cases are dismissed because there are no warrants or case for arrest.²¹⁵

Tel que l'indique Onasakenrat, c'est un ras-le-bol évident qui était vécu par les Kanehsata'kehró : non qui en avaient assez du régime de peur et de punition mis en place par le Séminaire de Saint-Sulpice sur les terres qu'ils considèrent être les leur. Le gouvernement fédéral et le Séminaire avaient mis en branle un système organisé de dépossession et de punition visant à faire quitter les Kanehsata'kehró : non de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Les moyens utilisés durant la première moitié des années 1870 pour sortir les Kanehsata'kehró : non de leurs terres ont été extensifs et démesurés avec 28 arrestations en trois ans, ce qui représente plus du tiers de la

²¹¹ Claude Pariseau, p.92.

²¹² Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.125.

²¹³ Émilie Guilbeault-Cayer, p.23.

²¹⁴ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.123.

²¹⁵ Ibid.

population des hommes adultes²¹⁶. La situation était devenue si insoutenable que certains habitants de la communauté ont décidé de quitter vers la nouvelle réserve créée à Gibson en 1881. Les 35 familles installées à Gibson arrivèrent à la réserve sans logement et avec de maigres provisions, au contraire de ce qui avait été promis dans l'entente de déménagement²¹⁷. La situation était telle que plusieurs familles avaient trouvé un autre lieu où vivre dès l'été suivant, plusieurs revenant à Kanehsatake. Des Kanien'keha : ka sont toutefois restés et ont pu survivre à Gibson. Ils forment aujourd'hui la communauté Wahta Mohawk²¹⁸.

La défection est la solution de dernier recours lorsque la prise de parole n'est pas suffisante pour rétablir une qualité de vie jugée satisfaisante²¹⁹. Ceci mène à la question de savoir pourquoi certaines communautés ont décidé d'arrêter d'être loyales envers Kanehsatake alors qu'une autre est demeurée loyale ? L'hypothèse de Hirschman sur les préférences différentes par rapport à la définition de la qualité²²⁰ du territoire peut pointer vers une possibilité de réponse, en considérant le mode de vie préféré et l'attachement au lieu comme facteurs d'influence sur la perception de la qualité. Une préférence plus forte pour la chasse pourrait ainsi avoir poussé les communautés Anishinabé et Nepissingue à la défection vers des territoires où celle-ci était toujours possible. Il faut aussi rappeler que Kanehsatake fait partie de la mythologie Kanien'keha : ka et de l'Haudenosaunee avec une mention du lieu dans la cérémonie de condoléances et étant reconnu comme le lieu d'où provient le clan de la tortue²²¹, ce qui peut également solliciter un attachement plus profond et donc une loyauté renforcée envers ce territoire en particulier.

²¹⁶ Claude Pariseau, p.81.

²¹⁷ Geoffrey York et Loreen Pinder, *People of the pines*, p.97.

²¹⁸ Charles Hamori-Torok, « The Iroquois of Akwesasne (St. Regis), Mohawks of the Bay of Quinte (Tyendinaga), Onuota'a : ka (the Oneida of the Thames), and Wahta Mohawk (Gibson), 1750-1945 », in *Aboriginal Ontario: a history of the first nations*. Dundurn Press, Toronto, 1994.

²¹⁹ Albert O. Hirschman, *Exit, Voice, and Loyalty*, p.76-77.

²²⁰ Ibid, p.47.

²²¹ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.15.

Le prix de la loyauté : « If they prefer to live at Oka they must take the consequences »

85 des 120 familles sont restées à Kanehsatake lorsque la réserve de Gibson a été créée²²². Malgré les plans du gouvernement, qui masquait la qualité de vie déplorable dans les Muskoka pour forcer les résidents de Kanehsatake à quitter vers la réserve, les Kanehsata'kehró : non sont demeurés loyaux au territoire. Cette loyauté allait être durement punie par le Séminaire et le gouvernement fédéral qui avaient un intérêt partagé à chasser les habitants autochtones de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Le Séminaire pour son intérêt pécuniaire lié à la terre et le gouvernement fédéral pour sa structure de dépossession et d'assimilation dans la *Loi sur les Indiens* de 1876.

La couronne se rendait propriétaire et maître des réserves et qui y habitait par cette loi. De plus, le système de réserve a créé les conseils de bande qui sont, encore aujourd'hui, à la base des problèmes de gouvernance dans les communautés de premières nations²²³. Du même coup, par leur création au sein même d'une structure de l'État, ils devenaient l'interlocuteur de choix avec la couronne, délégitimant et retirant tout pouvoir effectif dans la relation couronne-autochtone aux structures de gouvernance traditionnelle. Cette volonté d'intégrer les communautés de premières nations dans le système de la Loi est clairement exprimée en 1894 par Hayter Reed, le superintendant des affaires indiennes, dans sa lettre au chef de Kanehsatake John Tewisha :

I have to state that the various laws respecting Indians apply mainly to Indians living upon reserves. Indians living otherwise are much the same as white people, and they cannot have the same privileges the law gives to those living on reserve. A reserve, you know, was provided for your people at Gibson, so that those who wish to come fully under the operation of the Indian laws can do so by going there. *If they prefer to live at Oka they must take the consequences.*²²⁴ (italiques ajoutées)

²²² Geoffrey York et Loreen Pinder, p.97.

²²³ Terry Lynn Poucette, « Spinning wheels: Surmounting the Indian Act's Impact on traditional Indigenous governance », *Canadian Public Administration* 61, n° 4 (2018) : p.499-522.

²²⁴ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.168.

L'hypocrisie et les visées assimilationnistes du gouvernement sautent aux yeux lorsqu'il indique que « Indians living [outside a reserve] are much the same as white people, and they cannot have the same privileges the law gives to those living on reserve ». D'une part, les blancs installés à Kanehsatake jouissent du privilège d'avoir un titre reconnu sur la terre et peuvent notamment vendre du bois, des privilèges qui sont absents pour les Kanehsata'kehró : non, à moins de confirmer la juridiction du Séminaire en lui achetant un titre individuel sur la terre. D'un autre, les « privilèges » liés aux réserves sont bien maigres en considérant que dans ce système la propriété sur le fond de la terre demeure entre les mains de la couronne.

Dès 1885, le Séminaire commença à expulser des Kanehsata'kehró : non de leur maison pour vendre davantage de terres à des Canadiens-français. La réponse du gouvernement aux protestations des Kanehsata'kehró : non fût de ne rien faire, disant être incapable de faire quoi que ce soit tant qu'ils vivaient en dehors d'une réserve²²⁵. À l'aube du 20^e siècle, les tensions étaient élevées à Kanehsatake. Cette période coïncida avec une montée du traditionalisme, principalement sous l'impulsion du grand chef Joseph Kaná : tase Gabriel et en réponse à l'imposition du conseil de bande comme structure politique « légitime » dans la relation avec l'État. Particulièrement dans le contexte de sociétés matricentrises comme les Kanien'keha : ka et l'Haudenosaunee où les droits se passent par la mère et où la femme en général occupe une place centrale dans le gouvernement de la communauté²²⁶, le conseil de bande était un affront au mode de vie traditionnel : avec la Loi sur les indiens, seuls les hommes avaient le droit de vote et les femmes perdaient leur statut en se mariant avec un homme allochtone²²⁷. De plus, l'identité autochtone était maintenant gouvernée par les critères du gouvernement fédéral, c'est-à-dire que le « statut

²²⁵ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.169.

²²⁶ Georges E. Sioui, *Pour une autohistoire amérindienne*, p.22-26.

²²⁷ Article 61 de la Loi sur les Indiens. Voir dans Gail Hinge, « Indian Acts and Amendments, 1868-1975 ». Department of Indian and Northern Affairs, Ottawa, 1985 : p.41.

d'Indien » était conféré sur la base du sang, de manière ethnique,²²⁸ plutôt que sur une base civique comme dans la Grande loi de paix²²⁹.

En entrevue quelques mois suite à la résistance de 1990, Kahntineta Horn explique le processus ayant mis en place le système de la *Loi sur les Indiens* dans la nation Kanien'keha : ka :

The Canadian government has used a great deal of violence in imposing the Indian Act system. When the Indian Act system was imposed in Akwesasne, I think it was in 1890, the RCMP actually went into the Council and killed a man, shot him dead, because he protested. They imposed the Indian Act system violently on the Six Nations territory (Brantford) and in other Iroquois territories. We had to go underground to maintain our philosophy, and it's only in the last fifteen years that it's starting to manifest itself more openly.²³⁰

Ce « we » indiqué par Horn fait référence aux adhérents à la Grande loi de paix, la constitution Haudenosaunee. Avec la Loi sur les Indiens et un gouvernement prédateur, il devenait particulièrement dangereux de s'exprimer en tant que traditionnaliste, d'autant plus que la confédération fût criminalisée par le gouvernement fédéral en 1924²³¹. Dans le contexte Haudenosaunee, le système de réserves et de statut a créé des divisions importantes puisque la Grande loi de paix demande que ceux et celles qui cessent de vivre selon les coutumes traditionnelles quittent la confédération. Cette situation créa de nombreuses tensions, qui persistent aujourd'hui, entre ceux s'étant convertis au christianisme et ceux qui continuent de pratiquer la Grande loi de paix²³². Cette tension, et surtout la différence dans l'approche de la couronne entre les gouvernements traditionnels et les conseils de bande, est mise en lumière par les parcours des frères Joseph Kaná : tase Gabriel et Angus Corinthe.

²²⁸ Timothy C. Winegard, *The Court of Last Resort*, p.81-82.

²²⁹ Kayanesenh Paul Williams, *Kayanerenkó:wa The Great Law of Peace*, p.3.

²³⁰ Horn Kahntineta, « Beyond Oka: Dimensions of Mohawk Sovereignty », *Studies in Political Economy* 35, n° 1 (1991) : p.35.

²³¹ S. Weaver, « The Iroquois: The Grand River Reserve in the Late Nineteenth and Early Twentieth Centuries, 1875-1945 » in *Aboriginal Ontario – Historical Perspectives on the First Nations*. Toronto, Dundurn Press, 1994, p.248.

²³² Timothy C. Winegard, p.84.

Kaná : tase était un fervent traditionaliste que le gouvernement a rapidement ciblé, le forçant à l'exil et à fuir les autorités fédérales une bonne partie de sa vie. En 1902, il est allé jusqu'à Londres pour faire valoir les droits des Kanehsata'kehró : non à Kanehsatake devant le roi Georges VII, mais est revenu les mains vides. Peu après son retour d'outre-mer, il dû se cacher de la police qui tentait de l'arrêter pour avoir coupé du bois dans la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes. Dans une entrevue avec le *Star*, Kaná : tase prit parole publiquement :

I shall be glad to explain our trouble to you, so that the general public can have the right idea of our position. In a few words, the matter comes simply down to this: There are certain people who want us to go away from here. The place where our fathers lived, and they would make use of any pretext whatever to gain their end... But leave here we will not, till we leave here to go to our graves. If these persecutions continue. If they do not leave us alone. If their law officers and detectives keep on hunting and trying to drag us off to gaol [prison], then there will be war. They will not gain their ends excepting over my dead body.²³³

Cette prise de parole montre une forte loyauté à Kanehsatake. La résistance à la dépossession se présente comme la seule solution pour combattre la misère du peuple, même si cela implique la confrontation. En 1911, sous l'impulsion de Kaná : tase, 40 Kanehsata'kehró : non ont réussi à bloquer le passage d'un chemin de fer passant travers la communauté qui avait été approuvé par le Séminaire. Le traditionaliste dirigea 40 hommes armés contre les ouvriers qui organisaient la construction de la voie ferrée, mettant fin au projet d'infrastructure. Toutefois, Kaná : tase paya cher la résistance, finissant par se rendre à la police quelques années plus tard, après plus de quinze années de fuite. Il fût finalement envoyé en prison pour avoir refusé d'envoyer ses enfants aux pensionnats²³⁴.

Angus Corinthe, chef du Conseil de bande de Kanehsatake, mena la résistance au niveau légal, par la *rightful resistance*, dans la première décennie du 20^e siècle. Il avait pour objectif de

²³³ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, p.181.

²³⁴ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.101.

faire reconnaître les droits territoriaux des Kanehsata'kehró : non via les tribunaux du gouvernement fédéral. Le cas de *Corinthe vs the Ecclesiastics of the Seminary of Sulpice* marque le point culminant de cette saga judiciaire qui dura plus d'une décennie. Ce cas est particulièrement important, car il poursuit et vient reconfirmer par le plus haut tribunal du nouvel État du Canada le parcours de dépossession légale entamée par le Séminaire et la couronne française à partir de 1717. Dans le jugement rendu par le Bureau du conseil privé de Londres, alors le plus haut tribunal du Canada, les juges confirmèrent l'Ordonnance de 1840 à l'effet que le Séminaire de Saint-Sulpice était propriétaire de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes²³⁵. Les juges dirent :

Their Lordships think that the effect of this Act [l'Ordonnance de 1840] was to place beyond question the title of the respondents to the Seignior, and to make it impossible for the appellants to establish an independent title to possession or control in the administration.²³⁶

Ainsi, l'État dépossédait complètement les Kanehsata'kehró : non de ses droits inhérents à l'auto-détermination. La position du gouvernement n'était que renforcée dans son lien avec la *Loi sur les Indiens* et la Constitution de 1867 : la question autochtone est une compétence fédérale et le seul moyen de continuer à exister en tant que nation ayant territoire est d'intégrer le système de la *Loi sur les Indiens*.

Comme le montre les cas de Kaná : tase et Angus Corinthe, la voie du traditionalisme menait à la répression et la voie du système fédéral assurait la dépossession. Le moins que l'on puisse dire c'est que le prix de la loyauté au territoire était élevé à Kanehsatake.

La couronne achète les terres

Au bord de la faillite, le Séminaire, s'appuyant sur le jugement de 1912, vendit une grande partie des terres encore en sa possession à la Compagnie immobilière Belgo canadienne

²³⁵ John Thompson, *Materials on the History of the Land Dispute at Kanesatake (Oka)*, p.39.

²³⁶ Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, p.229.

appartenant au Baron d'Empain²³⁷, ce qui incluait les terres communes utilisées depuis longtemps par les Kanehsata'kehró : non. Lorsque René Dourte, engagé par le Baron pour s'occuper des forêts, planta des jeunes arbres dans la pinède, un Kanehsata'kehró : non nommé Barnard Gabriel alla couper les arbres qui venaient d'être plantés. Dourte arriva armé d'un fusil, mais Gabriel montra un document du ministre des Affaires indiennes qui indiquait que les terres communes étaient pour l'usage des Kanehsata'kehró : non, ce qui mis fin à la confrontation²³⁸.

Le gouvernement fédéral décida finalement d'agir, car la vente du Séminaire à la compagnie allait à l'encontre du jugement de 1912 où il est indiqué que l'Acte de 1840 impliquait une fiducie de bienfaisance à l'endroit des populations autochtones habitant la seigneurie et que le gouvernement fédéral est disposé à mettre en œuvre ce devoir de bienfaisance²³⁹. L'action prise par le gouvernement fût finalement d'acheter les terres où habitaient les Kanehsata'kehró : non au Séminaire de Saint-Sulpice en 1945. Ceci remontait à 132 lots assortis de certificats de possession individuelle parsemés à travers la Municipalité d'Oka sur une superficie totale de quatre kilomètres carrés, c'est-à-dire l'équivalent de 1% de la superficie originale de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes.²⁴⁰ La pinède était exclue des terres achetées par la couronne.

En 1950, la pinède fût vendue par la compagnie du Baron d'Empain pour y construire un moulin à scie. En apprenant la construction de la scie, une des filles de Kaná : tase confronta les ouvriers, Proclamation Royale de 1763 à l'appui. Lena Nicholas indiqua aux ouvriers qu'ils étaient sur des terres Kanien'keha : ka et qu'ils devaient quitter immédiatement. La femme raconte que

²³⁷ Bureau d'enregistrement du district des Deux-Montagnes, Acte de vente entre la Compagnie de Saint-Sulpice et la Compagnie immobilière Belgo, 21 octobre 1936. Cité dans Michel F. Girard, « L'aménagement de la forêt d'Oka à la lumière de l'écologie historique », *Revue d'études canadiennes* 27, n° 2 (1992) : p.15.

²³⁸ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.102.

²³⁹ Voir Annexe 34 pour le jugement du Bureau du conseil privé de 1912 dans Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van den Hende, *At the Wood's Edge: An Anthology on the History of the People of Kanehsatá: ke*, p.370.

²⁴⁰ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.102.

rapidement, l'altercation devînt violente, l'un et l'autre échangeant des coups. La police de la municipalité d'Oka débarqua peu après et finit par envoyer Lena Nicholas en prison. Dans une sentence prononcée en décembre, elle fût reconnue coupable d'assaut sur René Dourte et dû payer une amende de 200\$²⁴¹. Les revendications basées sur la Proclamation Royale continuaient, et continuent, de faire lettre morte aux cours de l'État. Le conflit sur la juridiction de la pinède était donc bien vivant lorsque la Compagnie Belgo-Canadienne du Baron d'Empain vendit la pinède à des entrepreneurs locaux au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans une continuation de la logique de marchandisation des territoires autochtones à Kanehsatake.

Les plans des entrepreneurs, désirant développer une grande partie de la pinède, inquiétèrent la municipalité et les habitants d'Oka qui finirent par adopter en 1959 une loi spéciale d'expropriation pour que la municipalité reprenne la possession légale de la pinède. La municipalité loua ensuite le golf, qui existait de manière rudimentaire depuis les années 1920, pour en faire un terrain public.²⁴² C'est en 1960 que les Kanehsata'kehró : non apprirent que la municipalité d'Oka planifiait louer une partie de la pinède pour y construire un terrain de golf et que ce plan était légal en raison du statut de 1959. Le chef James Montour écrivit immédiatement au gouvernement fédéral pour qu'il rejette la légalité du statut. Il reçut la réponse suivante du Ministère de la justice : « We do not believe that actually it is the role of the Justice Department to disallow this particular bill²⁴³ ». En mars 1961, James Montour et Samuel Nicholas prirent parole devant le Comité Mixte du Sénat et de la Chambre des Communes des Affaires Indiennes au sujet de la construction du terrain de golf :

By remaining criminally silent in the face of injustice, the Government is as legally and morally guilty, as the ones who committed the injustice, though they themselves did not

²⁴¹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.103-104.

²⁴² Michel F. Girard, p.15-17.

²⁴³ John Thompson, p.44-45.

take actual part in the proceeding... For over a century, the controversy has been waged over this land to our detriment. We have opposed an organization far wealthier, far more influential. Our appeals have been strangled and thwarted in every instance, and our rights have been ignored. Let us this time, reverse the usual order and let Justice have its sway.²⁴⁴

Malgré cette adresse, le gouvernement fédéral ne fût rien et le parcours de golf privé de neuf trous fût construit²⁴⁵.

Sous l'impulsion du jugement de la Cour suprême dans *R. v. Calder* en 1973, le gouvernement fédéral mis en place une nouvelle politique sur les revendications globales et particulières. Pour aboutir dans le processus de revendications globales, le gouvernement demande que : 1) les droits autochtones n'aient jamais été éteints, 2) historiquement le groupe autochtone ait exclusivement occupé le territoire et 3) le groupe faisant la demande soit un groupe autochtone identifiable et reconnaissable²⁴⁶. Dans le cadre de cette nouvelle politique, les Mohawks de Kanehsatake, de Kahnawake et d'Akwesasne ont conjointement présenté une Revendication territoriale globale en 1975. Après révision sommaire, toutefois, la revendication fût rejetée par le Ministre des affaires indiennes et du nord sur les bases que « the mohawks had not possessed the land since time immemorial and any aboriginal title that may have existed had been extinguished by historical statutes. »²⁴⁷ Deux ans plus tard, les Mohawks ont soumis une revendication particulière qui fût elle aussi rejetée sous la même prémisse en 1986.²⁴⁸

À la veille de la résistance à Kanehsatake de 1990, les Kanehsata'kehró : non avaient utilisé les voies légales qu'offrait le gouvernement fédéral pour faire reconnaître leur droit au territoire. Il est important de noter que les membres de la Maison longue ont indiqué au

²⁴⁴ Cité dans Vern Neufeld Redekop, « The Oka/Kanehsatà:ke Crisis of 1990 », in *From Violence to Blessing: How an Understanding of Deep-Rooted Conflict Can Open Paths to Reconciliation*. Novalis, Toronto, 2002 : p.197.

²⁴⁵ John Thompson, p.45-47.

²⁴⁶ Christopher Alcantara, « To Treaty or Not to Treaty? Aboriginal Peoples and Comprehensive Land Claims Negotiations in Canada », *Publius* 38, n° 2 (2008) : p.345.

²⁴⁷ Patricia Bégin, Wendy Moss, et Peter Niemczak, p.2.

²⁴⁸ Ibid.

gouvernement fédéral que la décision de soumettre une revendication globale avait été prise par le Conseil de bande. Toutefois, que ce soit du côté de la maison longue ou du conseil de bande, il y a un accord quant aux droits territoriaux inhérents, au droit d'auto-détermination et de juridiction sur les terres²⁴⁹. 99% de la Seigneurie du lac des Deux-Montagnes avait fondu sous les yeux des Kanehsata'kehró : non. En 1990, c'était assez.

Conclusion

Dès 1750 les missionnaires et l'état canadien ont tenté d'enfermer les Kanehsata'kehró : non dans leur régime de dépossession. *Apikunakanu*²⁵⁰ : des Kanehsata'kehró : non ont résisté et continuent de résister pour se libérer de l'enfermement opéré par les Sulpiciens et par l'État. Cette série a été inaugurée par la prise de parole des chefs en 1781. De cette date à 1870, les habitants de Kanehsatake ont résisté par la prise de parole en rappelant leur juridiction. Il est possible d'avancer que la défection et la prise de parole se sont mutuellement renforcées²⁵¹. Le répertoire de pratiques de résistance s'est étendu avec la défection des communautés Anishinabé et Nepissingue vers des réserves au courant de la décennie de 1840. À partir de ces défections, les Kanehsata'kehró : non ont commencé à faire usage de la confrontation pour résister à la dépossession de leur territoire. Le colonialisme structurant les relations de pouvoir à Kanehsatake en 1990, la résistance s'est poursuivie par la confrontation. Cependant, cette fois la mobilisation allait entraîner une dynamique de crise politique qui secoua les sociétés issues des colonies de peuplement.

²⁴⁹ Patricia Bégin, Wendy Moss, et Peter Niemczak, p.3.

²⁵⁰ Naomi Fontaine, *Shuni. Ce que tu dois savoir, Julie*. Mémoire d'encrier, Montréal, 2019 : p.19.

²⁵¹ Albert O. Hirschman, « Exit, Voice, and the Fate of the German Democratic Republic: An Essay in Conceptual History », *World Politics* 45, n° 2 (1993) : p.176-177.

Partie 2 : Rupture transformatrice

La résistance à Kanehsatake de 1990 se différencie des autres dans la série par sa transformation en crise politique. Les implications du conflit qui se joue à Kanehsatake depuis maintenant plusieurs siècles résonnent en Amérique du Nord, secouent les sociétés issues des colonies de peuplement et transforment les parcours de vie de ceux et celles qui ont participé à la crise. Cette deuxième partie cherche à mieux comprendre ce lien entre rupture et transformations.

Le troisième chapitre propose de retourner à ce dont est fait le moment de rupture de 1990. Ce travail n'est pas le premier à faire appel à la crise politique pour comprendre cet événement, la notion ayant notamment été utilisée par Salée²⁵². Selon la logique de sécuritisation, l'auteur définit la crise politique comme une situation où le gouvernement répond à une menace à l'ordre dominant en sortant du cadre routinier prescrit par les institutions démocratiques²⁵³. Il y aurait ainsi crise politique à partir du moment que l'État suspend les routines institutionnelles. Cette approche a pour problème principal de partir des effets d'un phénomène pour travailler à reculer et montrer qu'il mène effectivement à ce résultat²⁵⁴. C'est ainsi que le processus de crise est largement écarté de l'analyse pour mettre l'accent sur « l'évolution » des relations entre les peuples autochtones et la société québécoise depuis 1990²⁵⁵. Au contraire de ce que suggère une association trop étroite entre la crise politique et la sécuritisation, l'approche selon l'interdépendance tactique élargie voit que les mobilisations multisectorielles avaient lieu bien avant que le gouvernement fédéral utilise

²⁵² Daniel Salée, *L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka*, p.325-327.

²⁵³ Ibid.

²⁵⁴ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*. Presses de la fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1986 : p.72.

²⁵⁵ La résistance à Kanehsatake de 1990 n'a certainement pas affecté tous les secteurs de la société québécoise de la même façon. Salée étudie en fait davantage les conséquences de la résistance sur l'État québécois. Pour réellement comprendre l'évolution des rapports entre les peuples autochtones et la société québécoise, il faudrait également aller voir du côté des citoyens allochtones résidant au Québec, en plus des différentes organisations non-gouvernementales qui sont touchées de près ou de loin par les dynamiques propres au politique lié à l'autochtonie. Ensuite, il est douteux de mettre dans le même panier tous les membres de la société sans considération pour la proximité avec l'événement. Les résidents de la municipalité d'Oka qui subissent, d'une certaine mesure, directement la crise politique ne l'ont pas ressentie de la même manière qu'une personne habitant dans une région du Québec éloignée de Kanehsatake et qui n'a été qu'en contact indirect, via les médias, avec la crise politique.

la *Loi sur les mesures de guerre*²⁵⁶ ; cette « solution institutionnelle²⁵⁷ » pour sortir de la crise n'étant en fait qu'un *coup* parmi plusieurs autres qui constituent la crise politique. De plus, 1990 devient plus qu'un marqueur temporel. L'analyse des processus de crise et de la complexité des acteurs impliqués permet de mieux voir dans les parcours individuels en quoi les processus antérieurs à l'événement sont imbriqués dans les devenirs.

Le quatrième chapitre poursuit cette réflexion en cherchant à comprendre les transformations biographiques suscitées par l'événement politique. Alors que le chapitre précédent s'intéresse davantage au niveau méso, ce dernier chapitre situe son analyse au plan des perspectives individuelles. Ceci permet de répondre à l'ambiguïté des travaux qui explorent les effets de la résistance à Kanehsatake de 1990²⁵⁸ quant au processus de transformations que suscite l'événement. L'importance de 1990 pour expliquer les transformations des politiques publiques se confond dans l'effet global d'entraînement suscité par la résurgence autochtone des années 1970, notamment avec la mise en place de la décennie des peuples autochtones de 1995-2004²⁵⁹. Une perspective permettant de mieux voir des transformations découlant de la résistance à Kanehsatake de 1990 se trouve au niveau des acteurs. Les bifurcations seront analysées à partir des transformations dans la participation politique à un événement protestataire²⁶⁰. En analysant la participation politique avant et après 1990, il sera possible d'en arriver à une estimation des effets de la participation à la résistance à Kanehsatake de 1990 sur les devenirs politiques des acteurs autochtones qui ont participé à l'événement.

²⁵⁶ Willem de Lint, « Securitizing the Sovereignty Stand-off: Military Efficacy and the Mohawk-Oka Crisis », *Journal of Military and Strategic Studies* 19, n° 3 (2019) : p.135-62.

²⁵⁷ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, p.211-218.

²⁵⁸ Émilie Guilbeault-Cayer, *La Crise d'Oka* ; Peter H. Russel, *From Oka to Ipperwash*; Daniel Salée, *L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka*.

²⁵⁹ Ibid, p.115-118.

²⁶⁰ Olivier Fillieule, « Conséquences biographiques de l'engagement », in *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Références, Presses de Sciences Po, Paris, 2009 : p.131-39.

3. La résistance à Kanehsatake de 1990

Le matin du 11 juillet 1990, la rupture surprend à Kanehsatake. Des agents de la Sûreté du Québec (SQ) débarquent dans la pinède avec une injonction pour défaire de force les barricades mises en place par des Kanien'keha : ka. La résistance qui a lieu depuis mars prend une dimension violente « inattendible²⁶¹ » lorsqu'une fusillade entre la SQ et des Warriors mène à la mort d'un agent de la police provinciale. Cette journée inaugure une crise politique qui durera jusqu'au 26 septembre de la même année, lorsque les derniers militants décident de quitter le centre de traitement de Kanehsatake.

Loin d'essayer d'en arriver à une restitution complète de la résistance à Kanehsatake de 1990, ce chapitre propose de la revisiter pour développer des propositions qui participent à son intelligibilité. Trois dynamiques recoupent chacune des sections. Premièrement, malgré une apparence de surprise, la crise s'inscrit, d'une part, dans la continuation de la dépossession par l'État de la résistance des Kanehsata'kehró : non et, d'autre part, dans l'histoire longue de la résistance des Kanehsata'kehró : non. Deuxièmement, voir la complexité des acteurs qui se mobilisent permet de gagner en intelligibilité sur le processus de crise politique. Troisièmement, la résistance à Kanehsatake de 1990 surprend et fait rupture largement à partir de contingences qui font porter plus loin qu'à l'habitude les conséquences des coups échangés entre les acteurs du conflit.

3.1 Mobilisations sur la pinède

Le premier coup qui mobilisa des acteurs autour de l'enjeu de la pinède a eu lieu au printemps 1989 lorsque le maire de la Municipalité d'Oka révéla un plan de développement qui

²⁶¹ Claude Romano, *L'événement et le temps*. Épipiméthée, Presses Universitaires de France, Paris, 1999 : p.164.

prévoyait la construction de neuf trous de golf accompagnés d'un plan de construction de condominiums d'une soixantaine de logements sur la pinède de Kanehsatake²⁶². Dès son dévoilement, des mobilisations sous diverses formes ont eu lieu pour protester contre le projet. Plus d'un millier de résidents de la municipalité d'Oka ont signé une pétition préparée par des environnementalistes pour montrer leur désaccord, en raison des risques environnementaux liés à la destruction de la pinède²⁶³. Du côté des Kanehsata'kehró : non, plusieurs se sont mobilisés en occupant l'entrée du chalet des golfeurs lorsqu'ils ont appris par le biais du journal local que la pinède planifiait être rasée²⁶⁴. Les résistances pacifiques ont continué le premier avril 1989, alors que plus de 300 Kanehsata'kehró : non ont participé à une marche passant à travers la municipalité d'Oka²⁶⁵. Malgré ces mobilisations, des membres du club de golf ont planifié quatre mois plus tard une cérémonie de coupe d'arbres inaugurant le début de la construction du projet. Suite à des négociations, un moratoire fût conjointement décrété le 21 août 1989 par le Chef du conseil de bande de Kanehsatake Clarence Simon, le maire Jean Ouellette d'Oka et le maire Yvan Patry de la Paroisse d'Oka pour que le projet de construction soit suspendu jusqu'à mars 1990²⁶⁶.

En mars 1990, la municipalité d'Oka leva le moratoire, ce qui transforma les mobilisations en occupation indéterminée de la pinède. Curtis Nelson raconte que :

...surveillance of the area we call The Pines began on March 10, 1990. (...) Barricades were later erected on a seasonally-used dirt road which leads through a forest, most of which was slated to be clear-cut for the expansion project... There followed a series of meetings between the federal representatives, who assumed the responsibility of representing the interests of the province and municipality, and the Mohawks. These discussions were conducted mainly between Canada and the Longhouse, with the band council participating in a collaborative manner. It became evident fairly quickly that these talks would not go far, because the federal

²⁶² Vern Neufeld Redekop, *The Oka/Kanehsatà:ke Crisis of 1990*, p.197.

²⁶³ Michel F. Girard.

²⁶⁴ Monique Rochon et Pierre Lepage, « Oka-Kanehsatake - Été 1990 : Le choc collectif ». Rapport de la Commission des droits de la personne du Québec, 1991 : p.65.

²⁶⁵ Linda Pertusati, p.86.

²⁶⁶ Linda Pertusati, p.87; Monique Rochon et Pierre Lepage, p.68.

representative was mandated only to discuss the land unification proposal that had been rejected by community members who had participated in public consultations. Our position was that we were to open discussions but that they would have to be conducted in the proper context, on a government-to-government basis, and that long-term solutions would have to be found.²⁶⁷

La réponse de la municipalité à l'occupation de la pinède par des Kanehsata'kehró : non fut, comme le Séminaire de Saint-Sulpice autrefois, de se tourner vers les tribunaux. La Cour supérieure du Québec à Saint-Jérôme émit l'injonction demandée par la municipalité deux mois plus tard, le 26 avril 1990, indiquant que le Chemin du Mille, la route occupée par les gens de Kanehsatake, était une propriété de la municipalité et que les occupants devaient en libérer l'accès²⁶⁸. Les Kanehsata'kehró : non ignorèrent l'injonction en continuant de bloquer la route.

L'influence du conflit à Akwesasne sur Kanehsatake

La présence des institutions traditionnelles était beaucoup moins importante à Kanehsatake qu'à Kahnawake et Akwesasne en 1990²⁶⁹. Ce n'est qu'en 1988 que Kanehsatake eut sa première société Warrior qui opérait alors directement à partir de la maison de Dennis Nicholas. La société fût éphémère et cessa ses activités peu après sa création qui avait initialement été entreprise en réponse aux descentes fréquentes de la SQ pour défaire les casinos²⁷⁰. Dès la nouvelle de la levée du moratoire, des Kanehsata'kehró : non ont communiqué avec des Warriors d'Akwesasne afin de recevoir des conseils tactiques sur la façon de mener la résistance. Denise Tolley indique que :

At first, we went to the Warriors at Kahnawake. They said that they were learning from the Warriors at Akwesasne, where the Warriors are fighting divisions within their community to protect the land. They patrolled the Mohawk land and protected it from outsiders and traitors.²⁷¹

²⁶⁷ Donna Goodleaf, *Entering the Warzone: A Mohawk Perspective on Resisting Invasion*. Theytus Books LTD, Pentington, 1995: p.54-55.

²⁶⁸ Monique Rochon et Pierre Lepage, p.70.

²⁶⁹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.55.

²⁷⁰ Ibid.

²⁷¹ Rick Hornung, *One nation under the gun*, p.117.

À ce moment à Akwesasne, les Warriors étaient en patrouille pour tenter de prévenir une opération policière qui avait été demandée par le Conseil de bande pour défaire les casinos dans la communauté²⁷². Ces patrouilles prirent fin en mai 1990, dans ce que York et Pindera ainsi que Hornung nomment une guerre civile à Akwesasne²⁷³. Les violences avaient escaladé au point que le premier mai une fusillade tua deux Kanien'keha : ka²⁷⁴. Peu de temps après, les Warriors pivotèrent leur attention vers Kanehsatake, voyant une opportunité de continuer leur combat.

Les propos de Francis Boots mettent en lumière la relation complexe entre ce qui se passait à Akwesasne et Kanehsatake, tant au niveau de l'idéologie nationaliste que des motivations formées par les contextes de chaque communauté :

For us, this was a very important move. We had formed alliances with people in Mohawk territories and we could show our people that the white border will not divide us (...). Here in Akwesasne, Mike Mitchell and the antis are the ones who want to step on the Mohawk nation. In Kahnawake, it has been the Sûreté du Québec, launching raids against the tobacco trade or the new bingo hall. In Kanehsatake, it's the town of Oka looking to make a golf course out of the Pines.²⁷⁵

Le conflit entre les factions à Akwesasne s'est donc inséré dans le conflit entre la municipalité d'Oka et les Kanehsata'kehró : non, venant rationaliser et motiver l'engagement des Warriors d'Akwesasne dans le conflit à propos de la pinède pour ensuite en faire un conflit non plus localisé, mais à propos du statut et de la juridiction de la nation Kanien'keha : ka.

Le lendemain de la fusillade à Akwesasne, des gens dans la pinède se sont rendus compte que la SQ déplaçait des boîtes vers la maison du club de golf d'Oka et qu'un hélicoptère volait très bas au-dessus des barricades. Ces indices envoyèrent le signe que la province se préparait pour

²⁷² Rick Hornung, p.28.

²⁷³ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.187; Rick Hornung.

²⁷⁴ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.188.

²⁷⁵ Rick Hornung, p.117.

une attaque²⁷⁶. Des gens de Kanehsatake appelèrent alors des Warriors à Akwesasne pour qu'ils viennent en renfort. Francis Boots explique que la situation à Akwesasne s'était stabilisée et que les Warriors pouvaient mieux résister à Kanehsatake : « The forces of New York, Ontario, and Quebec had overwhelmed us. Our form of resistance was to avoid participation in their process. We had pulled back and settled in. The people at Kanesatake needed our help and we could give it. They still had a chance to prevent invasion ²⁷⁷ ». L'arrivée des premiers Warriors, et surtout de leurs armes, au mois de mai modifia l'atmosphère dans la pinède. La décision de conserver ou non les armes revint aux femmes, tel qu'il en est dans la tradition Haudenosaunee. Suite à une période de doute, la menace perçue d'invasion de la SQ eut pour effet de confirmer le besoin pour les gens de la pinède de se protéger. Denise Tolley résume ainsi la décision des femmes de conserver les armes : « We said, 'Bury them, hide them, keep them away. Only if they come in to harm us do you bring them out – only then... They came in to harm us²⁷⁸ ».

Au courant du mois de juin 1990, d'autres Warriors sont arrivés à Kanehsatake d'Akwesasne, Ganienkeh et Kahnawake. Il y a aussi le cas particulier de « Blondie », un canadien-français de quinze ans ayant grandi à Oka, qui s'est joint aux Warriors durant la résistance²⁷⁹. Pour Linda Pertusati, les ressources apportées à Kanehsatake par la société Warrior sont de deux types : des ressources matérielles et immatérielles²⁸⁰. En plus des armes, les Warriors ont apporté de l'équipement de communication et de survie en forêt lorsqu'ils ont rejoint Kanehsatake. Plusieurs Warriors de Kahnawake étant des vétérans de l'armée états-unienne, leur savoir-faire propre aux situations de conflits armés fût un facteur décisif sur le déroulement de la crise politique²⁸¹.

²⁷⁶ Rick Hornung, p.185.

²⁷⁷ Ibid, p.186.

²⁷⁸ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.66.

²⁷⁹ Ibid, p.207.

²⁸⁰ Linda Pertusati, *In Defense of Mohawk Land*, p.89.

²⁸¹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.139.

L'ouverture des réseaux de contact liée à l'arrivée des Warriors a également été importante pour amener du support autre que provenant des trois communautés Kanien'keha : ka. Paul Delaronde voyagea par exemple dans des réserves Haudenosaunee des nations Oneida, Onondaga et de Six Nations pour demander du soutien physique et spirituel à Kanehsatake²⁸².

Le calme avant la tempête : « We're ready for them »

Jusqu'à juillet, les relations se sont relativement stabilisées entre les gens occupant la pinède et les représentants de l'État, chacun crispant sa position²⁸³. York et Pindera parlent cependant d'une bifurcation²⁸⁴ le 5 juillet, lorsque le ministre de la Sécurité publique du Québec annonça que les Kanien'keha : ka devaient lever leurs barricades sans quoi le gouvernement du Québec allait intervenir pour le faire le 9 juillet²⁸⁵. À partir du moment où la menace d'une intervention policière devint imminente, provenant maintenant d'une voix de l'État et non plus des perceptions des gens de la pinède, il y a eu une première défection qui a mené à l'augmentation qualitative de l'intensité des revendications des Kanien'keha : ka demeurant dans la pinède, en plus d'une réorganisation des voix portant le message de la résistance²⁸⁶. Le départ d'Allen Gabriel a été un moment important, car il portait une voix forte en tant que chef de la maison longue, une institution qui ne supportait pas les tactiques de confrontation armée des Warriors²⁸⁷. Il est ici possible d'apprécier le processus d'unidimensionalisation des identités, la défection de figures importantes favorisant l'homogénéisation des positions.

²⁸² Geoffrey York et Loreen Pindera, p.71.

²⁸³ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.71-76; Linda Pertusati, p.96; Donna Goodleaf, p.55.

²⁸⁴ Andrew Abbott, « À propos du concept de Turning Point », in *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Recherches, La Découverte, Paris, 2010 : p.187-211. Abbott définit une bifurcation comme « des changements courts entraînant des conséquences, qui opèrent la réorganisation d'un processus (p.207) ».

²⁸⁵ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.77.

²⁸⁶ Ibid.

²⁸⁷ Timothy C. Winegard, *The Court of Last Resort*, p.179.

3.2 De la rupture à la crise politique

Lors d'une crise politique, les mobilisations s'insèrent dans un réseau de coups échangés en relations à d'autres acteurs. Chaque coup a pour effet de modifier les attentes à propos des comportements des autres acteurs du conflit ainsi que les rapports entre ces acteurs et leur environnement²⁸⁸. Cette interdépendance tactique élargie a pour effet de « contribuer à réduire considérablement le contrôle que les acteurs ont sur la portée de leurs propres actes et sur la signification qui leur est attachée dans le cours de la confrontation²⁸⁹ ». Dans ces conjonctures, les coups traversent les secteurs de manière à intégrer des acteurs qui seraient autrement trop éloignés des enjeux du conflit pour se mobiliser. La résistance de 1990, partant de Kanehsatake, a fini par s'étendre pour former une crise politique qui a mobilisé plusieurs acteurs autrement éloignés de ce qui se passe à Kanehsatake et Kahnawake, finissant par prendre une dimension internationale.

Le 11 juillet : moment critique de la résistance à Kanehsatake de 1990

Le 10 juillet, l'incertitude planait à savoir si la SQ allait réellement mettre en œuvre le plan annoncé le 5 juillet par le ministre québécois de la Sécurité publique. En dernière page du *Devoir* du 10 juillet, il est écrit que la Commission des droits de la personne du Québec « se demandait hier si le ministre Elkas mettrait sa menace d'intervention à exécution²⁹⁰ ». De son côté, la SQ était certaine que les gens dans la pinède n'allaient pas tirer : « l'inspecteur-chef répond qu'il est convaincu que les Mohawks ne tireraient pas, qu'il n'y aurait pas de problème et que l'opération serait de courte durée. (...) « Ils ne tireront pas, on se fera pas tirer »²⁹¹ ».

²⁸⁸ Michel Dobry, p.398.

²⁸⁹ Ibid, p.161.

²⁹⁰ « Territoire fortifié », *Le Devoir*, 10 juillet 1990.

²⁹¹ Pierre Trudel, « La crise d'Oka de 1990: Retour sur les événements du 11 juillet », *Recherches Amérindiennes au Québec* XXXIX, n° 1-2 (2009) : p.134.

À 5h30 le matin du 11 juillet 1990, une centaine d'agents de la SQ s'agglomérèrent à l'entrée de la pinède le long de la route 344. Passé 6h du matin, durant la cérémonie de fumigation de tabac dans la pinède, des agents de la SQ énoncèrent des « paroles ailées », ce « langage colonial armé²⁹² », pour qu'on vienne à leur rencontre. Ellen Gabriel raconte à Alanis Obomsawin que les femmes sont allées à la rencontre des agents de la SQ car c'est leur obligation de protéger le territoire en tant que femmes. :

Our instincts kicked in and we said the women have to go to the front, because it's our obligation to do that, to protect the land, to protect our mother. And I can remember looking at the faces of the SWAT team. And they were all scared. They were like young babies who had never met something so strong, who had never met a spirit. Because they were fighting something without a spirit. There was no thought to it; they were like robots.²⁹³

En revenant vers la pinède, sous le choc des gaz lacrymogènes que les agents de la police provinciale venaient de lancer, Ellen Gabriel et Denise Tolley demandèrent à John Cree de parler avec les agents de la SQ. Il accepta et négocia une période de 45 minutes durant laquelle les gens de la pinède allaient discuter de la marche à suivre. La SQ demandait le démantèlement inconditionnel des barricades²⁹⁴.

Aux alentours de 8h30, un camion de la SQ s'approcha de la barricade, indiquant que la police allait agir. Peu après, plusieurs bombes lacrymogènes et des grenades incapacitantes furent lancées dans les campements Kanien'keha : ka, juste avant ce qui allait marquer le moment de rupture. Francis Boots communiqua immédiatement avec les Warriors à Akwesasne et Kahnawake pour relayer via les walkie-talkie les sons à Kanehsatake²⁹⁵. Il demeure à ce jour incertain à savoir qui a tiré la première balle, chaque côté blâmant l'autre. Cependant, en s'appuyant sur le rapport

²⁹² Dalie Giroux, *Parler en Amérique : Oralité, Colonialisme, Territoire*. Mémoire d'encrier, Montréal, 2019 : p.38.

²⁹³ Alanis Obomsawin. « Kanehsatake: 270 Years of Resistance », *National Film Board*, 3:00-3:35.

²⁹⁴ Rick Hornung, p.199.

²⁹⁵ Ibid, p.201.

du coroner Guy Gilbert, Winegard en vient à la conclusion que le caporal Lemay de la SQ a été tué par un tireur Kanien'keha : ka²⁹⁶. Au moment où les agents de la SQ remarquèrent que l'un des leurs était touché, ils battirent en retraite laissant derrière eux un véhicule avec la clé encore dans le contact.

Le retrait des policiers est un moment important dans la résistance à Kanehsatake de 1990. Au contraire de récents conflits entre l'État canadien et des peuples autochtones, comme à Restigouche en 1981²⁹⁷ ou sur la colline du parlement en 1988²⁹⁸, le groupe protestataire autochtone a repoussé l'invasion. Sur le moment, alors que la fumée se dissipait dans la pinède, ce sont les sentiments de surprise, de choc et d'appréhension de ce qui allait arriver qui régnaient. Un Kanien'keha : ka qui patrouillait sur la route 344 remarqua la voiture de police laissée derrière. Les gens de la pinède étaient alors sur leur garde, ayant peur qu'un policier revienne à l'assaut : « When the warrior sped up the dirt road in the cruiser with his siren wiling, the Mohawks thought the police had come back. Some of the women hid in the bushes until they realized it was a warrior behind the wheel²⁹⁹ ». La voiture a été utilisée pour renforcer la barricade située au haut de la côte de la route 344, surplombant la municipalité d'Oka. Les médias avaient trouvé leur page couverture du lendemain lorsqu'un Warrior grimpa sur la voiture de police, fusil en l'air, en signe de victoire³⁰⁰.

La fusillade n'est cependant pas suffisante pour expliquer le « dérapage » qui a mené à la conjoncture de crise politique. Tel que le rappelle Pierre Trudel, « les conséquences du blocage du pont Mercier par des Mohawks de Kahnawake le 11 juillet 1990 étaient évidemment beaucoup

²⁹⁶ Timothy C. Winegard, p.187.

²⁹⁷ Gérald McKenzie et Thierry Vincent, « La guerre du saumon des années 1970-1980 : Entrevue avec Pierre Lepage », *Recherches Amérindiennes au Québec*, Rémi Savard, Le sens du récit, 40, n° 1-2 (2010), p.105.

²⁹⁸ Shiri Pasternak, *Grounded Authority*, p.129-130.

²⁹⁹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.37.

³⁰⁰ « Les armes ont parlé », *Journal de Montréal*, 12 juillet 1990.

plus importantes que celles de la barricade d'Oka érigée sur un chemin de terre que personne n'empruntait vraiment³⁰¹ ». C'est ce coup qui a étendu le conflit local jusque dans d'autres secteurs en paralysant le flux circulatoire nécessaire à la routine du centre technocapitaliste de Montréal³⁰². Un témoignage du directeur général adjoint de la SQ permet d'apprécier la contingence propre aux moments critiques : « Il aurait fallu y dépêcher (à Kahnawake) sans délai le G.I. (Groupe d'intervention). Mais les trois équipes disponibles à la Sûreté du Québec sont déjà à Oka. La quatrième est à Akwesasne, la cinquième est en vacances³⁰³ ». Autrement dit, la conjonction entre ce qui se passait à Akwesasne et Kanehsatake, en plus d'un écart d'accès aux ressources provenant des vacances estivales, a favorisé le succès du blocage du pont Mercier et donc l'enclenchement de la crise politique.

Le 12 juillet, plusieurs journaux se sont emparés de la nouvelle en faisant de ce qui se passe à Kanehsatake et Kahnawake un « événement-monstre³⁰⁴ » visible sur les pages couvertures³⁰⁵. Ce 12 juillet marque le début de la transformation de la crise politique en événement, à mesure qu'il prend des formes différentes de la rupture et que son sens tente d'être trouvé, discuté, construit et déconstruit. Comme l'indique Wagner Pacifici, « As everyone tries to get their bearings during ruptures, events begin to take coherent shape and (...) begin to achieve an identity, a stability, and an intentionality³⁰⁶ ». La signification de ce qui se passe devient rapidement un enjeu central au conflit, chaque acteur luttant pour que la sortie de crise se passe dans ses intérêts.

³⁰¹ Pierre Trudel, *La crise d'Oka de 1990*, p.131.

³⁰² Dalie Giroux, « La mécanique des accumulateurs de puissance métropolitains ». In *La généalogie du déracinement : Enquête sur l'habitation postcoloniale*. Terrains vagues, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2019.

³⁰³ Pierre Trudel, p.133.

³⁰⁴ Pierre Nora, « L'événement-monstre », *Communications*, 18 (1972) : p.162-72.

³⁰⁵ Le *Journal de Montréal* propose 12 pages « d'analyses » sur la fusillade et le blocage du pont Mercier. *La Presse* parle des « événements d'Oka » sur six pages, alors que *Le Devoir* met l'accent sur la mort du policier et qualifie déjà la situation d'un « siège », tout comme le *Globe and Mail*. Bruno Bisson, « Le raid d'Oka foire », *La Presse*, 12 juillet 1990 ; Caroline Montpetit, « Un policier est tué dans le siège des barricades des Mohawks d'Oka », *Le Devoir*, 12 juillet 1990 ; André Picard, « Armed Mohawks, police in standoff », *The Globe and Mail*, 12 juillet 1990.

³⁰⁶ Robin Wagner-Pacifici, *What Is an Event?* University of Chicago Press, Chicago, 2017 : p.184.

Déssectorisation des mobilisations

Quelques heures après la fusillade et le blocage du pont Mercier, la SQ a établi un périmètre de contrôle autour de Kanehsatake et Kahnawake. Cet état de siège avait pour objectif de priver les gens de la pinède de ressources tel que la nourriture et les médicaments, affectant au passage les résidents des communautés qui se retrouvèrent malgré eux plongés dans le conflit. La police effectua des fouilles et limita l'accès aux communautés, bloquant toute provision que des personnes tentaient de faire passer à travers les barrages³⁰⁷. Dès la mise en place du siège, des réseaux se sont créés pour acheminer des vivres aux communautés. Le rôle des femmes et des organisations de femmes comme l'Association des femmes autochtones du Québec a été crucial pour la mobilisation des ressources nécessaires à la résistance à Kanehsatake de 1990. Donna Goodleaf, une femme de Kahnawake, parle de processus collectifs où des femmes de Kahnawake cuisinaient des repas qui étaient ensuite apportés à la pinède³⁰⁸.

Au niveau international, la Fédération internationale des droits de l'Homme rapporte des fouilles ainsi que des arrestations et des interrogations abusives qui ont porté atteinte aux droits humains³⁰⁹. Cette réalité locale pousse les négociateur(e)s Kanien'keha : ka à demander la présence d'observateurs internationaux pour freiner la possibilité d'abus par les forces policières. Durant les négociations initiales, c'était le seul point que le gouvernement du Québec refusait d'accepter, proposant plutôt que les observateurs proviennent de la Commission des droits de la personne du Québec afin que le conflit continue d'être défini comme une affaire domestique³¹⁰.

Malgré ces efforts de l'État, le conflit local s'est rapidement internationalisé par le soutien d'autres nations autochtones et l'enjeu du rôle des organisations internationales dans les

³⁰⁷ Geoffrey York et Loreen Pindera p.196-198.

³⁰⁸ Donna Goodleaf, p.33-34.

³⁰⁹ Cité dans Isabelle St-Amand, *La crise d'Oka en récits*, p.55.

³¹⁰ Donna Goodleaf, p.58-59.

négociations. Pertusati indique que le support des nations autochtones a été de deux types³¹¹. D'une part, il y a eu des manifestations de support via des protestations et des blocages d'artères de circulation comme le blocage d'une section de l'autoroute transcanadienne par les Ojibways de Long Lake en Ontario, l'érection d'une barricade pour bloquer un chemin de fer passant par la réserve des St'latl'imix de Seton Lake en Colombie-Britannique ou encore les marches de protestation et les grèves de la faim des Micmacs en Nouvelle-Écosse. D'autre part, des acteurs autochtones se sont déplacés jusqu'à la jonction entre la rivière des Outaouais et le Saint-Laurent pour soutenir les communautés de Kanehsatake et de Kahnawake.

Le 20 juillet, plus de 100 chefs de partout au Canada sont venus jusqu'à Kahnawake pour supporter la nation Kanien'keha : ka et ses trois préconditions de négociations :

- 1) The government of Canada and Quebec agree there will be unimpeded access to food, clothing, medical supplies, health care, fuel and the basic necessities of life to and from Kanehsatake and Kahnawake.
- 2) The governments of Canada and Quebec will ensure unrestricted access to and from the Mohawk community of Kanehsatake and Kahnawake and Kahnawake and spiritual leaders, clan mothers, chiefs, advisors, and attorneys *as designated by the Mohawks Nation*.
- 3) The parties to this agreement accept *the presence of an International team* of observers to ensure the implementation of this agreement and to observe the process among the parties during which negotiations will be carried out. This team will consist of 24 persons chosen by the International Federation of Human Rights who will act as observers at Kanehsatake and Kahnawake.³¹²

Comme le montre ces points de négociations, les enjeux se sont fortement modifiés en prenant des dimensions nationale et internationale qui dépassent largement les revendications initiales des Kanehsata'kehró : non qui visaient d'abord et avant tout à régler l'enjeu territorial à Kanehsatake.

³¹¹ Linda Pertusati, p.105-106.

³¹² Cité dans Donna Goodleaf, p.58-59.

Pour le groupe de négociateurs Kanien'keha : ka composé de personnes des communautés d'Akwesasne, de Kanehsatake et de Kahnawake, l'enjeu était devenu un combat sur le statut de la nation Kanien'keha : ka. Cette mobilité a particulièrement affecté la communauté de Kanehsatake durant la crise en raison de la perte de son autonomie à mesure que l'enjeu de la pinède était relégué à l'arrière-plan des négociations. Plusieurs résidents de la communauté craignaient que les négociations soient contrôlées par les traditionnalistes. Le grand chef du Conseil de bande de Kanehsatake George Martin demanda notamment que les négociateurs d'Akwesasne et de Kahnawake quittent Kanehsatake. En réponse à ce coup, six Warriors ont battu le grand chef en plus de tirer près de sa maison, ce qui poussa le Conseil de bande à quitter Kanehsatake³¹³. Pour pallier ce vide politique, des résidents de Kanehsatake se réunirent le 14 juillet dans le gymnase d'une école pour élire leurs représentants.³¹⁴

Malgré ces dissensions internes profondes, les Chefs provenant de plusieurs nations au Canada et aux États-Unis faisaient front commun, portant la voix autochtone comme un bloc face à l'État. Ces derniers ont mis en garde les gouvernements à l'effet que s'ils décidaient d'envahir la position Kanien'keha : ka, il y allait avoir des attaques sur des infrastructures à travers le pays³¹⁵. Outre les représentants politiques des nations, le soutien des acteurs autochtones envers Kanehsatake a été significatif. Une douzaine d'acteurs autochtones faisant partie de l'armée canadienne ont fait défection pour rejoindre la pinède. Des Micmacs de la Nouvelle-Écosse se sont déplacés jusqu'à Kanehsatake. La Maison longue de Kahnawake a pour sa part demandée de l'aide à la nation Oneida et plus d'une centaine de Warriors de l'Ontario, de l'État de New York et du Wisconsin se sont déplacés jusqu'à Kanehsatake.³¹⁶ Des femmes se sont aussi déplacées de la

³¹³ Rick Hornung, p.230.

³¹⁴ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.201-203.

³¹⁵ Donna Goodleaf, p.59.

³¹⁶ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.241.

Colombie-Britannique pour venir en aide à la nation Kanien'keha : ka³¹⁷. Des acteurs autochtones du Mexique se sont même déplacés jusqu'à Kanehsatake³¹⁸. À l'approche du mois d'août le conflit initialement localisé à Kanehsatake est devenu une crise nationale en mobilisant des acteurs autochtones d'un océan à l'autre du Canada, en plus d'acteurs internationaux.

Les mobilisations multisectorielles se produisaient également du « côté » allochtone. Des centaines de travailleurs se sont réunis à Châteauguay pour protester contre le blocage du pont Mercier. Les manifestations ont réuni plus de 2000 personnes lors des premières soirées où des protestataires ont brûlé l'effigie d'un Warrior avant de brûler une effigie du premier ministre québécois Robert Bourassa. Ce ressac³¹⁹ initialement localisé aux résidents qui subissaient les conséquences du blocage du pont Mercier s'est étendu à des organisations militants pour la suprématie blanche comme le Ku Klux Klan qui a été vu en train de distribuer des pamphlets à des résidents de Châteauguay réunis le 26 juillet. Ces manifestations se sont poursuivies jusqu'en août, avec une manifestation notoire le premier du mois qui a réuni environ 6000 personnes³²⁰.

3.3 Sortie de crise par l'état d'exception

Selon Dobry, un effet émergent typique des crises politiques est le recours à des solutions institutionnelles³²¹. Ces solutions produisent une resectorisation permettant une sortie de crise qui intègre le conflit aux structures routinières de la société. Cependant, cette théorie est aveugle à des situations où l'asymétrie entre les protagonistes est aussi structurellement ancrée que dans le cas des sociétés issues des colonies de peuplement. Alors que l'auteur parle d'un marchandage entre

³¹⁷ Mark Nielsem, « Whole truth about Oka not told », *The Ubysey*, 19 octobre 1990.

³¹⁸ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.314.

³¹⁹ Audrey Lord, « Le ressac des non-Innus du Saguenay-Lac-Saint-Jean face à l'Approche commune des Pekuakamiulnuatsh ; défaut de communication interculturelle ? ». Thèse de maîtrise à l'Université d'Ottawa, Ottawa, 2009.

³²⁰ Donna Goodleaf, p.61.

³²¹ Michel Dobry, p.211-218.

les protagonistes du conflit, la solution de l'État pour résoudre la résistance à Kanehsatake de 1990 a été la sortie du cadre routinier pour se légitimer en écrasant les légitimités politiques autochtones.

Nomos canadien à Kanehsatake et Kahnawake

À partir du 24 juillet, un cadre politique est mis en place par les gouvernements provinciaux et fédéraux. Ce comité spécial de gestion de crise a offert une première solution le 25 juillet qui voyait le gouvernement fédéral acheter les terres du projet de développement.³²² Cependant, face à la continuation du refus des Kanehsata'kehró : non de voir leurs terres être achetées par le gouvernement fédéral³²³ et l'incapacité de la SQ à mettre en application l'injonction³²⁴, la solution finalement préconisée par les gouvernements fût d'invoquer pour la première fois depuis la crise d'octobre, 1970 l'aide au pouvoir civil faisant partie de la *Loi sur la défense nationale*.

L'aide au pouvoir civil s'insère dans les possibilités que l'État a mis à sa disposition pour que, dans sa propre définition, les FAC viennent « prêter main-forte au pouvoir civil en cas d'émeutes ou de troubles réels ou jugés imminents par un procureur général et nécessitant une telle intervention du fait de l'impuissance même des autorités civiles à les prévenir, réprimer ou maîtriser³²⁵ ». Dit autrement, le souverain s'établit lui-même en tant que souverain pour pouvoir décider du moment dans lequel il peut utiliser son pouvoir coercitif ultime. Au sens de Schmitt, ici repose toute la question de la souveraineté dans le fait que c'est le décideur qui se permet de définir ce qui est entendu par « troubles réels » et donc dans quel cas il est légitime de convenir que la situation relève de « l'exception »³²⁶.

³²² Timothy C. Winegard, p.201-203.

³²³ Audra Simpson, « The Gender of the Flint: Mohawk Nationhood and Citizenship in the Face of Empire », in *Mohawk Interruptus: Political Life across the Borders of Settler States*. Duke University Press, Durham et Londres, 2014 : p.147-76.

³²⁴ Timothy C. Winegard, p.203.

³²⁵ Gouvernement du Canada, « Loi sur la défense nationale », §274 Aide au pouvoir civil. En ligne : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-5/page-34.html#h-370529>.

³²⁶ Carl Schmitt, « Definition of Sovereignty », in *Political Theology. Four Chapters on the Concept of Sovereignty*. University of Chicago Press, Chicago, 2005 : p.6-7.

Les négociations ont continué avant l'arrivée des FAC, malgré l'annonce de l'aide au pouvoir civil du 8 août. Les trois mêmes points de négociation étaient toujours en jeu. Le point d'accroche se trouvait à savoir qui allait être les premiers à appliquer leur partie du marché : les gouvernements étaient prêts à assurer une libre circulation des personnes et des ressources ainsi que l'arrivée d'observateurs internationaux si les barricades étaient levées. Du côté des négociateurs Kanien'keha : ka, ils voulaient d'abord que leurs trois points soient mis en œuvre avant de lever les barricades. Chaque côté ne voulant pas céder le premier, le négociateur fédéral quitta les communautés le 11 août sans avoir pu obtenir une entente³²⁷. Toutefois, après une série de faxes et d'appels, un accord fût finalement conclu le 12 août aux petites heures du matin.

Cette même journée une cérémonie formelle eut lieu pour concrétiser la signature de l'entente entre les gouvernements et les négociateur(e)s Kanien'keha : ka. Lors de la signature, un membre de la société Warrior s'est subrepticement installé pour signer l'entente au nom de la communauté d'Akwesasne, donnant à la fin de la signature un drapeau représentant la société Warrior au négociateur fédéral. Pour la Maison longue, l'attente était plutôt de donner une ceinture Hiawatha symbolisant l'Haudenosaunee³²⁸. En apprenant la nouvelle de la signature de l'entente via les médias, des foules d'allochtones se sont amassées à Châteauguay et les environs dans des émeutes qui ont impliqué des altercations violentes avec la SQ et la GRC, continuant de demander une opération de l'armée pour démanteler les barricades³²⁹. Les observateurs internationaux sont arrivés durant ces émeutes.

Dans la pinède, les occupants travaillaient à réparer les divisions internes pour construire une stratégie de négociation. La conclusion fût de combiner les préoccupations de chacun des

³²⁷ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.290.

³²⁸ Ibid, p.292-293.

³²⁹ Rick Hornung, p.238-239.

territoires de la nation dans la constitution de l'équipe de négociations. Au total, c'est une équipe de 54 personnes qui est arrivée devant les représentants des gouvernements au Hilton de Dorval ; un nombre qui fût jugé inacceptable par les négociateurs de l'État. Le compromis final fût que tous pouvaient observer, mais que seulement cinq négociateur(e)s pouvaient participer. Après des jours de négociations, aucune entente ne put être conclue et l'armée arriva à Kanehsatake et Kahnawake le 20 août.³³⁰

Régression vers les *habitus* et durcissement des positions

York et Pindera indiquent qu'au 20 août, c'était les Kanien'keha : ka les plus militants et idéologiquement motivés qui demeuraient à Kanehsatake. Plusieurs Warriors avaient quitté la pinède par épuisement ou perte d'espoir d'obtenir une entente avec les gouvernements³³¹. À Kahnawake, la relation était cordiale entre les Warriors et le personnel militaire. Plusieurs Warriors de Kahnawake, surtout les leaders du groupe, étaient des vétérans de l'armée états-unienne et connaissaient les codes et les habitudes des soldats. Les deux côtés ont ainsi établi une ligne de communication ouverte, se rencontrant plusieurs fois par jour et établissant des règles communes.³³² Trois Warriors de Kahnawake ont volé dans un hélicoptère des FAC jusqu'à Kanehsatake la première journée de l'arrivée de l'armée afin d'inciter les gens de la pinède à établir des lignes de communication avec les soldats et d'établir une marche à suivre pour le démantèlement des barricades, mais sans succès.

Les négociations reprurent le 21 août, avant de se retrouver encore une fois dans une impasse le 25 août. Les négociateurs Kanien'keha : ka avaient étendu leurs demandes durant cette ronde de négociations, avec trois points dont deux que les gouvernements n'étaient pas prêts à

³³⁰ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.302.

³³¹ Ibid, p.387.

³³² Ibid, p.304-305.

accepter. Le premier visait l'acquisition des terres à Kanehsatake. Le second dépassait ce que les gouvernements concevaient comme étant négociable, avec la demande d'une reconnaissance de la nation Kanien'keha : ka comme une nation unifiée et que toutes les prochaines négociations devaient avoir lieu avec les six communautés composant cette nation. Le dernier point était une garantie que les autorités du Québec n'interfèrent pas dans les jeux de loterie à Kahnawake.

Tant au niveau des factions au sein de la nation Kanien'keha : ka que de l'État et des citoyens issus des colonies de peuplement, il est possible de remarquer que « le passé d'une société, ce qu'elle a été et les expériences qu'elle a connues, tendent à persister et à façonner jusqu'aux perceptions et comportements des acteurs dans les moments mêmes où le monde social paraît se défaire autour d'eux³³³ ». Critique de la position des Warriors, Winegard indique que ces points de négociations montraient que les personnes qui tentaient de protéger la pinède étaient maintenant complètement reléguées à l'arrière-plan³³⁴. Taiaiake Alfred avance similairement que la Maison longue a largement dominé les négociations, mettant notamment de l'avant les intérêts de la société Warrior au détriment de Kanehsatake³³⁵. À ce moment des négociations, plusieurs Kanien'keha : ka ont commencé à prendre parole pour démontrer leur désaccord face aux actions des Warriors.

Le 21 août, l'équipe de négociation de Kanehsatake demanda à l'Assemblée des premières nations du Canada de faire pression pour mettre un terme à l'implication des Warriors à Kanehsatake. La demande de la coalition disait que :

Since July 14, the Mohawk people of Kanehsatake have attempted to cooperate with the negotiation process organized by the Mohawk nation Warriors' negotiators, but have become increasingly concerned that they were not given a significant role (...). This refusal by the warriors' negotiators to accept the clearly

³³³ Michel Dobry, p.239.

³³⁴ Timothy C. Winegard, p.239.

³³⁵ Gérald R. Alfred, « De mal en pis : la politique interne à Kahnawake dans la crise de 1990 », *Recherches Amérindiennes au Québec* XXI, n° 3 (1991) : p.33-34.

defined priorities of the Mohawk people of Kanehsatake does not respect the inherent authority, rights, or aspirations of our people.³³⁶

Similairement, des femmes de Kanehsatake ont écrit une lettre adressée à tous les Kanien'keha : ka le 23 août pour critiquer la prise de contrôle de la société Warrior et du conseil de bande de Kahnawake sur le processus de négociations et les enjeux à Kanehsatake :

What is indicated is people's disgust as the Mohawk Council of Kahnawake continues to abdicate responsibility and authority to a self-interested, small but aggressive faction in the Mohawk communities. It is time to question whether we have been manipulated into a situation of supporting the warriors/nation office who, we should remember, are the same people who defied community will, ignoring consensus on numerous occasions.³³⁷

Les dissensions internes cachées par le front commun qui tentait tant bien que mal d'être conservé depuis juillet ont refait surface et sont devenues publiques. Le prochain coup du gouvernement fédéral fût d'officiallement mettre fin aux négociations pour amener les blindés³³⁸.

Le premier ministre canadien déclara le 27 août que les FAC allaient démanteler les barricades³³⁹. Le lendemain, le pont Mercier s'ouvrait dans un événement qui demeurera une page sombre de l'histoire du Québec et du Canada, faisant brutalement ressurgir ce qui se trouve dans le passé de ces sociétés et de ses habitus³⁴⁰. En apprenant que des Kahnawakehró : non évacuaient la communauté par crainte des effets de l'avancée des militaires, notamment via les radios publiques de la province comme CJPR, des résidents, en forte majorité des Canadiens-français, se sont réunis à la sortie du pont Mercier du côté de l'île de Montréal pour y voir défiler le convoi de femmes, d'enfants, d'hommes et de personnes âgées de Kahnawake.

³³⁶ Linda Pertusati, p.113-114.

³³⁷ Ibid.

³³⁸ Donna Goodleaf, p.90.

³³⁹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.316.

³⁴⁰ Michel Dobry, p.239.

Dans le documentaire *Pluie de pierres à Whiskey Trench* de la réalisatrice abénaquise Alanis Obomsawin³⁴¹, on voit la foule lancer des pierres, frapper et injurier les Kahnawakehró : non évacuant la communauté. L'espace à la sortie du pont étant en construction, de grosses pierres jonchaient le sol. De nombreuses personnes parmi les centaines réunies les ont saisies pour les lancer sur les voitures, brisant les vitres et tuant Joe Armstrong, un homme de 71 ans³⁴². Aucune charge significative n'a été émise à l'endroit des lapideurs, quelques personnes recevant des amendes allant de 100\$ à 1000\$. Dans le documentaire, les policiers de la SQ sont clairement visibles en train de ne rien faire pour arrêter les lapidations de la foule³⁴³, se rendant ainsi complices de ces violences racistes.

Fin de la crise politique

La position des gouvernements se durcissait à ce moment de la crise politique, en fragmentant les négociations entre les différents groupes d'acteurs autochtones. Des négociations parallèles se déroulaient au Hilton de Dorval le 28 août. D'un côté, des représentants de chacune des nations de l'Haudenosaunee et des Warriors rencontraient des représentants des gouvernements au sujet des modalités de la sortie de crise. Dans une autre salle du même hôtel, deux représentants de Kahnawake rencontraient le ministre québécois de la Sécurité publique Sam Elkas et le lieutenant-colonel Gagnon, l'autorité s'occupant de l'opération des FAC, spécifiquement au sujet du démantèlement des barricades bloquant le pont Mercier.³⁴⁴

Elkas et Gagnon proposèrent qu'en échange d'un démantèlement des barricades, la SQ n'allait pas entrer dans la réserve de Kahnawake et que les FAC allaient graduellement se retirer à

³⁴¹ Alanis Obomsawin. *Pluie de pierres à Whiskey Trench*, Documentaire de l'Office national du film Canada, 2000. En ligne : https://www.onf.ca/film/pluie_de_pierres_a_whiskey_trench/?_gl=1*1xpmzrw*_ga*MTc0ODA4MDA1LjE2NjE1Mjg3NzE.*_ga_EP6WV87GNV*MTY2MTUyODc3MS4xLjEuMTY2MTUyODg0MS4wLjAuMA.

³⁴² Timothy C. Winegard, p.265.

³⁴³ Alanis Obomsawin, 31:00 à 33:00.

³⁴⁴ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.324-327.

mesure que la situation se calmait. Revenant dans la communauté, les représentants des Warriors de Kahnawake organisèrent une rencontre dans le bâtiment de la légion réunissant plus d'une centaine de Warriors pour prendre une décision au sujet de la marche à suivre. Après d'âpres discussions, un vote à main levée eut lieu avec environ 80% pour le démantèlement de la barricade. La décision prise, des Warriors se rendirent à la Maison longue pour solliciter le support des femmes, des enfants et des aînés quant à l'ouverture du pont Mercier. Malgré une réticence initiale, la Maison longue accepta. Le 29 août, des agents des FAC et des Kahnawakehró : non démantelèrent ensemble les barricades pour finalement ouvrir le pont Mercier après 55 jours de blocage.³⁴⁵ La coopération a cependant été de courte durée. Le démantèlement dura finalement plus de huit jours. Les FAC s'impatientèrent et le lieutenant-colonel Gagnon revint sur ses promesses en annonçant que l'armée allait avancer sur la réserve.³⁴⁶ Sous le prétexte d'une fouille pour des armes, 40 véhicules blindés sont descendus dans la réserve en soirée du 3 septembre pour fouiller le bâtiment de la Maison longue. Donna Goodleaf indique que de bouche à oreille la nouvelle de l'arrivée des agents de l'État s'est relayée dans la communauté, mobilisant de 70 à 80 femmes qui sont allées protéger le bâtiment de la maison longue. Un combat entre les troupes et les femmes s'est déroulé lorsque les agents sont sortis des véhicules et les ont frappées avec leurs armes.³⁴⁷ La seconde tentative de fouille eut lieu le 18 septembre sur l'île Tekakwitha située à l'ouest de la réserve. Les gens de la communauté et les agents de l'État s'échangèrent des coups. L'armée tira dans les airs avec ses armes avant de tirer des gaz lacrymogènes dans la foule réunie sur l'île. Au total, environ 60 personnes ont été hospitalisées en raison de ces gaz. La communauté

³⁴⁵ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.328-332.

³⁴⁶ Ibid, p.339-340.

³⁴⁷ Donna Goodleaf, p.99-100.

réussit finalement à repousser les FAC et la SQ qui se sont retranchées dans une position défensive avant d'être évacués en hélicoptère vers 21h.³⁴⁸

Le siège qui avait lieu autour de Kanehsatake depuis l'après-midi du 11 juillet est devenu encore plus serré avec l'arrivée des FAC au mois d'août. Au courant du mois de septembre, le principal enjeu de négociations était ce qui allait advenir des Warriors qui avaient décidé de demeurer dans la pinède. Les FAC offraient une détention sécuritaire si les Warriors se rendaient, alors que ces derniers demandaient une amnistie complète³⁴⁹. Cependant, suite à l'invasion de l'île Tekakwitha et la réponse des Kahnawakehró : non, les FAC prirent une farouche position de non-négociation et d'arrestation inconditionnelle des Warriors à Kanehsatake³⁵⁰. Le 26 septembre, les dernières personnes restantes dans le centre de traitement prirent la décision de mettre fin à la confrontation pour résister par d'autres moyens en signant cette déclaration :

The Mohawk people and their allies are leaving the Treatment Center to go home to continue the struggle for the land. (...) We are going home to continue work within our own nation, the Confederacy, other Indian Nations, Canada, the international level and the world. (...) Since the attack on our people July 11, 1990, we have held off the Surete du Quebec, the Canadian army, the Quebec government and the Canadian government. We have always negotiated in good faith and we have been lied to and denied basic fundamental human rights. The International Federation of Human Rights has witnessed all the violations that have been committed against us by the Surete du Quebec, the Canadian Army, the Quebec government and the Canadian government.³⁵¹

Trois dynamiques : asymétrie, complexité et contingence

Ce chapitre a exploré trois dynamiques permettant de mieux comprendre la crise politique. Premièrement, la loi a continué d'entériner une relation de pouvoir asymétrique en octroyant une

³⁴⁸ Donna Goodleaf, p.103-105.

³⁴⁹ Rick Hornung, p.266.

³⁵⁰ Ibid, p.273.

³⁵¹ Donna Goodleaf, p.106-107.

injonction demandant la levée des barricades mises en place par les Kanehsata'kehró : non qui résistaient encore une fois à la dépossession. Cette injonction a légitimé l'invasion de la SQ du 11 juillet, ainsi que la mise en place d'un siège autour des communautés de Kanehsatake et Kahnawake. La solution choisie par le gouvernement fédéral pour sortir de la crise politique a été d'invoquer la *Loi sur la défense nationale* de manière à utiliser « l'exception » pour légitimer l'invasion. Deuxièmement, rendre compte de la complexité des acteurs permet de gagner en intelligibilité sur le moment de rupture, en évitant de tenir pour acquise l'unidimensionalisation des identités propres au processus de crise politique. Les acteurs autochtones impliqués dans la crise sont diversifiés, tant en termes de provenance de diverses communautés en Amérique qu'au sein des communautés Kanien'keha : ka. Les Warriors d'Akwesasne et de Kahnawake ont été opposés aux traditionalistes de la Maison longue ainsi qu'à une partie de la population de Kanehsatake tout au long du conflit. Troisièmement, la résistance à Kanehsatake de 1990 surprend et fait rupture largement à partir de contingences qui font porter plus loin qu'à l'habitude les conséquences des coups échangés entre les acteurs du conflit. Le passage de la résistance à la rupture et de la rupture à la crise politique a été influencé par l'arrivée des Warriors d'Akwesasne ainsi que de leurs armes. La part de contingence dans l'arrivée de ces acteurs et le succès du blocage du pont Mercier a été importante, compte-tenu de la situation favorisant le déplacement des Warriors d'Akwesasne vers Kanehsatake et du manque de ressources de la SQ pour répondre au blocage du pont Mercier. Finalement, la décision de la SQ de se retirer lors de la fusillade, en plus de la mort d'un agent qui n'allait pas de soi, marque un moment crucial qui a donné une charge symbolique à l'événement. On s'intéresse maintenant à savoir comment celui-ci transforme les parcours biographiques.

4. Sur la socialisation par l'engagement

L'analyse des transformations suscitées par les événements constitue une part importante de l'apport d'intelligibilité qu'offrent les sciences sociales à l'étude des phénomènes politiques. Il s'agit de voir la participation à un événement comme un processus de politisation qui transforme ses protagonistes par une modification dans la conscience spécifique de la cohorte qui l'a vécu³⁵². Fillieule et Neveu indiquent que l'étude des effets socialisant des événements politiques demeure à développer³⁵³. En réponse à ce manque et à partir du cas qui intéresse cette thèse, ce chapitre cherche à savoir comment l'événement affecte les devenir politiques des acteurs qui y ont participé. Il avance qu'en contexte de colonialisme, participer à une crise politique tend à renforcer les identités mobilisées pour résister.

La première question à se poser lorsque les mobilisations sont analysées au niveau individuel est de savoir comment choisir les parcours « pertinents ». Une analyse exhaustive sur les transformations qu'ont suscité l'événement au niveau individuel serait difficilement concevable étant donné la médiatisation importante de la résistance à Kanehsatake de 1990. La population totale recouperait plusieurs millions de personnes qui ont minimalement pris nouvelle de l'événement via les médias. En plus de la taille importante de la population, il y a la distance temporelle avec la crise politique qui impliquerait un risque important de défaillance de la mémoire, voire même « d'illusion biographique³⁵⁴ », sur les véritables effets de l'événement. C'est pourquoi les parcours considérés se limitent à ceux des acteurs qui ont participé aux mobilisations et dont il existe suffisamment d'information documentaire pour être en mesure de reconstituer des parcours fiables.

³⁵² Olivier Ihl, « Socialisation et événements politiques », *Revue française de science politique*, 2-3 (2002) : p.126.

³⁵³ Olivier Fillieule et Erik Neveu, *Activists Forever? Long-Term Impacts of Political Activism*. Cambridge University Press, Cambridge, 2018 : p.14.

³⁵⁴ Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62-63 (juin 1986) : p.69-72.

Le chapitre répond à deux questions spécifiques qui forment sa structure d'argumentation. Comment se mobilisent les acteurs autochtones dans la résistance à Kanehsatake de 1990 ? Que sont-ils devenus après 1990 ? Seront avancés trois sentiers politiques menant les acteurs autochtones à la résistance et trois autres qu'ils suivront après son occurrence. Les acteurs s'engagent en étant politisés, sollicité ou réticent. Après 1990, les acteurs continuent l'engagement, vivent une expansion de leur engagement ou se replient vers la sphère privée. Une discussion sur la possibilité de témoigner et le facteur explicatif de l'identité précédera l'analyse des parcours.

Comprendre la possibilité de témoigner

Pour rendre compte des parcours de vie des acteurs de la résistance à Kanehsatake de 1990, il faut comprendre que ce ne sont pas toutes les histoires individuelles qui sont disponibles sur la sphère publique. Il convient de réfléchir à ce qui mène à la disponibilité initiale des sources : « dans quel contexte [les récits] ont été produits, et le cas échéant, publiés, et sous quelle forme³⁵⁵ » ? Qui raconte quoi sur qui et comment ? La proximité avec les médias lors de la crise politique détermine largement quels récits sont disponibles et qui sollicite de la production documentaire. Ce qui n'est pas surprenant compte tenu que les récits sur la crise politique demeurent largement dominés par les travaux de journalistes qui étaient sur les lieux³⁵⁶. Ces acteurs « visibles » ont généralement du capital sous forme politique et culturelle, par exemples à travers la capacité de faire des discours éloquents ou d'être positionné dans la hiérarchie d'une institution politique³⁵⁷. Aussi, la présence disproportionnée des Warriors sur la sphère médiatique pendant la crise fait en sorte que les parcours des femmes sont invisibilisés à la crise politique. Il y a ainsi proportionnellement peu de parcours de femmes qui ont pu être retracé. Après 1990, les acteurs les plus présents sur la scène

³⁵⁵ Nathalie Heinich, « Pour en finir avec l'"illusion biographique" », *Revue française d'anthropologie*, L'Homme, n° 195-196 (2010) : p.427.

³⁵⁶ Voir en particulier Geoffrey York et Loreen Pinder, *People of the pines: the warriors and the legacy of Oka*.

³⁵⁷ Rémi Lenoir, « Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu », *Sociétés et représentations*, 1 n°27 (2004) : p.395.

médiatique durant la crise conservent largement leur position. Faisant figure d'exception chez les femmes, Ellen Gabriel, la porte-parole de Kanehsatake, a participé à plusieurs entrevues publiées³⁵⁸. À ce jour, la seule biographie publiée sur un acteur de la résistance à Kanehsatake de 1990 demeure celle de Ronald Cross. Il a été l'acteur le plus médiatisé durant la crise politique, même si 1990 soit le premier engagement politique de ce travailleur dans l'industrie de l'acier³⁵⁹.

Il y a présentement un mouvement d'ouverture du champ des discours sur la résistance à Kanehsatake de 1990. Des acteurs qui avaient un faible capital politique au moment de la crise tel que Clifton Nicholas³⁶⁰ commencent à parler de leur expérience de 1990. Discutant avec Pierre Trudel en 2017, le Kanehsata'kehró : non indique que « raconter ces événements 26 ans après la crise me libère en quelque sorte, car je n'en ai jamais parlé. C'est important que j'en parle, et de façon honnête³⁶¹ ». Dans *Le témoignage*, Michael Pollak et Nathalie Heinich avancent que « les témoignages doivent être considérés comme de véritables instruments de reconstruction de l'identité³⁶² ». Cette exposition de soi demande un travail personnel et une disposition à parler avant d'être en mesure de rendre publique des réflexions difficiles sur un événement biographique traumatisant. L'arrivée de la génération d'individus qui a subi 1990 dans des nouveaux stades de vie ainsi qu'un discours public plus favorable aux causes autochtones au Canada et au Québec, notamment avec la présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats en 2008³⁶³, le rapport

³⁵⁸ Kim Anderson, « An Interview with Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, of the Kanien'kehá:ka Nation, Turtle Clan », *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme* 26, n° 4 (2008) : p.25-58; Amélie Nguyen, « Décoloniser les mentalités pour le respect des droits des peuples autochtones : Entrevue avec Ellen Gabriel », *À bâbord !*, 2020.

³⁵⁹ Hélène Sévigny, *Lasagne : L'homme derrière le masque*. Sedes, Saint-Lambert, 1993.

³⁶⁰ Clifton Nicholas et Pierre Trudel, « Sur la barricade à Oka/Kanehsatake », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 18 (2017) : p.90-97. Le Kanehsata'kehró : non indique qu'il était mal informé en tant qu'occupant de la pinède : « On ne nous demandait pas notre opinion. Je me suis retrouvé dans le rôle d'un soldat qui exécute les ordres et ce n'est pas ce qui nous unissait au départ. (...) Des négociations, on était totalement écartés. À la table de négociation, on a perdu de vue la question du développement du golf (p.95-96) ».

³⁶¹ Clifton Nicholas et Pierre Trudel, p.94.

³⁶² Michael Pollak et Nathalie Heinich, « Le témoignage », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 62-63 (1986) : p.4.

³⁶³ Gouvernement du Canada, « Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens ». Ottawa, 2008. En ligne : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100015644/1571589171655>.

de la Commission de vérité et réconciliation en 2015³⁶⁴ et les rapports de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées en 2019³⁶⁵, pourraient rendre compte de cette ouverture au témoignage.

Le facteur explicatif de l'identité

Depuis maintenant quelques décennies, les auteur(e)s de la littérature sur les mouvements sociaux travaillent à mettre l'accent sur les acteurs pour comprendre les dynamiques de mobilisation. Ces travaux répondaient à un manque d'attention pour les acteurs dans les analyses majoritairement structurelles qui les ont précédés³⁶⁶. Au-devant de ce mouvement se trouve Olivier Fillieule qui voit dans le militantisme une « *activité sociale individuelle et dynamique*³⁶⁷ ». Cette vision des phénomènes sociaux axée sur les processus et les transformations se situe dans la tradition interactionniste, principalement par l'usage des concepts de carrière et de trajectoire³⁶⁸. Ce travail préférera les termes de sentier (ainsi que des parcours sur le sentier) à ceux de trajectoire et carrière pour la capacité de cette métaphore à évoquer l'imbrication des structures et du choix dans une même possibilité ; chaque acteur(e) pouvant continuer dans les sentiers qui sont devant lui/elle ou plutôt tenter d'en créer de nouveaux à partir des opportunités et des contraintes³⁶⁹.

Chaque individu est composé de multiples identités qui peuvent motiver la mobilisation. Pour Viterna, les émotions liées à l'identité peuvent mener à s'engager politiquement. Elles poussent l'acteur à se mobiliser lorsque l'acte envisagé fait sens par rapport à la compréhension

³⁶⁴ Commission de vérité et réconciliation du Canada, « Pensionnats du Canada : rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ». Montréal, Kingston, Londres et Chicago, 2015. En ligne : <https://publications.gc.ca/site/fra/9.807831/publication.html>.

³⁶⁵ Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées », 2019. En ligne : <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>.

³⁶⁶ Olivier Fillieule et Erik Neveu, *Activists Forever?*, p.1-2.

³⁶⁷ Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique* 51, n° 1 (2001) : p.199-200. Italiques originales.

³⁶⁸ Ibid, p.200.

³⁶⁹ Marie-Emmanuelle Pommerolle et Frédéric Vairel, « S'engager en situation de contrainte », *Genèses* 4, n° 77 (2009) : p.2-6.

que l'individu se donne sur ce qu'une « personne comme moi » ferait face à une situation³⁷⁰. Les identités composent scalairement chaque individu. Cette scalarité³⁷¹ fait référence aux différents niveaux d'identité qu'un individu utilise pour se définir en tant qu'acteur social. Selon Grojean, plutôt que d'une identité, il est question d'un système identitaire où « les individus sont pris dans des réseaux d'appartenance qui ne se recoupent que de façon approximative et font référence à des réalités différentes³⁷² ». Le lien affectif au territoire est en contexte autochtone un puissant moyen d'identification dans la mesure où l'accès au territoire demeure un enjeu quotidien. Cette territorialité fait partie intégrante de la lutte, où comme l'indique Francesca Merlan dans le contexte australien, « "indigeneity" invariably involves the notion of connectedness to territory³⁷³ ». Cependant, la sociologie des mouvements sociaux tend à oublier que l'action se déroule toujours quelque part et que ce lieu peut « représenter l'enjeu même de la mobilisation »³⁷⁴. Alors que l'ouvrage *Identity and Symbolic Interaction* est aveugle au territoire³⁷⁵, la littérature sur les mobilisations autochtones, particulièrement en Amérique latine, est riche en apprentissage sur la dimension territoriale de l'identité.

Perreault parle de l'intersection entre l'identité et le territoire comme base de contestations matérielles et discursives en Équateur³⁷⁶. Malgré des différences en termes de religion, de lieu d'occupation ou encore de langue, le territoire agit comme axe central aux revendications

³⁷⁰ Jocelyn Viterna, *Women in War: The Micro-Processes of Mobilization in El Salvador*, Oxford Studies in Culture and Politics, Oxford University Press, New York, 2013 : p.47.

³⁷¹ Pascale Hadermann, Michel Perriard, et Dan Van Raemdonck, « La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens », *Travaux de linguistique* 1, n° 54 (2007) : p.9. Ce chapitre prend de cet article l'idée qu'un terme scalaire « impliquerait une référence à des niveaux partiellement ordonnés sur une échelle selon laquelle une certaine propriété permet la gradation ».

³⁷² Olivier Grojean, « Identité, hiérarchie et mobilisation », in *Identités et politique : De la différenciation culturelle au conflit*. Académique, Presses de Sciences Po, Paris, 2014 : p.25.

³⁷³ Francesca Merlan, "Indigeneity as Relational Identity: The Construction of Australian Land Rights" in *Indigenous Experiences Today*. Routledge, New York, 2020, p.125.

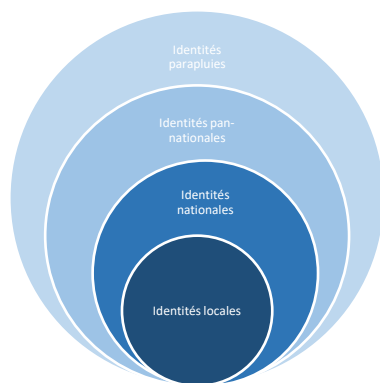
³⁷⁴ Hélène Combes et al., « Observer les mobilisations : Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux », *Politix* 1, n° 93 (2011) : p.21.

³⁷⁵ Le terme « territory » n'apparaît pas une seule fois dans le livre. Le terme « land » apparaît pour sa part une seule fois dans un exemple à la page 140, sans être davantage développé théoriquement.

³⁷⁶ Thomas Perreault, « Developing Identities: Indigenous Mobilization, Rural Livelihoods, and Resource Access in Ecuadorian Amazonia », *Ecumene* 8, n° 4 (2001) : p.382.

autochtones. En ce sens, 10 des 46 articles de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones font référence au territoire³⁷⁷. Un système identitaire prenant en compte le territoire fonctionnerait selon la proximité territoriale, chevauchant une proximité sociale qui inclue des identités locales et parapluies politiquement significatives tel que la langue, le genre et la religion.

Représentation visuelle de la scalarité des identités politiques territoriales et sociales



Chaque cercle concentrique est en relation avec les autres. C'est le contexte dans lequel un individu agit qui modifie quelle identité sera la plus saillante³⁷⁸. Dans le contexte de 1990, les personnes associées aux différentes factions (identités locales) composant les communautés de Kanehsatake, de Kahnawake et d'Akwesasne ont pris comme identité la plus saillante leur identité nationale Kanien'keha : ka ou Mohawk le temps de la crise. Cependant, des divisions antérieures exprimant des identités locales (Kanehsata'kehró : non) et pan-nationales (Warrior) ont repris le dessus au moment de la sortie de crise³⁷⁹. La caractéristique de scalarité du système identitaire

³⁷⁷ « Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones », Pub. L. No. 61/295, 2007. En ligne : https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf.

³⁷⁸ Richard T. Serpe, Robin Stryker, et Brian Powell, « Structural Symbolic Interaction and Identity Theory: The Indiana School and Beyond », in *Identity and Symbolic Interaction: Deepening Foundations, Building Bridges*. Springer, Cham, 2020 : p.13-14.

³⁷⁹ Gérald R. Alfred, « De mal en pis : la politique interne à Kahnawake dans la crise de 1990 », *Recherches Amérindiennes au Québec* XXI, n° 3 (1991) : p.31-32.

module largement les transformations individuelles suscitées par l'engagement dans un événement politique.

4.1 Les sentiers vers la résistance : comment expliquer qui se mobilise ?

Les sentiers réticents, politisés et sollicités expliquent ce qui amène les acteurs autochtones à se mobiliser dans la résistance à Kanehsatake de 1990. L'acteur réticent est à proximité de Kanehsatake et/ou de Kahnawake. Cette personne vit le conflit malgré elle en raison de cette proximité et d'une situation de crise qui la pousse à se mobiliser. En contraste, les acteurs politisés « felt they had no choice but to fight for change³⁸⁰ ». Ils font le plus souvent partie d'une institution politique au moment de la crise et/ou sont un(e) activiste qui se joint au conflit par sentiment de nécessité influencé par le contexte politique³⁸¹ et des liens prédisposant à se mobiliser. Finalement, l'acteur sollicité occupe le plus souvent une position de pouvoir dans une institution. Les premiers occupant de la pinède établissent un lien avec ces acteurs pour les inciter à se joindre à la résistance et y amener leurs ressources matérielles et immatérielles³⁸².

Réticent : « This is my home. They attacked my people. I'm not leaving³⁸³ »

Le sentier réticent est suivi par la majorité des acteurs mobilisés par la résistance à Kanehsatake de 1990. Les quatre parcours analysés pour ce sentier³⁸⁴ font état du fait que la documentation est la moins abondante pour ces acteurs qui sont en large partie des résidents de

³⁸⁰ Jocelyn Viterna, *Women in War*, p.82.

³⁸¹ Jeff Goodwin, « Comparing Revolutionary Movements », in *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991*. Cambridge University Press, Cambridge, 2001 : p.14. Le contexte politique le plus important lors de la crise politique est la relation entre les peuples autochtones et l'État. Cette relation se caractérise et prend forme à travers des institutions tel que la Loi sur les Indiens, les droits autochtones entendus au sens de la Constitution canadienne de 1982, l'usage de l'injonction comme technique pour intégrer les revendications autochtones dans le cadre de l'État ou encore l'appareil coercitif (SQ et FAC) nécessaire à la mise en œuvre de l'injonction.

³⁸² Linda Pertusati, p.89.

³⁸³ Dan David, « Razorwire Dreams », in *Voices: Being Native in Canada*. University of Saskatchewan, Saskatchewan, 1995 : p. 26.

³⁸⁴ Parmi les quatre personnes identifiées, deux sont de Kanehsatake et deux de Kahnawake. Il y a deux hommes et deux femmes. Tous ces acteurs étaient à l'âge adulte lors de la crise politique. Une était plutôt jeune adulte étant alors à l'université. Derrière ces quatre parcours se cachent cependant la majorité des acteurs mobilisés dans la résistance à Kanehsatake de 1990.

Kanehsatake et de Kahnawake pris dans le siège mis en place autour de leur communauté. Ces acteurs se mobilisent en réponse à une situation de crise³⁸⁵. La crise politique qui s'enclenche le 11 juillet dans les deux communautés est certainement celle qui mobilisera le plus d'acteurs. Une crise personnelle permet également d'expliquer la mobilisation de certains acteurs réticents.

À propos de la majorité des acteurs mobilisés dans la résistance à Kanehsatake de 1990, Dan David indique que :

The media ignored her and plenty of others. They focused on the masks and the guns at the barricades. You never heard about the guys who were out guarding the abandoned houses, night after night. They worked all day distributing food, taking turns in the bunkers or, if they were lucky, earning some money from regular jobs "outside".³⁸⁶

Bien que les acteurs réticents aient reçu peu d'attention médiatique, ils faisaient partie du réseau de soutien local qui a résisté au siège établi autour des communautés de Kanehsatake et Kahnawake. Réticence ne veut donc pas dire passivité. Ces personnes étaient actives durant le siège. Plusieurs des acteurs réticents ont participé à l'organisation des ressources nécessaires à l'occupation : « the resistance was carried out by countless men, women and children behind the lines and behind the lines mobilizing support and resources³⁸⁷ ». Donna Goodleaf, qui est revenue le 11 juillet de l'université pour retourner dans sa communauté de Kahnawake, parle par exemple de l'organisation de banques alimentaires pour soutenir les gens dans la pinède³⁸⁸.

Mavis Etienne et Maurice Gabriel rendent compte de la diversité des acteurs de Kanehsatake impliqués dans la résistance. Avec l'arrivée des traditionalistes d'Akwesasne et de Kahnawake à la fin du printemps ainsi que le départ du Conseil de bande de Kanehsatake après la fusillade dans la pinède et le blocage du pont Mercier le 11 juillet, un vide politique s'est créé pour

³⁸⁵ Jocelyn Viterna, p.95.

³⁸⁶ Dan David, p.26.

³⁸⁷ Kierra L. Ladner et Leanne Simpson, *This is an honour song*, p.2.

³⁸⁸ Donna Goodleaf, p.119-120.

représenter les intérêts des non-traditionalistes à Kanehsatake. Des résidents se sont donc réunis le 14 juillet pour choisir leurs représentants : Mavis Etienne et Maurice Gabriel. La première est une catholique dévouée qui tenait un spectacle de gospel toutes les semaines à la radio communautaire. Réserve et apprécié dans la communauté, Maurice Gabriel a été choisi pour son calme.³⁸⁹

Alors que la plupart des acteurs réticents se mobilisent en réponse à la crise politique qui s'enclenche à partir de leur communauté le 11 juillet, Ronald Cross se mobilise dans le contexte d'une crise personnelle. Ce dernier a grandi à Brooklyn d'un père de Kahnawake et d'une mère de descendance italienne, d'où son surnom « Lasagne », avant de déménager à Kahnawake en 1969. Après la mort de son père en 1976, il déménagea à Brooklyn en 1980 pour travailler dans l'industrie de l'acier. Ronald Cross raconte la période de crise qu'il a vécue de 1987 à 1990, après qu'il s'est séparé de sa femme :

J'avais constamment des idées suicidaires. J'étais très dépressif et ça empirait quand je buvais. J'appelais souvent chez moi et ma famille commençait à se douter que j'allais poser un geste désespéré ou stupide. Ils m'ont alors demandé de revenir à la maison.³⁹⁰

De retour à Kahnawake au printemps 1990, il remarque l'occupation de la pinède. Il raconte que : « j'ai cru que les gens d'Oka voulaient couper les arbres pour avoir du bois, car personne ne m'avait dit qu'on voulait y construire un club de golf. J'ai donc laissé tomber. Ça a clos la discussion et je suis reparti³⁹¹ ». Cependant, le 1er juillet il vit des tentes et plusieurs personnes occupant la pinède. Se disant que c'était pour la fête annuelle de juillet, il décida de ne pas s'y rendre : « car je ne voulais pas me remettre à boire³⁹² ». Quelques jours plus tard, il remarqua que les personnes occupaient toujours la pinède, ce qui sortait des routines de la célébration annuelle.

³⁸⁹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.202.

³⁹⁰ Hélène Sévigny, p.41.

³⁹¹ Ibid, p.44.

³⁹² Ibid.

Cross raconte ainsi sa mobilisation dans la résistance à Kanehsatake de 1990 : « Je me demandais ce qui pouvait bien se passer pour que la fête dure aussi longtemps. J'ai repéré quelques-uns de mes amis de Kahnawake et je suis entré dans la forêt pour aller leur parler. Ils m'expliquèrent la situation et je décidai de rester avec eux³⁹³ ». Dans le cas de « Lasagne », une proximité territoriale, relationnelle et affective dans un contexte de crise personnelle l'a motivé à se mobiliser dans la résistance à Kanehsatake de 1990.

Politisés : « Our people had to stand up to the encroachment, we just had to³⁹⁴»

Tel que l'indique la citation mise en sous-titre, les acteurs qui ont pris le sentier politisé pour se mobiliser à Kanehsatake et Kahnawake parlent d'une nécessité de se battre pour la pinède, la nation Kanien'keha : ka, l'Haudenosaunee et/ou pour la cause autochtone. Au contraire du sentier réticent, les acteurs politisés proviennent de lieux plus divers, arrivant d'un bout à l'autre du continent. Deux sous-sentiers distinguent la vingtaine de parcours d'acteurs politisés analysée. Ce qui distingue ces deux sentiers est le positionnement dans une institution donnant du capital politique au moment des premières mobilisations. Le premier sentier est celui d'acteurs situés dans des institutions comme la Maison longue, le conseil de bande, la société Warrior ou l'État³⁹⁵. Le second est celui d'activiste qui ne font pas partie d'une institution au moment de s'engager³⁹⁶.

Plusieurs acteurs qui se mobilisent aux printemps 1989 et 1990 occupent une position de pouvoir dans une institution à Kanehsatake, que ce soit dans la Maison longue, l'institution politique traditionnelle de l'Haudenosaunee, ou dans le Conseil de bande. Les femmes de la

³⁹³ Hélène Sévigny, p.44.

³⁹⁴ Linda Pertusati, p.95.

³⁹⁵ Ce sentier caractérise le parcours de 13 acteurs dont 9 hommes et 4 femmes. 9 sont des traditionalistes de la Maison longue, alors que 2 font partie du Conseil de bande. Il y a également 1 journaliste et 1 leader de la société Warrior de Kahnawake. Tous sauf Paul Delaronde proviennent de Kanehsatake.

³⁹⁶ Ce sentier est suivi par 7 acteurs dont la large majorité sont des hommes et 1 est une femme. La provenance des acteurs politisés activistes est plus diversifiée, comprenant des personnes d'Akwesasne, de Regina et de Vancouver.

Maison longue tel que Deborah Etienne, Denise David-Tolley, Eba Beauvais, Linda Gabriel et Ellen Gabriel ont joué des rôles importants dès le printemps³⁹⁷. Ce sont ces femmes qui ont confronté la SQ le matin du 11 juillet lorsque les policiers ont demandé à parler au « leader » derrière les barricades, car selon la tradition Kanien'keha : ka le soin du territoire réside chez la femme³⁹⁸. Le grand chef Samson Gabriel et les chefs qui le supportent – Curtis Nelson et Marshall Nicholas – se sont également mobilisés au printemps 1990. Le chef Curtis Nelson en particulier a été un orateur influent dans la pinède dès le mois de mars et avril, disant devant un groupe d'une soixantaine de personnes de la communauté réunies autour d'un feu qu'il était prêt à mourir pour le territoire s'il le fallait³⁹⁹. Des traditionalistes comme Walter David Sr et Allen Gabriel ont aussi exercé une influence importante dans la pinède lors des premières mobilisations⁴⁰⁰. C'est notamment dans la maison de Walter David Sr que les plans de mise en place d'une patrouille dans la pinède ont été décidés par un groupe d'hommes de la Maison longue. De son côté, Allen Gabriel se situait dans une position particulière entre le Conseil de bande et la Maison longue en 1989. Il participait au processus de négociations avec le gouvernement fédéral à partir du Conseil de bande tout en étant un fervent supporteur de la Maison longue⁴⁰¹. Il a été au centre du réseau qui a organisé la marche de protestation en 1989⁴⁰². Finalement, les membres du Conseil de bande ont participé en moindre importance aux mobilisations du printemps. L'ancien chef Clarence Simon, destitué au début de 1990 par les mères de clan, et le nouveau chef George Martin se sont présentés dans la pinède au début du mois de mai pour soutenir l'occupation.

³⁹⁷ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.21, p.65 et p.72.

³⁹⁸ Patricia A. Monture, « Women's Words: Power, Identity, and Indigenous Sovereignty », *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme* 26, n° 3/4 (2008) : p.158.

³⁹⁹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.60.

⁴⁰⁰ Ibid, p.53.

⁴⁰¹ Linda Pertusati, p.59.

⁴⁰² Geoffrey York et Loreen Pindera, p.46.

Certains acteurs politisés font partie de la société des Warriors. Paul Delaronde a grandi entouré de supporteurs de la Maison longue et a assisté à la création de la société⁴⁰³. Il a commencé à militer dès l'adolescence, notamment en 1970 lorsqu'il a participé au premier événement protestataire de la société Warrior qui aida des activistes d'Akwesasne à reprendre des îles situées sur la rivière Saint-Laurent⁴⁰⁴. Delaronde se mobilisa dans la résistance à Kanehsatake de 1990 en tant que leader des Warriors à Kahnawake. Il se réfugia derrière les barricades à Kahnawake pour éviter de se faire arrêter par la police qui avait émis un mandat d'arrestation à son endroit suite à sa participation au siège de Ganienkeh⁴⁰⁵.

Parmi les activistes, il y a plusieurs acteurs de Kanehsatake et de Kahnawake qui ont en commun d'avoir une affiliation avec la Maison longue sans pour autant y occuper une position de pouvoir. Joe David est le fils de Walter David Sr. Il a grandi avec la Maison longue, ce qui lui valut d'être taquiné et raillé par des enfants Kanien'keha : ka durant sa jeunesse puisqu'il était « différent » en tant que traditionaliste⁴⁰⁶. Bien que généralement peu impliqué dans des causes politiques, il s'est mobilisé pour sa grand-mère qui était enterrée dans le cimetière menacé d'être désacralisé par la construction du terrain de golf. Il y avait en plus déjà plusieurs membres de sa famille qui occupaient la pinède⁴⁰⁷. De son côté, Clifton Nicholas a été éduqué dans la Survival School de Kahnawake où les étudiants reçoivent une éducation nationaliste Kanien'keha : ka. Il indique que les enseignements de Louis Hall l'ont marqué à vie⁴⁰⁸. Typique du sentier politisé, il raconte à Pierre Trudel en 2017 que : « Je me suis impliqué dans l'opposition au développement domiciliaire et à l'agrandissement du terrain de golf au moins un an avant la crise de 1990. Quand

⁴⁰³ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.167.

⁴⁰⁴ Ibid, p.172.

⁴⁰⁵ Ibid, p.189.

⁴⁰⁶ Ibid, p.109.

⁴⁰⁷ Ibid, p.58.

⁴⁰⁸ Clifton Nicholas et Pierre Trudel, *Sur la barricade à Oka/Kanehsatake*, p.96.

la barricade a été installée devant la pinède en avril, *j'ai senti que je devais être là*⁴⁰⁹ (italiques ajoutées) ».

Ce sentiment de ne pas avoir le choix, de devoir protéger la pinède, revient souvent dans les témoignages disponibles des acteurs politisés se mobilisant dans la résistance à Kanehsatake de 1990. Dennis Nicholas raconte ainsi les raisons de sa mobilisation :

When I stopped to think about what came before, *I couldn't imagine myself not participating, not standing up for my rights, for Mohawk rights*. When I think of our history, of the history forced on us... I guess it's probably because of the things that had been done to my mother that I've been made aware of in the past. Her being taken away from her family and being forced to go to Indian brainwashing school.⁴¹⁰ (italiques ajoutées)

Dennis Nicholas n'en était pas à sa première mobilisation en tant qu'activiste. Il a été à la base de la création éphémère de la société Warrior à Kanehsatake en organisant des patrouilles en 1988 pour répondre aux descentes de la SQ sur les casinos dans la communauté⁴¹¹. Ses expériences passées, particulièrement celle de sa mère dans les pensionnats, ont motivé sa mobilisation.

Le parcours de Dan David est intéressant pour mieux comprendre le sens de proximité. Proximité veut dire se situer dans une position géographiquement proche de la pinède, mais aussi avoir des liens sociaux et affectifs étroits avec les acteurs impliqués dans son occupation. Dan David a grandi à Kanehsatake. Il a fait des allers-retours dans la pinède tout au long du printemps, car il demeurait alors à Maniwaki avec sa femme (situé à environ 3h de route de Kanehsatake). Malgré la distance géographique relativement importante, il s'est retrouvé impliqué dans la crise politique en raison de la présence de plusieurs membres de sa famille dans la pinède. Le 11 juillet, il s'est déplacé vers Kanehsatake dès qu'il prit connaissance de la descente de la SQ pour savoir

⁴⁰⁹ Clifton Nicholas et Pierre Trudel, p.92.

⁴¹⁰ Linda Pertusati, p.93.

⁴¹¹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.55.

si sa famille était en sécurité : « I had to come in, my family was here⁴¹² ». Journaliste, il détenait une carte d'identité de *Radio-Canada*, la compagnie d'information d'État, qui lui permit de passer à travers le siège qui avait été mis en place autour de sa communauté. Derrière les barricades, Dan David s'est surtout occupé de l'organisation et du transport de la nourriture⁴¹³. Une forte proximité sociale avec les acteurs situés au lieu de la crise, ajouté à un accès à des ressources particulières, peut ainsi contrebalancer la distance géographique pour susciter un fort lien émotif et permettre l'accès aux lieux de la mobilisation.

Bill Sears offre un parcours politisé qui met de l'avant l'influence des ressources dans la mobilisation. Vétéran de la guerre du Vietnam devenu millionnaire, Sears était peu impliqué dans la Maison longue ayant grandi dans un quartier afro-américain et latino à Jersey aux États-Unis. Cependant, lors des funérailles d'un de ses amis, il a assisté à la récitation d'une partie de la Grande loi qui a durablement modifié sa perception du traditionalisme Haudenosaunee. Dès qu'il eut vent de la fusillade le 11 juillet, il organisa des collectes de nourriture qu'il envoya à Kanehsatake et Kahnawake par camions. Il décida finalement de se mobiliser en août, où son expérience en tant que militaire lui valut d'être désigné chef de guerre par Francis Boots⁴¹⁴.

Le parcours de Tom Paul révèle l'importance de la politisation et des liens institutionnels pour expliquer la mobilisation d'activistes provenant de communautés externes à l'Haudenosaunee. Tom Paul est arrivé à Kahnawake le 15 juillet avec huit autres Micmacs pour soutenir les barricades mises en place par des Kanien'keha : ka. Paul est passé par un pensionnat de la Nouvelle-Écosse où il s'est fait battre pour avoir parlé sa langue et remis en question les préceptes de la catéchèse. Il tomba dans le *skid row* de Boston après avoir fui sa communauté à

⁴¹² Peter Williamson, *So I Can Hold my Head High*, p.107.

⁴¹³ Ibid, p.110-111.

⁴¹⁴ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.360-361.

l'adolescence. De ce bas-fond, Paul devint un activiste qui participa à plusieurs événements protestataires à Wounded Knee, Ganienkeh, Raquette Point et Restigouche. En 1990, il s'est déplacé à Kanehsatake avec son cousin Kevin Gould, tous deux liés à Donald Marshall un homme emprisonné onze ans pour un crime qu'il n'avait pas commis.⁴¹⁵ La distance géographique entre Tom Paul et Kanehsatake ne l'a pas empêché de se mobiliser, en raison de son niveau élevé de politisation.

Alors que Tom Paul était un vétéran des résistances autochtones, Brad Larocque et Beverly Scow en étaient à leurs débuts. Le parcours de ces deux étudiants met de l'avant le rôle des liens institutionnels pour motiver la mobilisation dans un événement protestataire. Larocque a commencé à militer pour la cause autochtone en 1988 alors qu'il était étudiant à l'université de la Saskatchewan⁴¹⁶. Embauché par la Fédération canadienne des étudiants pour écrire un article sur la résistance à Kanehsatake de 1990, il se rendit à Montréal au début du mois d'août. Il a rapidement délaissé le travail de recherche pour se joindre aux Warriors dans la pinède.⁴¹⁷ Pour sa part, Beverly Scow était présidente du Syndicat des étudiants autochtones de l'Université de la Colombie-Britannique l'année précédant la crise⁴¹⁸. Comme Larocque, elle s'est jointe à la résistance à Kanehsatake de 1990 en tant que membre du groupe d'observation de la Fédération canadienne des étudiants, montrant le rôle clé des institutions pour faciliter la mobilisation d'acteurs politisés en leur fournissant les ressources nécessaires au déplacement.

⁴¹⁵ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.214.

⁴¹⁶ Herbert H. Denton, « Indian Band Protests in Calgary », *The Wahington Post*, 24 février 1988.

⁴¹⁷ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.270.

⁴¹⁸ Mark Nielsem, « Whole truth about Oka not told ». *The Ubyyssey*, 19 octobre 1990.

Sollicité : « *They still had a chance to prevent an invasion and that's why they were calling us*⁴¹⁹ »

Plusieurs personnes ont été contactées par des acteurs politisés pour se mobiliser dans la résistance à Kanehsatake de 1990. Ces acteurs prenant le sentier sollicité occupent ou sont près d'acteurs qui occupent des positions de pouvoir dans des institutions clés. D'autres sont des activistes qui détiennent des connaissances sur les pratiques contestataires. L'effet d'entraînement et la porosité de l'information rend difficile d'offrir un portrait précis du nombre d'acteurs sollicités⁴²⁰. Cette section montre tout de même que la sollicitation a un effet d'entraînement qui peut mobiliser le réseau des personnes sollicitées.

Le parcours de Francis Boots est représentatif des acteurs sollicités pour la manière avec laquelle il s'est mobilisé et pour son influence sur des acteurs qui se mobilisent à leur tour. En 1990, il occupait la position de chef de guerre d'Akwesasne au sein de la société Warrior. Ce mouvement est intégré à la Maison longue d'Akwesasne⁴²¹. Bien qu'il ait grandi dans une famille catholique pratiquante, il est traditionaliste depuis l'âge de vingt ans, époque à laquelle il a assisté pour la première fois à une cérémonie de la Maison longue⁴²². Il a notamment fait partie du groupe de Warriors qui a bloqué le pont international Seaway en 1968. Au début de mars 1990, des Kanehsata'kehró : non ont communiqué avec Boots pour qu'il partage ses connaissances sur les tactiques de résistance.⁴²³ David Gabriel, le fils de Samson Gabriel alors Grand chef de la Maison longue de Kanehsatake, s'était aussi déplacé à Akwesasne en avril pour solliciter des ressources. Boots décida finalement de se joindre à l'occupation en début mai. Il arriva accompagné d'autres

⁴¹⁹ Rick Hornung, p.186.

⁴²⁰ Les parcours de 9 hommes et de 4 femmes sont présentés. Vu que la proximité géographique maximale est à Kanehsatake, les acteurs sollicités proviennent d'autres lieux dont 8 personnes de Kahnawake, 2 d'Akwesasne, 2 de la nation Oneida et 1 de la nation Tlingit. Parmi les acteurs sollicités, 3 sont considérés comme des activistes. 4 hommes font partie de la société Warrior. 5 négociateurs arrivent de la nation Oneida et 3 de Kahnawake.

⁴²¹ Linda Pertusati, p.50.

⁴²² Voir son entrevue avec Carolina Echeverria, « A Discussion after the Atiahrontkhonhsra for Tionerahtoken (A. Brian Deer) : [A Discussion after the Atiahrontkhonhsra for Tionerahtoken \(A. Brian Deer\) - YouTube](#).

⁴²³ Rick Hornung, p.117 et p.188.

Warriors, tel que Robert Skidders un ancien membre du Conseil de bande d'Akwesasne qui avait décidé de devenir un allié de la Maison longue quelques années auparavant.⁴²⁴

Les Warriors sollicités proviennent aussi de Kahnawake. Allan Delaronde occupait une position analogue à celle de Francis Boots, en tant que chef de guerre des Warriors de Kahnawake. Son père, Eddie Delaronde, a été impliqué dans la création du mouvement Warrior. Allan a lui-même été impliqué dans le mouvement depuis ses débuts, contribuant à la résurgence du traditionalisme Kanien'keha : ka à Kahnawake.⁴²⁵ Il se situait au centre du réseau de communications des Warriors de Kahnawake en 1990. Le 11 juillet, il reçut un appel provenant de Kanien'keha : ka dans la pinède. Il déclencha ensuite un « arbre de téléphones » en appelant des gens de la communauté pour les alerter de ce qui s'était passé à Kanehsatake.⁴²⁶ La mobilisation du chef de guerre de Kahnawake a également amené celle de ses assistants. Le vétéran du Vietnam Mark McComber fait partie de ceux qui ont suivi Delaronde. Quelques jours après la fusillade du 11 juillet, McComber a sollicité à son tour le soutien de vétérans de la Légion de Kahnawake composée d'une centaine de membres ayant tous de l'expérience militaire. Plusieurs de ces vétérans de Kahnawake ont répondu à l'appel en se mobilisant dans la pinède pour éduquer les Warriors sur les tactiques militaires.⁴²⁷

Outre la société Warrior, des personnes en position de pouvoir au sein des institutions politiques Kanien'keha : ka et Haudenosaunee ont été sollicitées. Quelques jours après la fusillade, Walter David Sr, alors secrétaire de la Maison longue à Kanehsatake, avait contacté plusieurs personnes de l'Haudenosaunee pour qu'ils soutiennent les gens dans la pinède. À ce moment, les

⁴²⁴ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.25 et p.64.

⁴²⁵ Ibid, p.134.

⁴²⁶ Ibid, p.29-30.

⁴²⁷ Ibid, p.240.

chefs de la nation Onondaga étaient en voyage en Australie et le représentant d'Akwesasne était un anti-Warrior avoué qui refusa d'aider l'occupation de la pinède. Ce fut en large partie des négociateurs de Kahnawake qui finirent par arriver. Joe Deom, Laura Norton et Lorna Delorimier se sont toutes déplacées. Ces trois acteur(e)s ont été à la base de la création de la Survival School de Kahnawake dans les années 1970⁴²⁸. Au mois d'août, la nation Oneida envoya Bob Antone et Bruce Elijah pour soutenir l'occupation à Kanehsatake⁴²⁹. Du côté du Conseil de bande, le Grand chef de Kahnawake Joe Norton a été contacté par Ellen Gabriel dès le 11 juillet. Cet acteur d'influence dans le champ politique Kanien'keha : ka était déjà en contact avec le ministre québécois John Ciaccia.⁴³⁰ Occupant d'avance des positions d'influence dans les institutions politiques, ces acteurs ont largement participé aux négociations avec les gouvernements de l'État dès les débuts de leur mobilisation.

Les personnes occupant des positions de pouvoir au sein des institutions politiques Haudenosaunee ne sont pas les seules à avoir été sollicitées. Loran Thompson accompagnait la délégation de négociateurs de Kahnawake. Ce dernier était notamment un activiste vétéran de sièges face à la police à Akwesasne.⁴³¹ Kahentiiosta, une femme de Kahnawake qui habitait à Ganienkeh en 1990, a été contactée par les femmes de Kanehsatake qui sollicitaient son soutien dans la résistance. Malgré sa fatigue et le désir de se reposer suite à un printemps de confrontations éprouvantes face aux autorités des États-Unis à Ganienkeh, elle s'est déplacée à Kanehsatake en début juillet avant de finalement rester dans la pinède à partir du 5 juillet.⁴³²

⁴²⁸ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.201.

⁴²⁹ Regroupement de solidarité avec les autochtones, *Le Procès des Mohawks : Non Coupable*. Montréal, 1992 : p.59 et p.69.

⁴³⁰ Ibid, p.194.

⁴³¹ Ibid, p.201.

⁴³² Ibid, p.65.

Kahentiiosta raconte ainsi à Alanis Obomsawin ce qui l'a poussé à se mobiliser : « And then I walked. And then the cemetery is right there. I understand that when they put the road in, that they dug up bones and everything. That's all our ancestors. Our people aren't resting. I think they called us here too. *We can't let them...* just come and cut down, just for a golf course⁴³³ » Ce témoignage met de l'avant l'importance des émotions, particulièrement l'attachement au territoire, et des menaces pour motiver la mobilisation dans un événement protestataire. Ce témoignage rappelle la plus grande propension des acteurs à se mobiliser face à une menace que pour une opportunité, notamment en raison de la plus grande facilité à utiliser les réseaux routiniers pour solliciter l'engagement dans ce cas⁴³⁴. Face à la désacralisation d'un lieu composant une partie centrale de son identité, Kahentiiosta a répondu à l'appel des femmes de Kanehsatake.

Des activistes et des représentantes de communautés en dehors de l'Haudenosaunee ont été sollicitées par les acteurs politisés dans la pinède. Jenny Jack est une des deux femmes provenant de la nation Tlingit, située sur la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, qui se sont mobilisée dans la résistance à Kanehsatake de 1990 après avoir été sollicitées. Cette étudiante de l'Université de la Colombie-Britannique s'est mobilisée en réponse à une lettre envoyée par les Kanien'keha : ka dans la pinède à la nation Tlingit. Cette dernière a financé le voyage de Jack jusqu'au Saint-Laurent, lui permettant d'avoir accès aux ressources nécessaires pour participer à l'occupation⁴³⁵.

4.2 Que sont-ils devenus après la résistance à Kanehsatake de 1990 ?

Le 26 septembre 1990, la « crise nationale » qui a lieu depuis 78 jours se termine « dans la plus grande confusion »⁴³⁶. Sortant de la dynamique d'interdépendance tactique élargie propre aux

⁴³³ Alanis Obomsawin, *My Name Is Kahentiiosta*, Documentaire dans l'Office national du film du Canada, 1995. En ligne : https://www.nfb.ca/film/my_name_is_kahentiiosta/, 4:00 à 5:30.

⁴³⁴ Charles Tilly, « The Opportunity to Act Together: From Mobilization to Opportunity », in *From Mobilization to Revolution*, CRSO Working Paper #156, University of Michigan, Ann Arbor, 1977 : p.55-57.

⁴³⁵ Regroupement de solidarité avec les autochtones, p.56-57.

⁴³⁶ *Il y a 30 ans, une crise nationale de 78 jours*. Radio-Canada, 2020. En ligne <https://www.youtube.com/watch?v=1hOWOJ4x4so>.

contextes de crise politique, les acteurs retrouvent leur vie routinière. Cependant, l'expérience de la crise politique affecte la participation politique subséquente des acteurs. Cette expérience est le plus souvent traumatique pour les acteurs présents, en plus de stimuler une surcharge d'information comparativement aux contextes routiniers⁴³⁷.

Cette section cherche à savoir que sont devenus les acteurs autochtones après la résistance à Kanehsatake de 1990. 8 parcours sont présentés pour montrer que certains acteurs vont *continuer* à s'engager dans des causes similaires à celle de 1990. 3 parcours montrent que des acteurs vont se *replier* vers la sphère privée après 1990. Dans trois autres parcours, la participation mène à une *expansion* se traduisant par un élargissement de l'engagement dans des causes adjacentes et faisant référence à des identités plus larges que celle qui a motivé la mobilisation en 1990. Bref, ce chapitre avance que la compréhension des devenirs gagne à être appréhendée à partir du parcours des acteurs qui vivent ce qui s'est passé, avant tout, comme un événement biographique⁴³⁸.

Continuer

Détenir une position de pouvoir dans une institution politique est la tendance antérieure la plus forte chez les acteurs autochtones qui vivent une continuité suite à la résistance à Kanehsatake de 1990. Ils (ce sont largement des hommes) continuent de participer aux mêmes institutions et à militer pour les mêmes causes qu'avant 1990. Pour ces acteurs, l'événement « joue un rôle de *socialisation politique de confirmation*⁴³⁹ » qui se comprend comme la poursuite de leur engagement politique dans la cause qui les a mobilisés à Kanehsatake et/ou Kahnawake en 1990.

⁴³⁷ Olivier Fillieule et Erik Neveu, *Activists Forever?*, p.14.

⁴³⁸ Michèle Leclerc-Olive, « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques », in *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Recherches, La Découverte, Paris, 2010 : p.336.

⁴³⁹ Julie Pagis, « Incidences biographiques du militantisme en mai 68 », *Sociétés contemporaines* 4, n° 84 (2011) : p.34.

Pour les traditionalistes sollicités comme Francis Boots et Loran Thompson, la participation à la résistance à Kanehsatake de 1990 s'inscrit dans une continuité de leur militantisme pour la cause Kanien'keha : ka. En 2017, ces deux traditionalistes peuvent être entendus en train de discuter de l'importance de la langue Kanien'keha : ka dans le contexte du 150^e anniversaire de la confédération canadienne⁴⁴⁰. Les deux membres de la Warrior society ont également pris la parole pour raconter l'histoire de l'organisation dans *La Mohawk Warrior Society*⁴⁴¹. Cet engagement ne veut pas pour autant dire linéarité. Pour Thompson, son implication dans la résistance à Kanehsatake de 1990 a eu pour effet d'approfondir les tensions entre lui et d'autres Warriors d'Akwesasne, ce qui mena à son expulsion temporaire de la société Warrior d'Akwesasne. Il continua de participer à la politique de la Maison longue en y créant plus tard le Conseil des hommes pour remplacer celui des Warriors⁴⁴². Plus récemment en 2019, Francis Boots a participé au conseil qui travaille à organiser un recours collectif contre l'Agence des services frontaliers du Canada en raison d'irrégularités dans le traitement de personnes d'Akwesasne qui transitent entre les États-Unis et le Canada⁴⁴³.

Au sein de la Maison longue, l'échelle de participation politique est demeurée la même pour Curtis Nelson, Joe Deom et Laura Norton. Ces acteurs sollicités pour se mobiliser en 1990 ont continué leur participation politique au sein de l'Haudenosaunee et de leur communauté. Les Wampums font partie intégrante de l'héritage que Curtis Nelson laissera derrière lui. En 1995, il a

⁴⁴⁰« Ionkwaká: raton (Our Stories) » (Akwesasne: Akwesasne TV, 2017), <https://www.youtube.com/watch?v=4dBvllhobyg>; « Ateronhiata: kon (Francis Boots) and Kanasaraken (Loran Thompson) speaking in Hamilton and Toronto », *The Great Law Podcast*. Real People's Media, Hamilton, 30 mai 2017.

⁴⁴¹ Philippe Blouin, Matt Peterson, Malek Rasamny et Kahentinetha Rotiskarewake. *La Mohawk Warrior Society : Manuel de souveraineté autochtone, rue Dorion*, 2022.

⁴⁴² Sandra Busatta, *Sovereignty, History and Memory: Mohawk Smuggling as an Act of Sovereignty within the Making of Mohawk Identity*. University of Wales, Lampeter, 2009 : p.122.

⁴⁴³ Tom Fennario, « Akwesasne Mohawks considering class action against Canada Border Services Agency », *APTN Vews*, 17 juin 2019. En ligne : <https://www.aptnnews.ca/national-news/akwesasne-mohawks-considering-class-action-against-canada-border-services-agency/>.

préparé une recherche co-écrite avec Paul Williams au sujet de *Kaswentha*, le Wampum à deux rangs, dans le cadre de la Commission royale sur les peuples autochtones⁴⁴⁴. Après plus d'un siècle de dépossession, le Wampum à cinq diamants liant Kanehsatake à l'Haudenosaunee a été rapatrié dans la communauté en 2017. Curtis Nelson est maintenant le gardien de ce Wampum qui s'est retrouvé dans une vente aux enchères par Sotheby en 2009⁴⁴⁵. Pour ce qui est de la Maison longue de Kahnawake, Joe Deom et Laura Norton continuent leur participation dans les affaires de la communauté. Deom s'est mobilisé pour revendiquer les droits territoriaux de la communauté de Kahnawake, notamment en 2021 lorsqu'il a organisé la protestation « Not One More Inch » contre *Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée* qui planifiait construire sur le territoire⁴⁴⁶. Laura Norton et Joe Deom demeurent impliqués dans l'éducation à Kahnawake, maintenant en tant que conseillers aînés au Comité d'administration du Centre d'éducation de Kahnawake⁴⁴⁷.

Des militants politisés ont eu des devenirs qui se comprennent sous le signe de la continuité. Tom Paul a poursuivi ses activités militantes après 1990 en se rendant à la commémoration du centenaire de Wounded Knee au Dakota du sud⁴⁴⁸, où en 1890 des troupes de l'armée états-unienne ont convergé vers un groupe de Sioux avant de tuer plus de 200 hommes, femmes et enfants⁴⁴⁹. 1990 marque la dernière résistance de Tom Paul qui est décédé deux ans plus tard à Eskasoni, alors qu'il devait comparaître devant la cour pour son implication à Kanehsatake⁴⁵⁰. Bryan Deer est un acteur militant dont le rituel annuel de blocage du pont Mercier offre une dialectique intéressante

⁴⁴⁴ Paul Williams et Curtis Nelson, *Kaswentha*. Programme de recherche de la Commission royale sur les peuples autochtones, Ottawa, 1995.

⁴⁴⁵ Margaret Bruchac, « Broken Chains of Custody: Possessing, Dispossessing, and Repossessing Lost Wampum Belts », *Proceedings of the American Philosophical Society* 162, n° 1 (2018) : p.56-105.

⁴⁴⁶ Stéphane Giroux, « Not One More Inch », *CTV News Montréal*, 4 octobre 2021. En ligne : <https://www.iheartradio.ca/not-one-more-inch-traditional-group-in-kahnawake-block-construction-site-near-bridge-1.16208479>.

⁴⁴⁷ [KCSC Members | Kahnawà:ke Combined Schools Committee \(kecedu.ca\)](https://www.kcsc.ca/members)

⁴⁴⁸ Geoffrey York et Loreen Pinder, p.419.

⁴⁴⁹ Vincent J. Roscigno et al., « Legitimation, State Repression, and the Sioux Massacre at Wounded Knee », *Mobilization: An International Quarterly* 20, n° 1 (2015): 17-40.

⁴⁵⁰ Nova Scotia Museum, *Mi'kmaq Portraits Collection*. Halifax, 1992, P113/ N-18374. En ligne : <https://novascotia.ca/museum/mikmaq/?section=image&page=&id=681&period=®ion>.

entre rupture et continuité ; la rupture menant à la cyclisation de sa commémoration. À chaque 11 juillet depuis 1990, il tient une manifestation symbolique pour rappeler le blocage du pont Mercier⁴⁵¹. La commémoration est un effet typique des événements politiques dont se souvient par la cohorte qui l’a vécu via des mécanismes tel que l’art, la littérature⁴⁵² et la prise de parole, mais aussi par l’occupation symbolique de l’espace-temps comme le fait Bryan Deer en utilisant son corps comme marqueur de la poursuite de la résistance jusqu’au présent.

L’activisme de Kahntineta Horn est étroitement lié aux différents stades de vie ainsi que les effets d’entraînements générationnels et d’opportunités de mobilisation. Horn a été une célébrité durant les années 1960, en tant que mannequin autochtone dans un milieu très largement dominé par les modèles blanches. Elle a converti sa notoriété en activisme pour sa communauté de Kahnawake dans le contexte du mouvement Red Power aux États-Unis. Sa fille Kahente Horn-Miller explique ainsi l’identité d’activiste/célébrité de sa mère :

Kahntinetha is fondly remembered as the outspoken and militant Indian Princess. I propose that this double identity goes beyond mere objectification and is tied directly to what she sees as her responsibilities as a Mohawk. (...) When our mother spoke or acted, she always did so with the idea in mind that she was accountable to her community, Kahnawake, and the Mohawk Nation at large.⁴⁵³

Suite à son activisme des années 1960 et 1970, elle se replia vers la sphère privée pour s’occuper de ses enfants en tant que mère célibataire. Une de ses filles, Waneek Horn-Miller, a notamment été capitaine de l’équipe nationale de waterpolo⁴⁵⁴. Cependant, la résistance à Kanehsatake de 1990 marque un point de bifurcation à partir duquel elle recommence à militer pour Kahnawake et la

⁴⁵¹Peter Phillips, « Commemorating, never forgetting 1990 ». *The Eastern Door*, 14 juillet 2017. En ligne : <https://easterndoor.com/2017/07/14/commemorating-never-forgetting-1990/>.

⁴⁵² James W. Pennebaker, Dario Paez, et Bernard Rimé, *Collective Memory of Political Events: Social Psychological Perspectives*. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, 1997 : p.viii.

⁴⁵³ Kahente Horn-Miller, « My Mom, the “Military Mohawk Princess”: kahntineta Horn through the Lens of Indigenous Female Celebrity », in *Indigenous Celebrity: Entanglements with Fame*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2021 : p.92.

⁴⁵⁴ Heather Conn, « Waneek Horn-Miller », in *The Canadian Encyclopedia*, 29 mars 2018. En ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/waneek-horn-miller>.

cause Kanien'keha : ka. Elle écrit *Mohawk warriors three* en 1994, un livre directement lié à 1990. Selon sa fille, après 1990 Kahntineta : « went back into the spotlight because she had a cause, a platform on which to stand. She became socially and politically active again. It was her reawakening as she entered the struggle once again⁴⁵⁵ ». La femme âgée de plus de 80 ans est toujours active politiquement, notamment à travers son blogue *Mohawk Nation News*⁴⁵⁶ et sa participation à l'ouvrage *La Mohawk Warrior Society* où elle explique les principes à la base de la Kaianere'ko : wa⁴⁵⁷.

Repli

Certains acteurs autochtones participant dans la résistance à Kanehsatake de 1990 vivent un repli caractérisé par une baisse significative et durable de la participation politique suite à la crise politique. Les parcours de Dennis Nicholas, de George Martin et de Ronald Cross montrent que le repli peut se comprendre comme un écroulement de sa légitimité politique, une rétraction vers la sphère privée et la punition par l'emprisonnement après avoir participé à un événement.

Les parcours de George Martin et de James Gabriel révèlent des bifurcations qui pourraient être qualifiée d'écroulement de leur participation politique. Grand chef du Conseil de bande de Kanehsatake durant la résistance de 1990, George Martin a été, selon les mots de Clifton Nicholas, « ostracisé par la communauté » jusqu'à son décès du cancer quelques années plus tard, en raison de sa collaboration avec le maire de la municipalité d'Oka durant la crise politique⁴⁵⁸. Dans *Les dessous de Kanesatake*, James Gabriel raconte que son engagement dans la vie politique de Kanehsatake suite à 1990 lui a ouvert les yeux sur l'essor important d'activités jugées criminelles

⁴⁵⁵ Kahente Horn-Miller, p.97.

⁴⁵⁶ <https://www.mohawknationnews.com/>

⁴⁵⁷ Philippe Blouin, Matt Peterson, Malek Rasamny et Kahentinetha Rotiskarewake. *La Mohawk Warrior Society : Manuel de souveraineté autochtone, rue Dorion*, 2022, p.121-150.

⁴⁵⁸ Clifton Nicholas et Pierre Trudel, *Sur la barricade à Oka/Kanehsatake*, p.95.

à partir de 1991.⁴⁵⁹ Il décida de s'impliquer en politique pour la première fois en 1993, avant d'être élu Grand chef en 1996 avec un programme axé sur l'éradication du trafic de marijuana et de tabac dans la communauté. Durant ce premier mandat, il mit sur pieds la police de Kanehsatake.⁴⁶⁰ Suite à une réélection qui lui donna la majorité en 2003, il organisa une opération d'arrestation des « criminels » de la communauté avec le support du ministère de la Sécurité publique du Québec et de la SQ. Mis au courant de l'opération, des personnes sachant en être la cible entourèrent la maison de Gabriel. Craignant pour le pire, ce dernier, sa femme Lyndia et leurs enfants quittèrent leur demeure en vitesse pour se réfugier dans un hôtel à Laval. Peu après, la maison fût brûlée et le long exil de James Gabriel de Kanehsatake avait commencé.⁴⁶¹ Le repli forcé pour ces deux Grand chefs est provenu de l'intérieur de sa communauté. Les deux ont été punis pour avoir collaboré avec l'État.

Ronald Cross a subi des conséquences externes à sa communauté suite à sa mobilisation. La criminalisation est à la base de son parcours. Il fût jugé coupable de 20 des 40 charges émises à son endroit pour son implication dans la résistance à Kanehsatake de 1990⁴⁶². Durant son procès conjoint avec ceux de Gordon et Robert Lazore, les trois ont gardé le silence en guise de résistance à une juridiction qu'ils ne reconnaissaient pas. Au final, seul Cross dût purger une peine de prison. Il mourût deux mois après sa sortie du pénitencier en 1999.⁴⁶³ Son attention post-1990 s'est portée vers la vie familiale, se mariant avec Nadine Montour en début 1991, une femme de Kahnawake avec qui il aura un enfant la même année⁴⁶⁴.

⁴⁵⁹ James Gabriel, propos recueillis par Marcel Dugas, *Les dessous de Kanesatake*. Les Intouchables, Montréal, 2008 : p.23.

⁴⁶⁰ Ibid, p.43-59.

⁴⁶¹ James Gabriel, propos recueillis par Marcel Dugas, p.68-77.

⁴⁶² Barry Came, « Lasagna Unmasked: Ronald Cross speaks about Oka ». *Maclean's*, 29 mars 1993. En ligne : <https://archive.macleans.ca/article/1993/3/29/lasagna-unmasked>.

⁴⁶³ Kahntineta Horn, « Mohawk Warrior "Lasagna" ». *Mohawk Nation News*, 12 décembre 2004. En ligne : <https://mohawknationnews.com/blog/2004/12/12/mohawk-warrior-lasagna-ron-cross-died-5-years-ago-veteran-of-1990-mohawk-crisis-at-oka/>.

⁴⁶⁴ Hélène Sévigny, p.126.

L'État et les médias ont distordu son histoire, un article lui donnant par exemple le titre de « Mohawk ringleader » lorsqu'il reçoit sa sentence⁴⁶⁵. Ce type de discours est typique de la stratégie de criminalisation des manifestations que l'État utilise afin de ramener au sein de sa propre juridiction tout conflit qui remet en cause les fondements de sa souveraineté⁴⁶⁶. En 1990, c'était pourtant la première fois que « Lasagne » participait à la vie politique Kanien'keha : ka⁴⁶⁷. Malgré un repli sous contrainte d'emprisonnement, la résistance à Kanehsatake de 1990 marque une bifurcation dans le récit que Ronald Cross donnait de sa vie: « I guess I suddenly discovered that I was a Mohawk, just like my father before me and his father before him and all the other fathers before them... It was something I'd forgotten, growing up in Brooklyn⁴⁶⁸ ». Après 1990, l'identité politique la plus saillante de Ronald Cross était son identité nationale Mohawk.

Les parcours de Dennis Nicholas et de Kathy Skye sont plus heureux que ceux de George Martin, de Ronald Cross et de James Gabriel. Ce repli peut se comprendre comme une bifurcation vers la sphère privée. Nicholas et Skye se sont mariés le 23 septembre 1990 au centre de traitement de Kanehsatake. Durant la crise politique, Nicholas était désigné comme chef de la sécurité des Warriors situés dans la pinède à Kanehsatake. Avec le développement de la relation amoureuse, il délaissa de plus en plus son rôle dans l'occupation. C'est pourquoi il plaida coupable aux charges émises à son endroit suite à son arrestation le 26 septembre, afin d'entamer le plus rapidement possible sa vie conjugale.⁴⁶⁹ Il manque d'information pour être en mesure de retracer le parcours de Dennis Nicholas suite à ce retranchement hors de la société Warrior. En 2016, il a participé au documentaire *Waseskun* qui présente le travail de ce centre de guérison pour détenus

⁴⁶⁵ The Buffalo News, « Mohawk Ringleader gets Prison Term », 20 février 1992; « Le problème à Oka en est un de criminalité organisée », *Le Journal de Montréal*, 12 juillet 1990.

⁴⁶⁶ Carolijn Terwindt, *When Protest Becomes Crime: Politics and Law in Liberal Democracies*. Anthropology, Culture and Society, Pluto Press, Northampton, 2020.

⁴⁶⁷ Hélène Sévigny, p.27.

⁴⁶⁸ Barry Came, *Lasagna Unmasked: Ronald Cross speaks about Oka*. Maclean's, 29 mars 1993.

⁴⁶⁹ Geoffrey York et Loreen Pindera, p.403-404.

autochtones⁴⁷⁰. Il serait possible que Nicholas ait converti son engagement politique en carrière professionnelle axée sur les soins⁴⁷¹, particulièrement compte tenu du fait que sa nouvelle partenaire de vie complétait une éducation en infirmerie en 1990⁴⁷².

Malgré un repli vers la sphère privée, le récit de 1990 demeure un marqueur important dans le parcours de vie de Dennis Nicholas. Il indique en 2020 que : « What needs to go on and what I will continue to share as much as possible is that this is our land and this will never change. Don't be ashamed of it, don't be ashamed of yourself, of your language, of who you are⁴⁷³ ». Comme le montre cette prise de parole, le repli ne veut pas dire devenir apolitique. C'est pourquoi la considération de la vie familiale est importante, afin de voir la modification dans les récits que les acteurs offrent sur leur quotidien.

Expansion

Pour certains acteurs autochtones, leur participation à la résistance à Kanehsatake de 1990 marque une bifurcation dans le sens d'une expansion de leur participation politique. Chez ces acteurs, l'événement « joue un rôle de *socialisation politique d'alternation*⁴⁷⁴ ». Dans le contexte qui intéresse ce chapitre, étendre sa participation politique veut dire augmenter l'échelle de l'engagement politique à des causes adjacentes faisant appel à des identités scalairement plus élevées que celles qui ont motivé l'engagement dans la résistance.

Le parcours de Dan David révèle l'importance des récits pour rendre compte des transformations occultées par une apparence de continuité dans la participation politique. Au moment de la crise, Dan David était le rapporteur principal sur les affaires autochtones au Canada

⁴⁷⁰ *Waseskun*. Office national du film du Canada, 2016. En ligne : <https://www.onf.ca/film/waseskun/>.

⁴⁷¹ Olivier Fillieule et Erik Neveu, *Activists Forever?*, p.35.

⁴⁷² Virginie Ann, « Two communities united in 1990 », *The Eastern Door*, 16 juillet 2020. En ligne : <https://easterndoor.com/2020/07/16/two-communities-united-in-1990/>.

⁴⁷³ Virginie Ann.

⁴⁷⁴ Julie Pagis, « Incidences biographiques du militantisme en mai 68 », *Sociétés contemporaines* 4, n° 84 (2011) : p.35.

pour Radio-Canada. En 1992, il raconte les effets du trauma qu'il a vécu en 1990, alors que sa plume était sollicitée :

Write about what really happened, everybody tells me, as if it were just that easy. It isn't. The words are tied up by a mass of twisted emotions. I'm still too angry, too full of hate, at what they did and keep doing to the people back home. I know I can't make sense of what really happened back there until I can make sense of the way I feel.⁴⁷⁵

Il décida finalement de produire deux articles qu'il publia dans le magazine *This*, un magazine indépendant traitant de sujets politiques canadiens⁴⁷⁶. Ces articles directement liés à son expérience de 1990 lui valurent le prix du *Canadian National Magazine Awards* dans la catégorie de problèmes publics : affaires sociales⁴⁷⁷. Dans *Anarchy at Kanehsatake*, il parle de la détérioration de la qualité de vie à Kanehsatake en 1995, alors que la communauté était sous le joug du Conseil de bande dirigé par Jerry Peltier⁴⁷⁸. Dans *All my relations*, le journaliste offre un récit sur sa participation à la résistance à Kanehsatake de 1990 ainsi que le méandre des années qui suivirent 1990 ; faisant couler le récit de son passage à Londres à son arrière-grand-père Kanawatiron Joseph Gabriel avant de terminer par sa rencontre avec la reine du Commonwealth⁴⁷⁹. Suite à ces prix, il a été embauché pour travailler en Afrique du Sud. Il revint au Canada en 1999 pour participer à la création de *APTN News*⁴⁸⁰. Il semble raisonnable d'avancer que son expérience en 1990 a influencé les écrits qui lui valurent une reconnaissance du *Canadian National Magazine Awards*, menant d'une certaine mesure à son travail outre-mer ainsi qu'avec *APTN News*. La participation de Dan David à la résistance a

⁴⁷⁵ Dan David, *Razorwire Dreams*, p.20.

⁴⁷⁶ Miryana Goloubovitch, « Standing on Huard for THIS: A salute to 35 years of independent thought », *Ryerson Review of Journalism*, Été 2002. En ligne : <https://web.archive.org/web/20130224045835/http://www.rrj.ca/m3769/>.

⁴⁷⁷ Bill Reynolds, « Indigenous Literary Journalism, Saturation Reporting, and the Aesthetics of Experience: On the Power of two award-winning features by Mohawk journalist Dan David ». *The Postscript*, 11 novembre 2021. En ligne : <https://www.thepostscript.org/p/dan-david-mohawk-indigenous-journalism>.

⁴⁷⁸ Dan David, « Anarchy at Kanesatake », *This Magazine*, janvier 1996.

⁴⁷⁹ Dan David, « All my relations », *This Magazine*, décembre 1997.

⁴⁸⁰ Voir l'entrevue : Broadcast Dialogue, « CJF Lifetime Achievement Award honouree Dan David », 2021, 8:00 à 9:00 <https://art19.com/shows/broadcast-dialogue/episodes/09c2dcee-5566-4651-9c64-6514fd5e1bdb>.

fait bifurquer son parcours de journaliste, le menant à créer une structure médiatique par son travail professionnel.

Plusieurs acteurs de la résistance de 1990 sont actifs sur la scène culturelle et artistique. La carrière de Joe David a rapidement progressé suite à 1990, avant de prendre une fin abrupte. L'artiste venait tout juste de faire sa première vente majeure à la veille de 1990⁴⁸¹. Suite à la crise politique, il connut un moment de célébrité, recevant des offres pour parler en public. Cette bulle a explosé lorsqu'un de ses amis s'est suicidé et qu'il s'est reclus, s'isolant de sa famille.⁴⁸² En 1991, il écrit *How to Become an Activist in One Easy Lesson*, un article publié dans le magazine *This* où il indique que : « I'm caught up in the genocide machine and, if anything, I'm getting more militant, more angry, more of a nationalist Mohawk. I've been radicalized, and all I wanted was a peaceful, quiet family life⁴⁸³ ». Après cette période, il se replongea dans l'art et ses travaux apparurent dans des expositions significatives dont une au Smithsonian à New York et une autre au Musée canadien des civilisations⁴⁸⁴. Il poursuivit son travail d'artiste jusqu'en 1999 lorsqu'il fût tiré par la police de Kanehsatake⁴⁸⁵. Il mourût cinq ans plus tard⁴⁸⁶. De son côté, Clifton Nicholas est aujourd'hui militant avec le Réseau environnemental autochtone, cinéaste et le premier commerçant de cannabis à Kanehsatake. Il a produit deux documentaires sur la résistance des Micmacs aux oléoducs passant sur leur territoire⁴⁸⁷. En juillet 2021, il faisait partie de la Kanehsatake Cannabis

⁴⁸¹ Geoffrey York et Loreen Pindera,, p.58.

⁴⁸² Dan David, « coming home », *Shmohawk*, 1 mai 2009. En ligne : <https://shmohawk.wordpress.com/2009/05/01/coming-home/>.

⁴⁸³ Joe David, « How to Become an Activist in One Easy Lesson », in *Semiotext(e) Canadas*. Autonomedia, 1994. En ligne : <https://mgouldhawke.wordpress.com/2020/04/03/how-to-become-an-activist-in-one-easy-lesson-joe-tehaweheon-david-1991/>.

⁴⁸⁴ Dan David, *coming home*. Le musée se nomme aujourd'hui le musée canadien de l'histoire.

⁴⁸⁵ Collectif opposé à la brutalité policière, *Justice for Joe David*. Montréal, 2002.

⁴⁸⁶ Kahntineta Horn, « Kanehsatake Mourns Warrior Stone Carver's Death », *Mohawk Nation News*, 5 mai 2004. En ligne : <https://www.mail-archive.com/natnews-north@yahoogroups.com/msg00052.html>.

⁴⁸⁷ Voir les documentaires *Elsipogtog : No Fracking Way!* : <https://www.youtube.com/watch?v=BSikEYc6X00>, *Karistatsi Onienre: The Iron Snake* : <https://www.youtube.com/watch?v=01xd6yVaKFg> et *Campaign in The Long Shadow of The Pines: 25 Years Since Oka* : <https://www.youtube.com/watch?v=Bs9TUrskInM>.

Association qui travaillait alors à écrire un projet de réglementation sur l'industrie du cannabis dans la communauté.⁴⁸⁸

Ellen Gabriel est une artiste dont la participation politique a pris une expansion fulgurante après la crise politique de 1990. Elle a continué son travail de porte-parole en présentant le récit de l'événement à travers la planète. En entrevue, Ellen Gabriel raconte qu'elle désirait continuer à militer en dehors de Kanehsatake et de la nation Kanien'keha : ka, ce qui la poussa à assister aux rencontres de Femmes autochtones du Québec (FAQ), avant de devenir sa présidente en 2004⁴⁸⁹. À ce poste, elle a parlé devant la Commission vérité et réconciliation en 2009 sur la question des médias et l'importance de l'éducation⁴⁹⁰. Elle a aussi tissé des liens entre l'organisation et des partenaires en Amérique latine, dont une au Panama qui a développé un cours sur le leadership des femmes autochtones et un autre sur la Déclaration de nations unies sur les droits des peuples autochtones⁴⁹¹. En 2017, elle était au-devant d'une mobilisation de la communauté contre un projet de développement sur les terres revendiquées par Kanehsatake⁴⁹². La militante de Kanehsatake prend souvent parole via son compte Twitter⁴⁹³, notamment à propos de la situation de la nation Wet'suwet'en où des traditionalistes résistent à l'expansion d'un pipeline. Dans une allocution à l'Université Queen's, elle avance que les résistances à Kanehsatake de 1990 et en territoire Wet'suwet'en mettent en lumière l'existence continue des formes traditionnelles de gouvernance

⁴⁸⁸ Laurence Brisson Dubreuil, « Kanesatake heads toward cannabis regulation », *Toronto Star*, 16 juillet 2021. En ligne : <https://www.thestar.com/news/canada/2021/07/16/kanesatake-heads-toward-cannabis-regulation.html?rf>.

⁴⁸⁹ Kim Anderson, « An Interview with Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, of the Kanien'kehá:ka Nation, Turtle Clan », *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme* 26, n° 4 (2008) : p.52.

⁴⁹⁰ Ellen Gabriel, *President of QC Native Women*. Montréal, 2008. En ligne : http://www.isuma.tv/fr/truth-and-reconciliation/ellen-gabriel-president-qc-native-women?og_last=347.

⁴⁹¹ Kim Anderson, *An Interview with Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, of the Kanien'kehá:ka Nation, Turtle Clan*.

⁴⁹² Catherine Poisson, « La vérité est que la crise d'Oka n'a jamais pris fin - Steve Bonspiel », *Radio-Canada*, 23 août 2017, Espaces autochtones. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1051491/mohawks-crise-oka-kanesatake-territoire-immobilier-developpement>.

⁴⁹³ <https://twitter.com/EllenGabriel1>

autochtones⁴⁹⁴. Un retour aux formes traditionnelles de gouvernance dans les communautés autochtones est une solution à la problématique fondamentale de l'imposition du Conseil de bande par la *Loi sur les Indiens*. Le rôle de premier plan joué par les chefs héréditaires Wet'suwet'en dans la résistance face au pipeline et dans les négociations avec les gouvernements⁴⁹⁵ pourrait agir comme événement menant à une augmentation de la légitimité des institutions traditionnelles dans le système politique canadien.

Continuités et transformations dans la participation politique

Ce chapitre participe à ouvrir une nouvelle perspective sur la résistance à Kanehsatake de 1990 en proposant une étude des effets socialisants d'un événement politique majeur pour les sociétés autochtones et issues des colonies de peuplement. L'engagement pour une cause liée à celle motivant la mobilisation en 1990 s'est poursuivi dans la grande majorité des parcours analysés. Certains acteurs comme Dennis Nicholas et Ronald Cross n'ont pas poursuivi leur engagement politique. Cependant, la participation à la résistance à Kanehsatake de 1990 a eu pour effet de renforcer leur identité nationale Kanien'keha : ka via le lien au territoire de Kanehsatake.

En plus de réhumaniser les acteurs autochtones de la résistance à Kanehsatake de 1990, un regard sur leurs parcours individuels a permis de mettre en lumière les processus de transformations que suscitent les événements politiques. Au contraire des études précédentes sur les politiques publiques qui prennent le marqueur temporel de 1990 comme allant de soi pour avancer des transformations⁴⁹⁶, une perspective micro permet de mieux rendre compte de l'effet

⁴⁹⁴ Alan S. Hale, « Reconciliation isn't dead. It was never alive, Mohawk activist says », *The Whig Standard*, 4 mars 2020. En ligne: <https://www.thewhig.com/news/local-news/reconciliation-isnt-dead-it-was-never-alive-mohawk-activist-says>.

⁴⁹⁵ Matt Scace, « Talks between Wet'suwet'en hereditary chiefs and provincial, federal government reach a standstill », *Prince George Post*, 14 mars 2022. En ligne : <https://www.princegeorgepost.com/news/local-news/talks-between-wetsuweten-hereditary-chiefs-and-provincial-federal-government-reach-standstill>.

⁴⁹⁶ Émilie Guilbeault-Cayer, *La Crise d'Oka: Au-delà des barricades* ; Daniel Salée, *L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka* ; et Peter H. Russel, *From Oka to Ipperwash*.

socialisant de l'engagement politique en le voyant comme une « *activité sociale individuelle et dynamique*⁴⁹⁷ ». Cette reconceptualisation du marqueur « 1990 » comme étant avant tout un événement biographique permet d'aller au-delà du signe pour expliquer les transformations qu'il suscite en tant que processus. L'expérience individuelle ne se limite pas à l'individu. Elle transforme l'environnement social dans lequel il évolue. La perspective micro facilite la mise en lumière de discours et de pratiques des acteurs qui montrent une transformation endogène à l'événement.

Le chapitre a proposé deux sous-questions comparatives pour soutenir cette réflexion. Premièrement, comment se mobilisent les acteurs autochtones dans la résistance à Kanehsatake de 1990 ? La proximité géographique, sociale et affective avec le conflit, le niveau de politisation antérieur et l'accès à des ressources sont les facteurs explicatifs les plus importants pour expliquer qui se mobilise dans l'événement protestataire. Les sentiers réticent et politisé révèlent que la proximité est un facteur central pour expliquer ce qui amène à se mobiliser. La proximité initiale motivant la mobilisation favorise une modification scalaire des identités pouvant être mobilisées dans un contexte d'interdépendance tactique élargie. Cependant, un niveau élevé de politisation avec la cause autochtone peut contrebalancer la distance pour susciter la mobilisation. Partant de Kanehsatake, la résistance mobilise des acteurs provenant d'un bout à l'autre du continent en faisant agir différentes échelles d'identités qui vont jusqu'à l'identité parapluie « autochtone ».

Deuxièmement, que sont devenus les acteurs autochtones après 1990 ? La plupart vivent des devenirs politiques marqués par la continuité avec leur situation pré-1990 (Joe Norton, Joe Deom, Laura Norton, Francis Boots). Ils détenaient une position de pouvoir avant leur

⁴⁹⁷ Olivier Fillieule, « Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique* 51, n° 1 (2001) : p.199-200. Italiques originales.

mobilisation. Pour une variété de raisons, une partie moins importante d'acteurs vivent un repli caractérisé par une bifurcation vers la sphère privée. Au contraire, certains acteurs vivent une expansion de leur engagement politique. Le cas le plus emblématique de ce parcours est celui d'Ellen Gabriel qui de son rôle de porte-parole lors de la crise politique devient président de Femmes autochtones du Québec, ce qui lui ouvre la porte à collaborer avec des organisations autochtones à l'international.

Bref, la résistance des Kanehsata'kehró : non et des acteurs autochtones de la résistance à Kanehsatake de 1990 se poursuit jusqu'à aujourd'hui. La compréhension de l'événement ne saurait donc se limiter au moment de la crise politique, ni à son avant, ni à son après. Pour comprendre l'événement, il a fallu mettre en lumière son passé, le moment de rupture et ses devenir politiques.

Conclusion

La compréhension de la résistance à Kanehsatake de 1990 passe par sa réinscription dans une perspective historique qui met en lumière la lutte de longue date face à la colonisation du territoire. En prenant comme point d'entrée la crise politique, cette temporalité fluide permet de saisir les intrications de la question territoriale et de la souveraineté à Kanehsatake. L'événement de 1990 s'inscrit dans une série de résistances contre le processus de dépossession du territoire initié par l'arrivée du Séminaire de Saint-Sulpice. Il relève aussi de processus de reconstruction d'une territorialité autochtone, réactivée dans la crise.

À partir d'une perspective critique sur la toponymie⁴⁹⁸ visant à déconstruire l'énoncé populairement retenu de « crise d'Oka » pour nommer l'événement, la première partie a réinscrit le processus de dépossession au cœur de la résistance à Kanehsatake de 1990 dans une perspective historique. Il a été vu au premier chapitre que le Séminaire de Saint-Sulpice a activement dépossédé la communauté de Kanehsatake en travaillant à légitimer sa juridiction avec le soutien de l'administration des États coloniaux français et britanniques. Dans le deuxième chapitre, la série de résistances à cette dépossession est analysée depuis la prise de parole inaugurale des chefs de la communauté en 1781. La praxis de résistance prédominante est la prise de parole par les pétitions et les adresses aux autorités de l'État. Cependant, la confrontation est aussi utilisée depuis la défection des communautés Anishinabé et Nepissingue de Kanehsatake. Elles ont eu lieu en réponse aux empiétements de ceux qui se clamaient « maîtres » des lieux. Vues ainsi, les mobilisations à la base de la résistance à Kanehsatake de 1990 ne sont qu'une occurrence dans une longue série qui perdure depuis que les Kanehsata'kehró : non ont appris les prétentions du Séminaire de St-Sulpice sur le territoire. Encore en 1990, la résistance autochtone rend explicite

⁴⁹⁸ Jani Vuolteenaho et Lawrence D. Berg, *Towards Critical Toponymies*, p.1-18.

cet écart entre la revendication de souveraineté de l'État et son autorité légale d'exercer une juridiction territoriale sur les peuples autochtones⁴⁹⁹. La résurgence contemporaine continue de rendre visible ces juridictions qui tentent d'être écrasées par l'État.

Le troisième chapitre a montré que les barricades érigées par des gens de Kanehsatake ont mené à une crise politique où la dynamique d'interdépendance élargie⁵⁰⁰ a mis en relations des acteurs entretenant autrement de faibles liens entre eux. Cette perspective sur la crise politique en contexte colonial a mis en lumière trois dynamiques. Premièrement, l'État continue d'utiliser sa loi pour entériner la relation de pouvoir asymétrique entre ses gouvernements et les communautés autochtones qui résistent. Deuxièmement, le repérage de la complexité des acteurs qui participent à une crise politique permet de gagner en intelligibilité sur son processus. Troisièmement, la crise politique surprend et fait rupture largement à partir de contingences qui font porter plus loin qu'à l'habitude les conséquences des coups échangés entre les acteurs du conflit. L'expérience du moment de rupture a affecté ceux et celles qui l'ont vécu. Le dernier chapitre a mis de l'avant qu'en contexte de colonialisme, participer à une crise politique en tant qu'acteur autochtone tend à renforcer les identités mobilisées pour résister. Même pour les acteurs qui vivent un repli vers la sphère privée comme Ronald Cross et Dennis Nicholas, l'expérience de l'événement renforce leur identification avec la nation Kanien'keha : ka. Pour d'autres acteurs comme Ellen Gabriel, 1990 marque une expansion de leur engagement dans des enjeux affectant non seulement leur communauté locale (Kanehsatake), mais qui font également appel à des identités globales (autochtone).

⁴⁹⁹ Shiri Pasternak, *Grounded Authority*, p.3.

⁵⁰⁰ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, p.173.

Les limites de l'enquête documentaire

Cette thèse a mis de l'avant plusieurs réflexions contribuant aux discussions sur la résistance, le colonialisme, l'intérêt de retourner aux processus au cœur des crises politiques, ainsi que sur les conséquences biographiques de l'engagement. Au niveau méthodologique, elle a tâché de redonner la parole⁵⁰¹ aux acteurs de autochtones de l'événement par le biais de l'enquête documentaire. À partir d'une approche critique sur les archives coloniales⁵⁰², il a été possible de contribuer à resituer l'événement à Kanehsatake et de montrer l'histoire des résistances de la communauté face à sa dépossession. Cependant, la méthode documentaire a des limites liées à la disponibilité des sources qui constituent pareillement celles de ce travail.

Le contexte qui suscite une quantité d'information suffisamment importante pour être en mesure de retracer un parcours de vie fiable est problématique. Cette dynamique soulève l'enjeu des prédispositions qui conditionnent la visibilité publique⁵⁰³. Durant et après la crise, ce sont les acteurs détenant relativement plus de capital politique et culturel qui ont suscité le plus de publications, tant dans la littérature historique que dans littérature sur la crise politique. Il y a par exemple tout un écart à combler sur les acteurs réticents, ces acteurs qui ont été à la base de la résistance de 1990 par leur mobilisation des ressources nécessaires à la continuation de la lutte. Il y a également un écart significatif dans la distribution genrée des devenir politiques qui ont été au cœur des mobilisations de 1990. Plusieurs parcours comme ceux de Lorna Delorimier, Eba Beauvais, Deborah Etienne et Jenny Jack deviennent particulièrement difficiles à retracer suite à

⁵⁰¹ Benjamin Ferron, Émilie Née, et Mathilde Buliard, *Donner la parole aux « sans voix » ? Construction sociale et mise en discours d'un problème public*. Res Publica, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2022.

⁵⁰² Pour l'approche critique face aux archives coloniales, voir Ann Laura Stoler et Frederick Cooper, *Between Metropole and Colony: Rethinking a Research Agenda*. Pour les sources d'historiens analysés dans ce travail voir Brenda Katlatont Gabriel-Doxtater et Arlette Kawanatatie Van Den Hende, *At the Wood's Edge: An Anthology on the History of the People of Kanehsatà: ke* ; Gilles Boileau, *Le Silence des Messieurs : Oka, terre indienne* ; Claude Pariseau, *Les troubles de 1860-1880 à Oka: Choc de deux cultures*.

⁵⁰³ Rémi Lenoir, *Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu*, p.395.

1990. Ce déséquilibre dans les récits fait en sorte certaines voix féminines sont proportionnellement beaucoup plus récents sur la sphère publique, au moment que plusieurs voix masculines, comme celles de Paul Delaronde, David Boots et Ronald Cross, sont plus facilement disponibles.

Un travail similaire à celui effectué ici, mais par la méthode du récit de vie⁵⁰⁴ permettrait de combler les limites de l'enquête documentaire, notamment en s'intéressant davantage à l'infrapolitique où le texte autrement caché comprend « les pratiques et les dessous (...) qui ne peuvent être révélés publiquement⁵⁰⁵ ». Une telle approche pourrait mettre en lumière les conséquences biographiques de l'engagement en dehors de la participation politique en plus d'inclure les parcours de ceux et celles qui ont moins de visibilité sur la sphère publique. Par les récits de vie, les transformations seraient plus facilement envisagées dans les domaines écartés de cette thèse, c'est-à-dire la vie de famille et la vie professionnelle⁵⁰⁶. Loin de vouloir être la fin d'un récit, cette thèse ne fait que tenter d'offrir les bases à une nouvelle direction dans la littérature sur la résistance à Kanehsatake de 1990.

Ouverture à d'autres « cas »

En guise de conclusion, je propose quelques pistes qui pourraient être suivies pour tenter de mieux comprendre la résistance à Kanehsatake de 1990, les crises politiques et les enjeux territoriaux de manière plus générale. L'étendue de la littérature sur la résistance à Kanehsatake de 1990 montre bien qu'elle est un « cas » en ce sens qu'elle « fait problème ; [elle] appelle une solution, c'est-à-dire l'instauration d'un cadre nouveau de raisonnement⁵⁰⁷ ». Nombre d'auteurs

⁵⁰⁴ Daniel Bertaux, *Le récit de vie*. 128, Armand Colin, Paris, 2016.

⁵⁰⁵ Présenté et traduit par Benjamin Ferron, « La résistance qui n'ose pas se déclarer : Échange avec James C. Scott », in *Donner la parole aux « sans-voix »*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2022 : p.13-31.

⁵⁰⁶ Olivier Fillieule, *Conséquences biographiques de l'engagement*, p.131-39.

⁵⁰⁷ Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, *Penser par cas*, troisième paragraphe de la version en ligne : <https://books.openedition.org/editionsehess/19921>.

ont tenté d'apporter un cadre de raisonnement qui caractériserait ce qui s'est passé durant ces 78 jours. Que ce soit à partir d'une perspective axée sur la communication, sur l'analyse des mouvements sociaux ou encore à partir d'une théorie, une dynamique est irréductible à cet événement : l'ordre colonial agit comme structure fondamentale aux résistances à Kanehsatake.

De concert avec Isabelle St-Amand, cette thèse a montré qu'un approfondissement de la description du contexte qui rend possible la crise politique de 1990 permet de « constater que le statu quo (...) [naturalise] l'ordre étatique dans le même temps qu'il efface les légitimités politiques des peuples autochtones⁵⁰⁸ ». Sans la mise en place d'un État issu des colonies de peuplement, la dynamique de pouvoir agissant à Kanehsatake en 1990 ne peut se déployer (directement le projet de développement de la municipalité d'Oka, mais indirectement l'architecture juridique et coercitive qui rend légitime le recours aux forces de la SQ et des FAC pour réprimer la résistance autochtone). Découle de ce constat que tout autre « cas » de comparaison avec la résistance à Kanehsatake de 1990 part d'un arrangement politique où un État colonial a instauré sa souveraineté. Cependant, la colonisation n'est pas la seule dynamique nécessaire à la comparaison. La résistance à Kanehsatake de 1990 fait partie du mouvement de résurgence autochtone qui se présente comme alternative aux solutions de décolonisation précédemment proposées au Canada. Contrairement à l'égalitarisme proposé dans le livre blanc de 1969 et la reconnaissance de la Loi constitutionnelle de 1982, la résurgence ose faire rupture avec la structure de l'État pour « « sortir » littéralement du système colonial⁵⁰⁹ ». Cette vision d'un avenir hors du colonialisme voit l'État devenir un acteur externe aux communautés autochtones,

⁵⁰⁸ Isabelle St-Amand, *La crise d'Oka en récits*, p.14.

⁵⁰⁹ Martin Papillon, « Peut-on décoloniser le Canada ? », in *La politique en questions*, vol. 2. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2018 : p.51-61.

ces dernières misant sur une régénération politique, culturelle et économique endogène⁵¹⁰. Le « cas » qui a intéressé cette thèse comprend donc deux dynamiques qui sont nécessairement en tension : le colonialisme et la résurgence.

Deux avenues de recherches interconnectées seraient prometteuses pour améliorer non seulement la compréhension de la résistance à Kanehsatake de 1990, mais aussi pour mieux comprendre la friction entre le colonialisme et la résurgence autochtone. Il y aurait d'abord une voie de recherche à approfondir sur les crises politiques en contexte de colonialisme. De par une structuration qui se base sur la dépossession territoriale, il serait possible d'avancer que les crises politiques ayant lieu dans ces systèmes sociaux et qui impliquent les peuples dépossédés font moins souvent intervenir des marchandages qui mènent à une sortie de crise, car l'exception à la base du système est nécessaire pour que l'État réintègre le problème au sein de sa structure de légitimation⁵¹¹. Dans ces contextes, quelles sont les opportunités et les contraintes particulières qui se présentent aux acteurs ? Par son attention à cette dynamique coloniale qui brouille la distinction canonique entre régimes, une telle voie de recherche permettrait de mettre en relations fructueuses des États jugés démocratiques et autoritaires, notamment par une comparaison entre pays d'Amériques⁵¹². À l'heure de la Déclaration des nations unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA), la mobilisation locale engage nécessairement des réseaux internationaux qui font de la lutte pour le territoire une affaire impliquant tout un réseau d'acteurs internationaux. Une

⁵¹⁰ Sur la résurgence voir Michael Asch, James Tully, et John Borrows, *Resurgence and reconciliation: indigenous-settler relations and earth teachings*. University of Toronto Press, Toronto, 2018 et Taiaiake Alfred et Jeff Corntassel, « Being Indigenous: Resurgences against Contemporary Colonialism », *Government and Opposition* 40, n° 4 (2005) : p.597-614.

⁵¹¹ Au contraire de ce que Dobry propose dans son analyse des solutions institutionnelles, la solution finalement mise en œuvre par le gouvernement du Canada pour sortir de la résistance à Kanehsatake de 1990 n'a rien de « négociée ». C'est une imposition de la loi, paradoxalement en sortant du cadre « normal » des procédures démocratiques, qui est utilisée pour supprimer les légitimités politiques autochtones et finalement assurer un retour à « l'ordre ». Voir Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, p.211-218.

⁵¹² La prise en compte du colonialisme comme contexte rapprochant des régimes dits « démocratiques » et « autoritaires » manque à l'analyse d'*Autoritarismes démocratiques* qui « prétend renverser le regard Nord-Sud (p.9) ». Olivier Dabène, Vincent Geisser, et Gilles Massardier, *Autoritarismes démocratiques. Démocratiques autoritaires au XXIe siècle*. Recherches, La Découverte, Paris, 2008.

deuxième voie de recherche, par ailleurs déjà existante⁵¹³, pourrait s'intéresser aux conséquences biographiques de l'engagement des acteurs autochtones en se demandant ce que fait la transnationalisation aux engagements. Quelles sont les réponses des États à cette transnationalisation des mobilisations et que font-elles aux mobilisations ? Les institutions politiques traditionnelles constituent-elles un nouvel acteur central aux négociations entre les mouvements autochtones et les gouvernements ?

La réflexion de cette thèse montre la pertinence de penser par cas⁵¹⁴. L'approfondissement des contextes permet de mettre de l'avant l'auto-détermination de la communauté dont les résistances inspirent et nourrissent ce travail⁵¹⁵. Pour comprendre 1990, il a fallu refaire une histoire longue de la mise en place de la structure coloniale à Kanehsatake. Sans un tel travail, la photo *Face à face* pourrait sembler aller de soi, plutôt que de rendre compte des structurations qui pèsent sur Kanehsatake. Une perspective sur les acteurs facilite le repérage des prises de parole de ceux et celles qui font l'expérience d'un événement politique. Comparativement à ce qui a été fait jusqu'à maintenant, ce travail avance qu'une attention aux processus et aux relations qui forment les contextes de l'action rend des résultats plus convaincants sur les transformations issues de la résistance à Kanehsatake de 1990. S'ancrant dans les résistances et la pinède qui continue à ce jour de se dresser sur la colline de sable, ce travail facilite la mise en relations de l'événement politique qui nous a intéressé avec d'autres événements et d'ainsi étendre la toile de récits dans lequel il s'insère⁵¹⁶.

⁵¹³ Angela Santamaria Chavarro, « Deux femmes : trajectoires comparées de militantes de la cause autochtone colombienne », *Genèses* 4, n° 77 (2009) : p.75-96.

⁵¹⁴ Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, *Penser par cas*.

⁵¹⁵ Linda Tuhiwai Smith, *Decolonizing Methodologies*, p.117.

⁵¹⁶ Leslie Marmon Silko, « Language and Literature from a Pueblo Indian Perspective », in *Read, Listen, Tell: Indigenous Stories from Turtle Island*. Wilfrid Laurier University Press, Waterloo, 2017 : p.236-43.

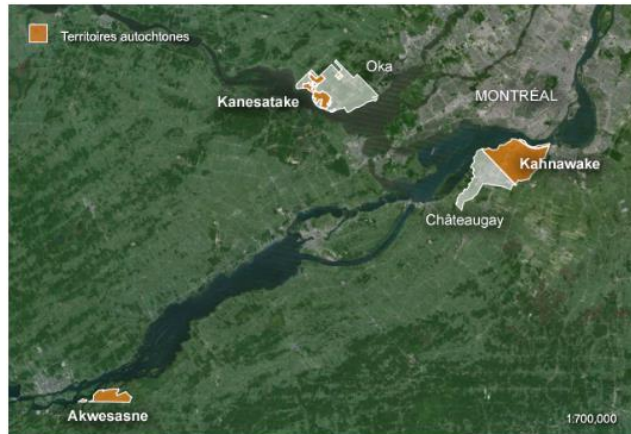
Annexe I : Face to Face



© Shaney Komulainen. The Canadian Press, 1990.

Annexe II : Cartes

Lieux clés de la résistance à Kanehsatake de 1990



Carte par Radio-Canada | Image satellite par Google Earth

Kanehsatake et la municipalité d'Oka



Carte par Radio-Canada | Image satellite par Google Earth

Blocage du pont Mercier



Carte par Radio-Canada | Image satellite par Google Earth

Bibliographie

Sources académiques

Abbott, Andrew. « À propos du concept de Turning Point ». In *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, 187-211. Recherches, La Découverte, Paris, 2010.

Alcantara, Christopher. « To Treaty or Not to Treaty? Aboriginal Peoples and Comprehensive Land Claims Negotiations in Canada ». *Publius* 38, no 2 (2008) : p.343-69.

Alfred, Gerald Robert. « De mal en pis : la politique interne à Kahnawake dans la crise de 1990 ». *Recherches Amérindiennes au Québec XXI*, no 3 (1991) : p.29-38.

———. « Heeding the voices of our ancestors: Kahnawake Mohawk politics and the rise of native nationalism in Canada ». Cornell University, Ithaca, 1994.

Alfred, Taiaiake et Corntassel, Jeff. « Being Indigenous: Resurgences against Contemporary Colonialism ». *Government and Opposition* 40, no 4 (2005) : p.597-614.

Alfred, Taiaiake. *Peace, Power, Righteousness: An Indigenous Manifesto*. Oxford University Press, Don Mills, 2009.

Allard-Tremblay, Yann. « Braiding Liberation Discourses: Dialectical, Civic and Disjunctive View about Resistance and Violence ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique* 55, no 2 (2022) : p.259-78.

Anderson, Kim. « An Interview with Katsi'tsakwas Ellen Gabriel, of the Kanien'kehá:ka Nation, Turtle Clan ». *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme* 26, no 4 (2008) : p.52-58.

Aron, Raymond. « Comment l'historien écrit l'épistémologie : À propos du livre de Paul Veyne ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, décembre 1971.

Asch, Michael, Tully, James et Borrows, John. *Resurgence and reconciliation: indigenous-settler relations and earth teachings*. University of Toronto Press, Toronto, 2018.

Ayne Crouch, Christian. « Surveying the Present, Projecting the Future: Reevaluating Colonial French Plans of Kanesatake ». *The William and Mary Quarterly* 75, no 2 (avril 2018) : p.323-42.

Beaulieu, Alain. « Les garanties d'un traité disparu : le traité d'Oswegatchie, 30 août 1760 ». *Revue juridique Thémis* 34, no 2 (2000) : p.369-408.

Bedford, David et Cheney, Thomas. « The Kahnawá:ke Standoff and Reflections of Fascism ». *Socialist Studies: the Journal of the Society for Socialist Studies* 6, no 1 (printemps 2010): p.125-36.

Bensa, Alban, et Fassin, Eric. « Les sciences sociales face à l'événement ». *Terrain*, no 38 (mars 2002) : p.5-20.

Bertaux, Daniel. *Le récit de vie*. 128, Armand Colin, Paris, 2016.

Bessin, Marc, Bidart, Claire, et Grossetti, Michel. *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Recherches, La Découverte, Paris, 2010.

- Bird, S. Elizabeth. « Introduction: Constructing the Indian, 1830s-1990s ». In *Dressing in Feathers: The Construction of the Indian in American Popular Culture*. Routledge, New York et Londres, 1996.
- Blouin, Philippe, Peterson, Matt, Rasamny, Malek et Kahentinetha Rotiskarewake. *La Mohawk Warrior Society : Manuel de souveraineté autochtone, rue Dorion*, 2022.
- Bodin, Jean. *Les six livres de la république*. Chez Jacques du Puys, Libraire Juré, à la Samaritaine, Paris, 1576.
- Boileau, Gilles. *Le Silence des Messieurs : Oka, terre indienne*. Méridien, Montréal, 1991.
- Bourdieu, Pierre. « L'illusion biographique ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 62-63 (juin 1986) : p.69-72.
- Bruchac, Margaret. « Broken Chains of Custody: Possessing, Dispossessing, and Repossessing Lost Wampum Belts ». *Proceedings of the American Philosophical Society* 162, no 1 (2018) : p.56-105.
- Busatta, Sandra. « Sovereignty, History and Memory: Mohawk Smuggling as an Act of Sovereignty within the Making of Mohawk Identity ». Thèse de maîtrise à l'Université de Wales, Lampeter, 2009.
- Butler, Martin, Mecheril, Paul et Brenningmeyer, Lea. *Resistance: Subjects, Representations, Contexts*. Transcript Verlag, Bielefeld, 2017.
- Chalifoux, Éric. « Près de trois siècles de revendications territoriales ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 39, no 1-2 (2010) : p.109-13.
- Chamberlin, J. Edward. *If This Is Your Land, Where Are Your Stories? Finding Common Ground*, Alfred A. Knoff Canada, Toronto, 2003.
- Combes, Hélène et al. « Observer les mobilisations : Retour sur les ficelles du métier de sociologue des mouvements sociaux ». *Politix* 1, no 93 (2011) : p.7-27.
- Conklin, Alice. *A Mission to Civilize: The Republican Idea of Empire in France and West Africa, 1895-1930*. Stanford University Press, Stanford, 1997.
- Corcuff, Philippe. *Les nouvelles sociologies : entre le collectif et l'individuel*. 128, Armand Colin, Paris, 2011.
- Costantini, Dino. « La "Mission" Civilisatrice ». In *Mission civilisatrice : Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité française*, 77-111. TAP / Études coloniales. La Découverte, Paris, 2008.
- . « La mise en valeur du globe ». In *Mission civilisatrice : Le rôle de l'histoire coloniale dans la construction de l'identité politique française*. TAP / Études coloniales, La Découverte, Paris 2008.
- David, Dan. « Razorwire Dreams ». In *Voices: Being Native in Canada*. University of Saskatchewan, Saskatoon, 1995.

de Lint, Willem. « Securitizing the Sovereignty Stand-off: Military Efficacy and the Mohawk-Oka Crisis ». *Journal of Military and Strategic Studies* 19, no 3 (2019) : p.135-62.

Delâge, Denys. « Les Iroquois chrétiens des réductions, 1667-1770 : I-Migration et rapports avec les Français ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 21, no 1-2 (1991) : p.59-70.

Dobry, Michel. « Mobilisations multisectorielles et dynamique des crises politiques : un point de vue heuristique ». *Revue française de sociologie* 24, no 3 (septembre 1983) : p.395-419.

———. *Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles. Presses de la fondation nationale des sciences politiques*, Paris, 1986.

Eccles, W. J. Frontenac. *The Courtier Governor*. The Carleton Library, 1958.

Episkenew, Jo-Ann. *Taking Back our Spirits: Indigenous Literature, Public Policy and Healing*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2009.

Fenton, William N., et Tooker, Elisabeth. « Mohawk ». In *Handbook of North-American Indians: Northeast*, 15:466-80. Smithsonian Institution, 1978.

Ferron, Benjamin. « La résistance qui n’ose pas se déclarer : Échange avec James C. Scott ». In *Donner la parole aux « sans-voix »*. Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2022.

Fillieule, Olivier et Bennani-Chraïbi, Mounia. « Exit, Voice, Loyalty et bien d’autres choses encore... » In *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Académique, Presses de Sciences Po, Paris, 2003.

Fillieule, Olivier et Neveu, Erik. *Activists Forever? Long-Term Impacts of Political Activism*. Cambridge University Press, Cambridge, 2018.

Fillieule, Olivier. « Conséquences biographiques de l’engagement ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 131-39. Références, Presses de Sciences Po, Paris, 2009.

———. « Propositions pour une analyse processuelle de l’engagement individuel ». *Revue française de science politique* 51, no 1 (2001) : p.199-215.

Fitzmaurice, Andrew. « The Genealogy of Terra Nullius ». *Australian Historical Studies* 129 (2007) : p.1-15.

Folch-Ribas, Jacques. « Monument québécois à la mémoire des héros du Long-Sault ». *La Vie des Arts*, no 50 (1968) : p.38-41.

Fontaine, Naomi. Shuni. *Ce que tu dois savoir, julie*. Mémoire d’encrier, Montréal, 2019.

Ford, Lisa. *Settler Sovereignty: Jurisdiction and Indigenous People in America and Australia, 1788-1836*. Harvard Historical Studies 166, Harvard University Press, Cambridge et Londres, 2010.

Foucault, Michel. *L’archéologie du savoir*. Gallimard, Paris, 1969.

———. *Surveiller et punir : naissance de la prison*. Gallimard, Paris, 1975.

Gabriel Katlatont, Brenda et Van den Hende, Arlete Kawanatatie. *At the Wood’s Edge: An Anthology on the History of the People of Kanehsatá: ke*. Kanesatake Education Centre, Kanehsatake, 1995.

Gabriel, Brenda et Van den Hende, Arlete Kawanatatie. *À l'orée du bois : Une anthologie de l'histoire du peuple de Kanehsatà : ke. Tsi Ronterihwanónhnha Ne Kanien'kéha Language and Cultural Center, Kanehsatake*, 2010.

Gabriel, James propos recueillis par Marcel Dugas. *Les dessous de Kanesatake*. Les Intouchables, Montréal, 2008.

Giddens, Anthony. *The Constitution of Society: Outline of the Theory of Structuration*. Social and Political Theory, Polity Press, Glasgow, 1984.

Girard, Michel F. « L'aménagement de la forêt d'Oka à la lumière de l'écologie historique ». *Revue d'études canadiennes* 27, no 2 (1992) : p.5-21.

Girault, Arthur. *Principes de colonisation et de législation coloniale*. Librairie de la société du recueil des lois & des arrêts, Paris, 1904.

Giroux, Dalie. « La mécanique des accumulateurs de puissance métropolitains ». In *La généalogie du déracinement : Enquête sur l'habitation postcoloniale*. Terrains vagues, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2019.

———. *L'œil du maître : Figures de l'imaginaire colonial québécois*. Mémoires d'encrier, Montréal, 2020.

———. *Parler en Amérique : Oralité, Colonialisme, Territoire*. Mémoire d'encrier, Montréal 2019.

Goloubovitch, Miryana. « Standing on Huard for THIS: A salute to 35 years of independent thought ». *Ryerson Review of Journalism* (Été 2002) : <https://web.archive.org/web/20130224045835/http://www.rrj.ca/m3769/>.

Goodleaf, Donna. *Entering the Warzone: A Mohawk Perspective on Resisting Invasion*. Theytus Books, Penticton, 1995.

Goodwin, Jeff. « Comparing Revolutionary Movements ». In *No Other Way Out: States and Revolutionary Movements, 1945-1991*. Cambridge University Press, Cambridge, 2001.

Green, Joyce. « Autodétermination, citoyenneté et fédéralisme : pour une relecture autochtone du palimpseste canadien ». *Politique et Sociétés* 23, no 1 (2004) : p.9-32.

Grojean, Olivier. « Identité, hiérarchie et mobilisation ». In *Identités et politique : De la différenciation culturelle au conflit*. Académique, Presses de Sciences Po, Paris, 2014.

Guilbeault-Cayer, Émilie. *La Crise d'Oka: Au-delà des barricades*. Septentrion, Québec, 2013.

———. « Une image vaut mille mots : La crise d'Oka de 1990 et sa représentation par une photographie ». *Conserveries mémorielles* 2, no 4 (2007) : p.65-79.

Hadermann, Pascale, Perriard, Michel, et Van Raemdonck, Dan. « La scalarité : autant de moyens d'expression, autant d'effets de sens ». *Travaux de linguistique* 1, no 54 (2007) : p.7-15.

Hamori-Torok, Charles. « The Iroquois of Akwesasne (St. Regis), Mohawks of the Bay of Quinte (Tyendinaga), Onuota'a : ka (the Oneida of the Thames), and Wahta Mohawk (Gibson), 1750-1945 ». In *Aboriginal Ontario: a history of the first nations*. Dundurn Press, Toronto, 1994.

Heinich, Nathalie. « Pour en finir avec l' "illusion biographique" ». *Revue française d'anthropologie*, L'Homme, no 195-196 (2010) : p.421-30.

Hill Sr., Richard W., et Coleman, Daniel. « The Two-Row Wampum-Covenant Chain Tradition as a Guide for Indigenous-University Research Partnerships ». *Cultural Studies - Critical Methodologies* 19, no 5 (2019) : p.339-59.

Hirschman, Albert O. « Exit, Voice, and the Fate of the German Democratic Republic: An Essay in Conceptual History ». *World Politics* 45, no 2 (1993) : p.173-202.

———. *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Harvard University Press, Cambridge, 1970.

Horn-Miller, Kahente. « My Mom, the “Military Mohawk Princess”: kahntineta Horn through the Lens of Indigenous Female Celebrity ». In *Indigenous Celebrity: Entanglements with Fame*, 80-101. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2021.

Hornung, Rick. *One nation under the gun: inside the Mohawk civil war*. Stoddart, Toronto, 1991.

Ihl, Olivier. « Socialisation et événements politiques ». *Revue française de science politique* 52, no 2-3 (2002) : p.125-44.

Kahntineta, Horn. « Beyond Oka: Dimensions of Mohawk Sovereignty ». *Studies in Political Economy* 35, no 1 (1991) : p.29-41.

Lackenbauer, P. Whitney. « Carrying the Burden of Peace: The Mohawks, the Canadian Forces, and the Oka Crisis ». *Journal of Military and Strategic Studies* 10, no 2 (Hiver 2008) : p.1-71.

Lacroix, Benoît. « Compte rendu de Marrou, Henri-Irénée, De la connaissance historique. Paris, éditions du Seuil, 27, rue Jacob, 1954, 300 p. » *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1954.

Ladner, Kiera L., et Simpson, Leanne. *This is an honour song: Twenty years since the blockade*. Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg, 2010.

Lainey, Jonathan. « Les colliers de wampum comme support mémoriel : le cas du Two-Dog Wampum ». In *Les autochtones et le Québec : des premiers contacts au Plan Nord*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal 2014.

LaRocque, Emma. *When the other is me: Native resistance discourse, 1850-1990*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2010.

Laurin, Serge. « Les troubles d'Oka ou l'histoire d'une résistance (1760-1945) ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 21, no 1-2 (1991) : p.87-92.

Leclerc-Olive, Michèle. « Enquêtes biographiques entre bifurcations et événements. Quelques réflexions épistémologiques ». In *Bifurcations : Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Recherches, La Découverte, Paris, 2010.

Lenoir, Rémi. « Espace social et classes sociales chez Pierre Bourdieu ». *Sociétés et représentations*, 1, no 17 (2004) : p.385-396.

Lepage, Pierre. « Oka, 20 ans déjà! Les origines lointaines et contemporaines de la crise ». *Recherches Amérindiennes au Québec* 39, no 1-2 (2009) : p.119-26.

Lord, Audrey. « Le ressac des non-Innus du Saguenay-Lac-Saint-Jean face à l'Approche commune des Pekuakamiulnuatsh ; défaut de communication interculturelle? » Thèse de maîtrise à l'Université d'Ottawa, Ottawa, 2009.

Maracle, Lee. *Oratory: Coming to Theory*. Vol. 1. Galerie, Vancouver, 1990.

Marmon Silko, Leslie. « Language and Literature from a Pueblo Indian Perspective ». In *Read, Listen, Tell: Indigenous Stories from Turtle Island*. Wilfrid Laurier University Press, Waterloo, 2017.

McCrossan, Michael et Ladner, Kiera L. « Eliminating Indigenous Jurisdictions: Federalism, the Supreme Court of Canada, and Territorial Rationalities of Power ». *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, 49, no 3 (2016) : p.411-431.

McKenzie, Gérald et Vincent, Thierry. « La guerre du saumon des années 1970-1980 : Entrevue avec Pierre Lepage ». *Recherches Amérindiennes au Québec*, 40, no 1-2 (2010) : p.103-11.

Merlan, Francesca. "Indigeneity as Relational Identity: The Construction of Australian Land Rights" in *Indigenous Experiences Today*. Routledge, New York, 2020.

Monture, Patricia A. « Women's Words: Power, Identity, and Indigenous Sovereignty ». *Canadian Woman Studies/Les cahiers de la femme* 26, no 3/4 (2008) : p.154-59.

Morris, Martin J. « Overcoming the Barricades: The Crisis at Oka as a Case Study in Political Communication ». *Journal of Canadian Studies* 30, no 2 (1995) : p.74-90.

Morsel, Joseph. « Traces ? Quelles traces ? Réflexions pour une histoire non passéiste ». *Revue historique* 4, no 680 (2016) : p.813-68.

Muzaliwa Masimango, René. *Enjeu des théories des crises politiques. Questions contemporaines*, L'Harmattan, Paris. 2020.

Nguyen, Amélie. « Décoloniser les mentalités pour le respect des droits des peuples autochtones : Entrevue avec Ellen Gabriel ». *À bâbord !*, 2020.

Nicholas, Clifton et Trudel, Pierre. « Sur la barricade à Oka/Kanehsatake ». *Nouveaux Cahiers du socialisme*, no 18 (2017) : p.90-97.

Nora, Pierre. « L'événement-monstre ». *Communications* 18 (1972) : p.162-72.

O'Brien, Kevin J. « Rightful Resistance ». *World Politics* 49 (1996) : p.31-55.

Pagis, Julie. « Incidences biographiques du militantisme en mai 68 ». *Sociétés contemporaines* 4, no 84 (2011) : p.25-51.

Papillon, Martin. « Peut-on décoloniser le Canada ? » In *La politique en questions*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2018.

———. « Vers un fédéralisme postcolonial ? La difficile redéfinition des rapports entre l'état canadien et les peuples autochtones ». In *Le fédéralisme canadien contemporain : fondements, traditions, institutions*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2006.

Pariseau, Claude. « Les troubles de 1860-1880 à Oka : Choc de deux cultures ». *Thèse de maîtrise à l'université McGill*, Montréal, 1991.

- Passeron, Jean-Claude et Revel, Jacques. « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités ». In *Penser par cas*. Enquête 4. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2005. En ligne : <https://books.openedition.org/editionsehess/19921>.
- Pasternak, Shiri. *Grounded Authority: The Algonquins of Barriere Lake against the State*. University of Minnesota Press, Minneapolis et Londres, 2017.
- Pearson, Timothy G. « “Il sera important de me mander le détail de toutes choses”: Knowledge and Transatlantic Communication from the Sulpician Mission in Canada, 1668-1680 ». *French Colonial History* 12 (2011) : p.45-65.
- Péchu, Cécile. « Répertoire d'action ». In *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Références, Presses de Sciences Po, Paris 2020.
- Pennebaker, James W., Paez, Dario, et Rimé, Bernard. *Collective Memory of Political Events: Social Psychological Perspectives*. Lawrence Erlbaum Associates, Mahwah, 1997.
- Perreault, Thomas. « Developing Identities: Indigenous Mobilization, Rural Livelihoods, and Resource Access in Ecuadorian Amazonia ». *Ecumene* 8, no 4 (2001) : p.381-413.
- Pertusati, Linda. *In Defense of Mohawk Land: Ethnopolitical Conflict in Native North America*. State University of New York Press, New York, 1997.
- Pollak, Michael et Heinich, Nathalie. « Le témoignage ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 62-63 (1986) : p.3-29.
- Pommerolle, Marie-Emmanuelle et Vairel, Frédéric. « S'engager en situation de contrainte ». *Genèses* 4, no 77 (2009) : p.2-6.
- Poucette, Terry Lynn. « Spinning wheels: Surmounting the Indian Act's Impact on traditional Indigenous governance ». *Canadian Public Administration* 61, no 4 (2018) : p.499-522.
- Proulx, Craig. « Colonizing Surveillance: Canada Constructs an Indigenous Terror Threat ». *Anthropologica* 56, no 1 (2014) : p.83-100.
- Rice, Harmony. « How Far Would You Go? A Women's Perspective on the Twenty Years Since the “Oka Crisis” ». In *This is an Honour Song: Twenty Years Since the Blockades*. Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg, 2010.
- Ricoeur, Paul. « Événement et sens ». *Paris-Dijon : Vrin-Société Bourguignonne de Philosophie*, Actes du XXIIe Congrès de l'Association des Sociétés de Langue Française, L'espace et le temps, Problèmes et controverses (1991) : p.9-21.
- Romano, Claude. *L'événement et le temps*. Épipiméthée, Presses Universitaires de France, Paris, 1999.
- Romeyn Brodhead, John. *Documents Relative to the Colonial History of the State of New York*. Vol. 4. Weed, Parsons and Company, 1854.
- Roscigno, Vincent J. et al. « Legitimation, State Repression, and the Sioux Massacre at Wounded Knee ». *Mobilization: An International Quarterly* 20, no 1 (2015) : p.17-40.

Russel, Peter H. « From Oka to Ipperwash ». In *This is an Honour Song. Twenty Years since the Blockades*. Arbeiter Ring Publishing, Winnipeg, 2010.

Salée, Daniel. « L'évolution des rapports politiques entre la société québécoise et les peuples autochtones depuis la crise d'Oka ». In *Les autochtones et le Québec : des premiers contacts au Plan Nord*. Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2014.

Santamaria Chavarro, Angela. « Deux femmes : trajectoires comparées de militantes de la cause autochtone colombienne ». *Genèses* 4, no 77 (2009) : p.75-96.

Schmitt, Carl. « Definition of Sovereignty ». In *Political Theology. Four Chapters on the Concept of Sovereignty*. University of Chicago Press, Chicago, 2005.

Scott, James C. *Domination and the Arts of Resistance: Hidden Transcripts*. Yale University Press, New Haven et Londres, 1990.

———. *The Art of Not Being Governed: An Anarchist of Upland Southeast Asia*. Yale Agrarian Studies, Yale University Press, New Haven et Londres, 2009.

Serpe, Richard T, Stryker, Robin et Powell, Brian. « Structural Symbolic Interaction and Identity Theory: The Indiana School and Beyond ». In *Identity and Symbolic Interaction: Deepening Foundations, Building Bridges*. Springer, Cham, 2020.

Sévigny, Hélène. Lasagne : *L'homme derrière le masque*. Sedes, Saint-Lambert, 1993.

Simpson, Audra. *Mohawk Interruptus: Political life across the borders of settler states*. Duke University Press, Durham et Londres, 2014.

Singaravélou, Pierre. « Situations coloniales et formations impériales : approches historiographiques ». In *Les empires coloniaux : XIXe-XXe siècle*. Points Histoire, Éditions Points, Lonrai, 2013.

Sioui, Georges. « Quatre amériques, une seule grande île sur le dos de la tortue ». In *Histoires de Kanatha vues et contées : Essais et discours, 1991-2208*, 211-21. Presses de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 2009.

———. *Pour une autohistoire amérindienne*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1989.

Slotta, James. « Phatic Rituals of the Liberal Democratic Polity: Hearing Voices in the Hearings of the Royal Commission on Aboriginal Peoples ». *Comparative Studies in Society and History* 57, no 1 (2015) : p.130-60.

Smith, Linda Tuhiwai. *Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples*. Zed's Book Ltd and University of Otago Press, New York, 1999.

Stacey, C.P. *Québec, 1759 : Le siège et la bataille*. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 2002.

St-Amand, Isabelle. *La crise d'Oka en récits : territoire, cinéma et littérature*. InterCultures, Presses de l'Université Laval, Québec, 2015.

Steinmetz, George. « Le champ de l'État colonial : Le cas des colonies allemandes (Afrique du Sud-Ouest, Qingdao, Samoa) ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 171-172 (2008) : p.122-43.

Stoler, Ann Laura et Cooper, Frederick. « Between Metropole and Colony: Rethinking a Research Agenda ». In *Tensions of empire: colonial cultures in a bourgeois world*. ACLS Fellow's Publications. University of California Press, Berkeley, Los Angeles, London, 1997.

Stoler, Ann Laura. *Carnal Knowledge and Imperial Power: Race and the Intimate in Colonial Rule*. University of California Press, Berkeley et Los Angeles, 2002.

Tarrow, Sidney. « From Lumping to Splitting: Specifying Globalization and Resistance », in *Globalization and Resistance: Transnational Dimensions of Social Movements*. Rowman & Littlefield Publishers, Oxford, 2002.

Teillet, Jean. *The North-West is our mother: the story of Louis Riel's people, the Métis Nation*. Patrick Crean Editions, Toronto, 2019.

Terwindt, Carolijn. *When Protest Becomes Crime: Politics and Law in Liberal Democracies*. Anthropology, Culture and Society. Pluto Press, Northampton, 2020.

Thénault, Sylvie. « L'État colonial : Une question de domination ». In *Les empires coloniaux, XIXe-XXe siècle*, 215-56. Points Histoire, Points, Lonrai, 2013.

Tilly, Charles. « The Opportunity to Act Together: From Mobilization to Opportunity ». In *From Mobilization to Revolution*, CRSO Working Paper #156., 67, University of Michigan, Ann Arbor, 1977.

Trudel, Pierre. « La crise d'Oka de 1990: Retour sur les événements du 11 juillet ». *Recherches Amérindiennes au Québec XXXIX*, no 1-2 (2009) : p.129-35.

———. « Seigneurie du Lac-des-Deux-Montagnes : Où en sont rendues les négociations ? » *Recherches Amérindiennes au Québec*, Dossier Kanehsatake/Oka : vingt ans après, XXXIX, no 1-2 (2010) : p.115-17.

Vernon Neufeld Redekop. « A Hermeneutic of Deep-Rooted Conflict: An Exploration of René Girard's Theory of Mimetic Desire and Scapegoating and Its Applicability to the Oka/Kanehsatà:ke Crisis of 1990 ». Thèse de doctorat en théologie, Université Saint-Paul, Ottawa, 1998.

———. « The Oka/Kanehsatà:ke Crisis of 1990 ». In *From Violence to Blessing: How an Understanding of Deep-Rooted Conflict Can Open Paths to Reconciliation*. Novalis, Toronto, 2002.

Viau, Roland. *Gens du fleuve, gens de l'île : Hochelaga en Laurentie iroquoienne au XVIe siècle*. Boréal, Montréal, 2021.

Viterna, Jocelyn. *Women in War: The Micro-Processes of Mobilization in El Salvador*. Oxford Studies in Culture and Politics. Oxford University Press, New York, 2013.

Vuolteenaho, Jani et Berg, Lawrence D. « Towards Critical Toponymies ». In *Critical Toponymies: The Contested Politics of Place Naming*. Re-materialising Cultural Geography, Ashgate Publishing, New York, 2016.

Wagner-Pacifi, Robin. *What Is an Event?* University of Chicago Press, Chicago, 2017.

Weber, Max. *Le savant et le politique*. 10/18, Univers Poche, Paris, 2015.

- Westra, Laura. « Environmental Racism and the First Nations of Canada: Terrorism at Oka ». *Journal of Social Philosophy* 30, no 1 (Printemps 1999) : p.103-24.
- Wilkes, Rima et Kehl, Michael. « One image, multiple nationalisms: Face to Face and the Siege at Kanehsatá:ke ». *Nations and Nationalism* 20, no 3 (2014) : p.481-502.
- Williams, Kayanesenh Paul. *Kayanerenkó:wa The Great Law of Peace*. University of Manitoba Press, Winnipeg, 2018.
- Williams, Paul et Nelson, Curtis, Kaswenha. *Programme de recherche de la Commission royale sur les peuples autochtones*, 1995.
- Williamson, Peter. « So I Can Hold my Head High: History and Representations of the Oka Crisis ». Thèse de maîtrise à l'Université Carleton, Ottawa, 1997.
- Winegard, Timothy C. « The Court of Last Resort: The 1990 Oka Crisis and the Canadian Forces ». Thèse de maîtrise au Collège militaire royal, Kingston, 2006.
- Wolfe, Patrick. « Nation and Miscegenation: Discursive Continuity in the Post-Mabo Era ». *The International Journal of Anthropology*, no 36 (octobre 1994) : p.93-152.
- Wolfe, Patrick. « Settler colonialism and the elimination of the native ». *Journal of Genocidal Research*, 8, no 4 (2006) : p.387-409.
- . *Settler Colonialism: The Politics and Poetics of and Ethnographic Event*. Writing Past Colonialism Series, Bloomsbury Publishing Plc, Londres, 1999.
- York, Geoffroy et Pindera, Loreen. *People of the pines: the warriors and the legacy of Oka*. Little, Brown & Company, Toronto, 1991.

Sources de médias

- Akwesasne TV. « Ionkwaká:raton (Our Stories) ». Akwesasne, 2017. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=4dBvIlhobyg>.
- Ann, Virginie. « Two communities united in 1990 ». *The Eastern Door*, 16 juillet 2020. En ligne: <https://easterndoor.com/2020/07/16/two-communities-united-in-1990/>.
- Berger, François. « La Croix-Rouge défend sa neutralité dans le conflit amérindien ». *La Presse*. 20 juillet 1990.
- Bisson, Bruno. « Le raid d'Oka foire ». *La Presse*. 12 juillet 1990.
- Boots, Francis et Thompson, Loran. « Ateronhiata:kon (Francis Boots) and Kanasaraken (Loran Thompson) speaking in Hamilton and Toronto ». *The Great Law Podcast*. Hamilton: Real People's Media, 30 mai 2017.
- Brisson Dubreuil, Laurence. « Kanesatake heads toward cannabis regulation ». *Toronto Star*. 16 juillet 2021. En ligne : <https://www.thestar.com/news/canada/2021/07/16/kanesatake-heads-toward-cannabis-regulation.html?rf>.

Broadcast Dialogue. « CJF Lifetime Achievement Award honouree Dan David ». En ligne : <https://art19.com/shows/broadcast-dialogue/episodes/09c2dcee-5566-4651-9c64-6514fd5e1bdb>.

Came, Barry. « Lasagna Unmasked: Ronald Cross speaks about Oka ». *Maclean's*, 29 mars 1993. En ligne : <https://archive.macleans.ca/article/1993/3/29/lasagna-unmasked>.

David, Dan. « All my relations ». *This Magazine*, décembre 1997.

———. « Anarchy at Kanesatake ». *This Magazine*, janvier 1996.

———. « coming home ». *Shmohawk*, 1 mai 2009. En ligne : <https://shmohawk.wordpress.com/2009/05/01/coming-home/>.

Denton, Herbert H. « Indian Band Protests in Calgary ». *The Washington Post*. 24 février 1988.

Dufour, Valérie. « Le feu brûle toujours ». *Le Devoir*. 11 juillet 2000.

———. « Les Warriors d'Oka se rendent ». *Le Devoir*. 27 septembre 1990.

Isuma TV. « Ellen Gabriel, President of QC Native Women ». Montréal, 2008. En ligne : http://www.isuma.tv/fr/truth-and-reconciliation/ellen-gabriel-president-qc-native-women?og_last=347.

Fennario, Tom. « Akwesasne Mohawks considering class action against Canada Border Services Agency ». *APTN News*. 17 juin 2019. En ligne : <https://www.aptnnews.ca/national-news/akwesasne-mohawks-considering-class-action-against-canada-border-services-agency/>.

Giroux, Stéphane. « Not One More Inch ». *CTV News Montréal*, 4 octobre 2021. En ligne : <https://www.iheartradio.ca/not-one-more-inch-traditional-group-in-kahnawake-block-construction-site-near-bridge-1.16208479>.

Hale, Alan S. « Reconciliation isn't dead. It was never alive, Mohawk activist says ». *The Whig Standard*, 4 mars 2020. En ligne : <https://www.thewhig.com/news/local-news/reconciliation-isnt-dead-it-was-never-alive-mohawk-activist-says>.

Horn, Kahntineta. « Kanehsatake Mourns Warrior Stone Carver's Death ». *Mohawk Nation News*, 5 mai 2004. En ligne : <https://www.mail-archive.com/natnews-north@yahoogroups.com/msg00052.html>.

———. « Mohawk Warrior "Lasagna" ». *Mohawk Nation News*, 12 décembre 2004. En ligne : <https://mohawknationnews.com/blog/2004/12/12/mohawk-warrior-lasagna-ron-cross-died-5-years-ago-veteran-of-1990-mohawk-crisis-at-oka/>.

Radio-Canada. « Il y a 30 ans, une crise nationale de 78 jours ». 2020. En ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=1hOWOJ4x4so>.

Josselin, Marie-Laure. « Le conflit se poursuit au sujet de la pinède d'Oka ». *Radio-Canada*, 22 octobre 2020, sect. Espaces Autochtones. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/espaces-autochtones/1743308/oka-protection-kanesatake-environnement-pinede-foret-autochtone?depuisRecherche=true>.

Kanapé Fontaine, Natasha. « Mes Lames de Tannage ». *Slam*, 2012. En ligne : <https://natashakanapefontaine.com/2012/07/06/mes-lames-de-tannage-slam/>.

Le Devoir. « Territoire fortifié ». 10 juillet 1990.

Le Journal de Montréal. « Le problème à Oka en est un de criminalité organisée ». 12 juillet 1990.

Le Journal de Montréal. « Les armes ont parlé ». 12 juillet 1990.

Lesage, Gilles. « Québec sur les dents ». *Le Devoir*. 25 juillet 1990.

Montpetit, Caroline. « À qui a profité la crise? » *Le Devoir*. 11 juillet 1995.

Nielsem, Mark. « Whole truth about Oka not told ». *The Ubysey*. 19 octobre 1990.

Obomsawin, Alanis. « My Name Is Kahentiiosta ». Documentaire. *Office national du film du Canada*, 1995. En ligne : https://www.nfb.ca/film/my_name_is_kahentiiosta/.

———. *Pluie de pierres à Whiskey Trench*. Documentaire. *Office national du film du Canada*, 2000. En ligne :

https://www.onf.ca/film/pluie_de_pierres_a_whiskey_trench/?_gl=1*1xpmzrw*_ga*MTc0ODA4MDA1LjE2NjE1Mjg3NzE.*_ga_EP6WV87GNV*MTY2MTUyODc3MS4xLjEuMTY2MTUyODg0MS4wLjAuMA.

Patry, Steve. « Waseskun ». *Office national du film du Canada*, 2016. En ligne : <https://www.onf.ca/film/waseskun/>.

Phillips, Peter. « Commemorating, never forgetting 1990 ». *The Eastern Door*. 14 juillet 2017. En ligne : <https://easterndoor.com/2017/07/14/commemorating-never-forgetting-1990/>.

Picard, André. « Armed Mohawks, police in standoff ». *The Globe and Mail*. 12 juillet 1990.

Poisson, Caroline. « La vérité est que la crise d'Oka n'a jamais pris fin - Steve Bonspiel ». *Radio-Canada*, 23 août 2017. Espaces autochtones. En ligne : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1051491/mohawks-crise-oka-kanesatake-territoire-immobilier-developpement>.

Reynolds, Bill. « Indigenous Literary Journalism, Saturation Reporting, and the Aesthetics of Experience: On the Power of two award-winning features by Mohawk journalist Dan David ». *The Postscript*, 11 novembre 2021. En ligne : <https://www.thepostscript.org/p/dan-david-mohawk-indigenous-journalism>.

Scace, Matt. « Talks between Wet'suwet'en hereditary chiefs and provincial, federal government reach a standstill ». *Prince George Post*, 14 mars 2022. En ligne : <https://www.princegeorgepost.com/news/local-news/talks-between-wetsuweten-hereditary-chiefs-and-provincial-federal-government-reach-standstill>.

The Buffalo News. « Mohawk Ringleader gets Prison Term ». 20 février 1992. En ligne : https://buffalonews.com/news/mohawk-ringleaders-get-prison-terms/article_994d8227-049e-5857-ba11-c91b4507c6c2.html.

Sources d'institutions

Borrows, John. « Crown and Aboriginal Occupations of Land: A History & Comparison ». The Ipperwash Inquiry, 15 octobre 2005. En ligne : http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/inquiries/ipperwash/policy_part/research/index.html.

Collectif opposé à la brutalité policière. Justice for Joe David. Montréal, 2002.

Commission de vérité et réconciliation du Canada. « Pensionnats du Canada : rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada ». Montréal, Kingston, Londres et Chicago, 2015. En ligne : <https://publications.gc.ca/site/fra/9.807831/publication.html>.

Conn, Heather. « Waneek Horn-Miller ». *The Canadian Encyclopedia*, 29 mars 2018. En ligne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/waneek-horn-miller>.

Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, Pub. L. No. 61/295 (2007). En ligne : https://www.un.org/development/desa/indigenouspeoples/wp-content/uploads/sites/19/2018/11/UNDRIP_F_web.pdf.

Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. « Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées », 2019. En ligne : <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>.

Gouvernement du Canada. Loi sur la défense nationale, § Aide au pouvoir civil. En ligne : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/n-5/page-34.html#h-370529>.

Hinge, Gail. « Indian Acts and Amendments, 1868-1975 ». Department of Indian and Northern Affairs, 1985.

———. « Loi sur les Indiens ». L.R.C. (1985), ch 1-5 § (2019).

Bibliothèque du parlement. « Affaires indiennes (1868-05-22 - 1936-11-30) ». Parlement du Canada. En ligne :

https://lop.parl.ca/sites/ParlInfo/default/en_CA/Federal/areasResponsibility/profile?depId=3881.

———. « Présentation d'excuses aux anciens élèves des pensionnats indiens ». Excuses du premier ministre, Ottawa, 2008. En ligne : <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100015644/1571589171655>.

McLachlin, Beverley et al. « Tsilhqot'in Nation v. British Columbia ». Cour suprême du Canada, (2014).

Nova Scotia Museum, Halifax. Mi'Kmaq Portraits Collection. 1992. P113/ N-18374. En ligne : <https://novascotia.ca/museum/mikmaq/?section=image&page=&id=681&period=®ion>.

Regroupement de solidarité avec les autochtones. « Le Procès des Mohawks : Non Coupable ». Montréal, 1992.

Rochon, Monique et Lepage, Pierre. « Oka-Kanehsatake - Été 1990 : Le choc collectif ». Commission des droits de la personne du Québec, avril 1991.

The King. The Royal Proclamation (1763). En ligne : <https://www.sfu.ca/~palys/The%20Royal%20Proclamation.pdf>.